

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Pesoux
Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix imbattables

Votations cantonales valaisannes: oui à la séparation Eglise-Etat (Page 11)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Pétrole: prix bloqués pendant trois mois

LES IDÉES ET LES FAITS
Débat révélateur

Rarement projet constitutionnel issu de l'initiative populaire n'a été si malmené au Conseil national que le texte proposé par l'Action nationale pour lutter « contre l'emprise étrangère et la surpopulation ».

C'est un fait qu'un esprit raisonnable a beaucoup de peine à comprendre l'aveuglement, l'obstination de certains politiciens à vouloir démanteler l'économie suisse.

Tout cela d'ailleurs est si vrai que même M. Schwarzenbach, se livrant à une de ses voltes-face dont il est coutumier, a refusé de donner sa voix à un projet aussi dangereux.

Mais là n'est pas l'essentiel. Le fait saillant du débat, fut l'insistance d'une partie de l'assemblée, de la gauche en particulier, à réclamer un contre-projet.

Et c'est bien en cela que le débat au Conseil national était particulièrement révélateur. Il a montré qu'il ne suffit pas de combattre des propositions si absurdes, si dangereuses soient-elles, pour croire que tout sera dit.

En d'autres termes, il faudra mettre la même énergie à soutenir la politique du Conseil fédéral visant à stabiliser l'effectif de la main-d'œuvre immigrée qu'à lutter contre l'initiative de l'Action nationale.

Georges PERRIN

VIENNE (AP). — Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont décidé dimanche de maintenir les prix du pétrole à leur niveau actuel pendant les trois prochains mois, et ont déclaré que ces prix pourraient être encore augmentés si l'inflation se poursuit dans les pays industrialisés.

pour compenser l'inflation», a-t-il dit aux journalistes. « Nous avons décidé de montrer de la bonne volonté et de ne pas augmenter le prix du pétrole pour une nouvelle période de trois mois, pourvu que les pays industrialisés contiennent leur inflation galopante. Dans le cas contraire, alors je pense que dans trois mois il y aura une hausse du pétrole », a-t-il dit.

La décision sur le prix du pétrole apparaît comme un compromis entre les pays qui souhaitent une hausse et ceux qui, comme l'Arabie saoudite, proposent au contraire une baisse.

Avalanche en Valais: trois skieurs périssent

Une avalanche a emporté dimanche après-midi tout un groupe de skieuses et de skieurs qui reliaient la cabane des Dix à la cabane de Chanrion dans les Alpes valaisannes au-dessus du barrage de Mauvoisin.

descendus à la morgue de l'hôpital de Sion. Il s'agit de jeunes Valaisans. Il était question dimanche soir de contraindre les rescapés à passer la nuit en altitude.

Il était question d'alerter également d'autres colonies de secours mais on y renonça finalement.

Lire également en page 23. M. F.

PLACE... DE L'ENVIRONNEMENT

PARIS (AFP). — Près de 6000 jeunes gens se sont réunis samedi à l'appel de l'association « Les amis de la Terre » sur la place de la Concorde, la plus grande place de Paris, pour protester contre la décision du gouvernement de construire des centrales nucléaires ainsi que contre divers projets d'aménagement du réseau routier.



Les manifestants, à vélo, vélomoteur, ou encore à patins à roulettes et à pied, ont tourné en rond pendant près d'une heure sur la place. Déguisés, grimés, installés parfois sur des tandems ou des tricycles, voire dans des voitures d'invalides, les manifestants scandaient des slogans comme « Le pétrole, on s'en fout, l'énergie c'est nous », ou « Des vélos, pas d'autos ».

La manifestation des « Amis de la Terre », qu'accompagnaient deux fanfares, des joueurs de flûte, de pipeau et de bombarde, a été vue d'un bon œil, par la plupart des automobilistes, pourtant bloqués dans des embouteillages énormes.

PLUS RAPIDE QUE LA LUMIÈRE?

ADELAÏDE (REUTER). — Deux physiciens australiens prétendent avoir découvert, au cours d'expériences auxquelles ils se livraient récemment, des particules se déplaçant à des vitesses plus élevées que celle de la lumière (environ 300.000 km à la seconde).

Cependant, les deux chercheurs d'Adelaïde affirment avoir maintenant trouvé la confirmation de cette théorie. Ces particules prennent naissance à la suite de collisions entre les rayons cosmiques et les atomes d'oxygène et d'azote.

Chronique régionale: pages 2, 3, 6, 7 et 9
Informations suisses: page 11
Tous les sports: pages 13, 15, 17 et 19
Carnet du jour — Programmes radio-TV: page 21
Dernière heure: page 23
Le meurtrier du Locle, évadé de Perreux, a été arrêté à Fribourg (Page 3)
Les Jurassiens de l'extérieur veulent faire entendre leur voix avant le plébiscite (Page 9)
Accident mortel entre Dompierre et Domicidier (Page 23)

Kenitex c'est le revêtement de façades qui permet aux murs de respirer, tout en empêchant l'eau de pluie d'y pénétrer. Michel RAPPO, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 49 49

Les hockeyeurs suisses promus



L'équipe nationale suisse de hockey sur glace, sous la direction de Rudolf Killias, a retrouvé place au sein du groupe B mondial, au terme du tournoi C, qui s'est déroulé en France.

Paris-Nice: enfin Zoetemelk



Le Hollandais Joop Zoetemelk, encadré ici par van Linden (à gauche) et Santy, a enfin réussi à remporter la course cycliste Paris-Nice qui a été marquée par les défaites de Merckx et Poulidor.

Réveil des Neuchâtelois



La 16ème journée du championnat suisse a vu le réveil de Neuchâtel Xamax dont les attaquants ont signé un net succès sur Lugano. Notre cliché montre Mathez, Elsig (sautant avec Beyerler) et Siegenthaler aux prises avec la défense tessinoise.

«Faites-nous une fleur»!

Neutre, s'efforçant de vivre en bons termes avec tout le monde, la Suisse a toutes les raisons de ne pas se mêler de la querelle opposant les Etats-Unis à un certain nombre de pays ouest-européens. La Suisse n'est pas signataire du traité militaire liant les Américains aux mêmes Européens dans le cadre de l'OTAN, accord dont le vingt-cinquième anniversaire va être... fêté incessamment.

小食類 飯類 魚蝦類
LA PORTE DU BONHEUR
喜臨門 飲類
Cuisine chinoise
Neuchâtel - Tél. (038) 25 54 12

# VIGNOBLE

COLOMBIER

## Collision en chaîne

Hier, vers 9 h 45, une automobile conduite par M. D.G., de Soleure, circulait sur la RN5 d'Auviernier en direction de Colombier. La voiture se trouvant devant celle de M. G. s'étant arrêté derrière une colonne de véhicules, celle de M. G. a tamponné cette dernière qui, à son tour, a embouti la voiture qui était devant elle. Dégâts matériels.

COLOMBIER

## Danger au Pontet

(c) Il existe, au bas du Pontet, un très vieux mur surmonté de créneaux. Ces derniers, jadis couverts de tuiles et aujourd'hui garnis de lierre, sont souvent le lieu de prédilection des jeunes qui s'y livrent à la « petite guerre ». Des enfants ont été observés qui arrachaient des pierres au risque de démolir le mur, alors que d'autres s'y agrippaient sans se rendre compte que cette vétuste construction pourrait s'écrouler.

Une mise en garde paraît nécessaire et les parents devraient attirer l'attention de leur progéniture sur les dangers que représentent l'escalade de ces créneaux.

## AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir et tous les soirs du 18 au 25 mars à 20 heures,

### M. A. Mathieu de Belgique

apportera des messages d'édifications pour l'Eglise.  
Chacun est cordialement invité.  
Eglise évangélique, rue du Lac 10, Peseux.

### AVIS A NOTRE CLIENTÈLE

Notre magasin  
**SERA FERMÉ LUNDI 18 MARS**  
toute la journée  
Sortie du personnel

## JUTZELER

CUIRS ET PEAUX  
Hôpital 3 — Neuchâtel

**MANTEAU**  
mode  
7.50

BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92  
SAINT-BLAISE, GRAND-RUE

**Jobus**  
ouvert  
les lundis après-midi  
dès 13 h 15

## Naissances

Monsieur et Madame Pierre GRABER-GIROUD et Boris ont le plaisir de vous annoncer la naissance de

**Olivier**

le 17 mars 1974

Maternité Pourtalès Gravières 28  
2000 Neuchâtel 2012 Auviernier

Monsieur et Madame Jean-François GODIO et Manonelle ont la joie d'annoncer la naissance de

**d'Adrienne**

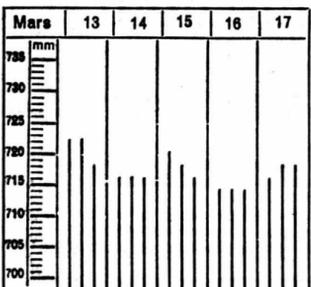
le 15 mars 1974

Maternité de Sur les Prises  
Pourtalès 2208 les Hauts-Geneveys

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 16 mars.  
Température : Moyenne : 5,1; min. : 1,9; max. : 7,7. Baromètre : Moyenne : 713,9. Eau tombée : 10,5. Vent dominant : Direction : o-s-o; force : modéré. Etat du ciel : couvert, pluie de 1 h 45 à 9 h 15 et dès 12 h 45.

Observatoire de Neuchâtel 17 mars.  
Température : Moyenne : 9,0; min. : 6,5; max. : 10,6. Baromètre : Moyenne : 717,8. Eau tombée : 12,0. Vent dominant : Direction : o-s-o; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert, pluie pendant la nuit et pluie intermittente pendant la journée.



Niveau du lac 16 mars 1974, 429,00  
Niveau du lac 17 mars 1974 429,03

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, Grisons : le ciel restera en général très nuageux. Alors que quelques pluies pourront encore se produire en montagne et dans l'est du pays, on peut s'attendre à des éclaircies temporaires sur le Plateau et en Valais. En plaine, la température atteindra 11 à 15 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. Le vent d'ouest reste modéré en plaine et fort en montagne où l'isotherme de zéro degré se trouve vers 2200 m.

Evolution pour mardi et mercredi : nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel changeant, devenant très nuageux ou couvert par la suite. Quelques éclaircies de foehn possibles. Pluie, surtout mercredi. Température sans changement tout d'abord, en légère baisse ensuite.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.

Monsieur Victor Dévaud et sa petite Veronique;  
Madame Claudine Mast, au Locle;  
Monsieur Fernand Perrin, au Locle;  
Monsieur et Madame André Dévaud, à Renan, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Ernest Portner, à Rüschegg-Heubach, et famille;  
Madame Esther Baillod, à Boudry, ses enfants et petits-enfants,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame  
**Françoise DÉVAUD**  
née MAST

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, fille, belle-fille, belle-sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, subitement, dans sa 26me année.

Les Brenets, le 17 mars 1974.  
Le culte et l'incinération auront lieu, mardi 19 mars, à 15 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Grand-Rue 26, les Brenets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur et Madame René Stocker, à Peseux;  
Mademoiselle Myriam Stocker, à Peseux;  
Mademoiselle Monique Stocker, à Peseux;  
Madame Anna Vermot-Chiappellini, à Peseux, ses enfants et petits-enfants;  
Madame et Monsieur Raoul Berger-Chiappellini, au Locle, leurs enfants et petits-enfants;  
Madame Madeleine Chiappellini, à Neuchâtel;

Madame Madeleine Hess-Stocker, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;  
Madame Alice Wettstein-Stocker, à Zurich, ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Walter Stocker, au Locle, et leurs petits-enfants;

Madame Clara Stocker, à Neuchâtel; Les enfants et petits-enfants de feu Otto Stocker, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Zaïra STOCKER  
née CHIAPPellini

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection. Peseux, le 16 mars 1974. (Châteland 19)

L'ensevelissement aura lieu mardi 19 mars à 11 heures.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux, à 10 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Robert Hool, à Fontainemelon, ses enfants et petits-enfants, à Biene, Dietlikon et Regensberg;  
Mademoiselle Nelly Hool, à Colombier;

Monsieur et Madame Willy Hool, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants, à Paris, Bruxelles, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Fritz Hool, à Kriens, Lucerne et Neuchâtel,  
ainsi que les familles parentes et alliées, à Zofingue et Colombier,  
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle  
**Claire HOOL**

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, enlevée à leur affection le 15 mars, à l'âge de 78 ans. Colombier, le 15 mars 1974. (Avenue de la Gare 12)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaïe 30 : 15.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 19 mars.  
Culte au temple de Colombier, à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visites  
Prière de penser à l'œuvre de la Sœur visitante, c.c.p. 20-714

## Une mode de fraîcheur et de romantisme

Un marais, résonnant du dernier chant des oiseaux, où des roseaux frémissants sous la brise se détacheraient dans l'orange d'un ciel crépusculaire... C'est un peu cela qu'évoquaient les robes du soir présentées par la boutique « L'Enfant prodigue », samedi, à Beau-Rivage.



Longues, taillées dans des tissus à grandes fleurs, à dessins multicolores, ou tout simplement faites de coton écru, rehaussées par des dentelles, des volants, accompagnées d'ombrelles et de chapeaux, elles ont séduit par leur romantisme et leur jeunesse.

Mais avant la découverte de ces robes du soir, on vit une cinquantaine de modèles de prêt-à-porter. Le premier d'entre eux était un ensemble très haute couture, composé d'une robe et d'une jaquette en gabardine turquoise. Puis il y eut un autre ensemble, veste et pantalon, de couleur saumon, en gabardine également.

Madame et Monsieur Jean Nussbaum, les Planches/Dombresson, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Aurèle Huguelet, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Paul Jeanfave, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Roger Huguelet, à Chézard, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Georges Huguelet, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur Albert Ackermann, à Bâle, ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame  
**Aurèle HUGUELET**  
née Clara ACKERMANN

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 86me année.

2052 Fontainemelon, le 16 mars 1974. Jésus-Christ, notre espérance.

Culte à l'église catholique de Cernier, mardi 19 mars, à 13 h 15, suivi de l'ensevelissement au cimetière de Fontainemelon.

Domicile mortuaire, hôpital de Landeyeux.

R.I.P.

Oui, la bonté et la gratuité me suivront tous les jours de ma vie, et mon habitation sera dans la maison de l'Eternel pour de longs jours.

Ps. 23 : 6.

Monsieur André Knecht;  
Monsieur et Madame Henri Jaccard-Dietrich, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds, Genève et Ostermündigen;

Madame et Monsieur Emile Maire-Jaccard, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame André Jaccard-Moret, leurs enfants et petits-enfants, à Cormondrèche, Corcelles et Paris;

Monsieur et Madame Willy Henry-Jaccard, leurs enfants et petite-fille, à Rochefort,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame  
**Madeleine KNECHT**  
née JACCARD

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans la paix de son Sauveur, dans sa 69me année.

2000 Neuchâtel, le 16 mars 1974. (Chemin de Mont-Riant 9)

Toujours dans la lumière  
Dans la maison du Père!  
Toute ombre a disparu devant l'éclat du jour.

Et, bien loin de la terre,  
Notre âme tout entière,  
Gouttera, près de Lui, le repos de l'amour.

La lecture de la Parole aura lieu à la chapelle du crématoire, mardi 19 mars à 11 heures et sera suivie de l'inhumation.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.  
Madame et Monsieur Hans-Ruedi Gurtner-Bernasconi et leurs enfants Daniel et Nicole, à Orpund;

Madame et Monsieur Jules Rysler-Bernasconi, à Gland;  
Madame veuve Francis Bernasconi et ses enfants et petit-fils, à Peseux et Bevaix,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur  
**Ernest BERNASCONI**

leur chère père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 15 mars 1974, dans sa 58me année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Gland, le mardi 19 mars.

Culte au temple, à 14 h 30.  
Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire : M. Jules Rysler, rue de Mauvernay 12, Gland.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de la Société de chant « La Brévard » a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame  
**Marcel SANDOZ**

épouse de Marcel Sandoz, membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Amicale des contemporains 1908 de Neuchâtel et environs a le regret de faire part du décès dans sa 95me année de

Madame  
**Rosa ROTH**

mère de leur ami Gustave Roth.

L'ensevelissement aura lieu mardi 19 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Repose en paix cher René.  
Pourquoi si tôt ?

Monsieur et Madame Hubert Gacond-Nussbaum et leurs enfants;  
Monsieur Eric Gacond, à Rochefort, Mademoiselle Christiane Gacond, à Rochefort;

Monsieur Fritz Gacond, ses enfants et petits-enfants, à Rochefort;  
Monsieur et Madame Roger Gacond-Henry et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds,

Monsieur et Madame Pierre Gacond-Gattoliat et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Matthey-Nussbaum, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds et à Saxon;

Monsieur Georges Nussbaum, à Rochefort;  
Monsieur et Madame Roland Nussbaum-Burgy et leurs enfants, à Rochefort;

Monsieur et Madame Marc Léchaire-Nussbaum et leurs enfants, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Paul Soguel-Nussbaum et leur fille, à Cernier,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur René GACOND

facteur  
leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 25me année, après une cruelle et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

Rochefort, le 15 mars 1974.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi.

Jean 17 : 24.

L'ensevelissement aura lieu lundi 18 mars.  
Culte au temple de Rochefort à 14 heures.

Culte pour la famille au domicile à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité des Sociétés locales de Rochefort a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur René GACOND

membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Jean Desaulles, à Saules;  
Les familles parentes et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## Mademoiselle Ruth DESAULES

leur chère sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82me année.

L'Eternel est ma force et mon bouclier; mon cœur s'est confié en Lui et j'ai été secouru.  
Ps. 28 : 7.

L'ensevelissement aura lieu à Fenin, le mardi 19 mars, à 14 heures, au temple.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

L'Auto-moto Club de la Côte neuchâteloise a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de son membre honoraire,

**Monsieur Charles PILET**

survenu à Lausanne.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

**Monsieur Jean CRIVELLI**

profondément touchée et très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignés lors de son grand deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa profonde gratitude et à sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1974.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

**Madame Esther GRAU**

remercie toutes les personnes qui, par leur présence et leur message, l'ont entourée lors de son grand deuil.  
Neuchâtel, mars 1974.

Le chœur d'hommes «ECHO de Chasagne» a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur  
**René GACOND**

membre actif, neveu de Monsieur Pierre Gacond membre actif.

Nous garderons de cet ami un souvenir inoubliable.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La société de tir «Les Armes de guerre» de Rochefort a le très grand chagrin d'informer ses membres du décès de

Monsieur  
**René GACOND**

son fidèle et très dévoué caissier. Elle gardera de lui un souvenir inoubliable.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Hockey-club de Montmolin-Corcelles a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur René GACOND**  
frère de leur camarade Eric Gacond, membre actif du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'Union PTT «L'Avenir», section Neuchâtel-Poste, a la douleur de faire part à ses membres du décès de

Monsieur  
**René GACOND**

membre actif de la section.  
Culte au temple de Rochefort, lundi 18 mars, à 14 heures.

La direction et le personnel de l'Entreprise W. Thomi, à Noiraigue, a le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur  
**René GACOND**

frère d'Eric, notre fidèle collaborateur et ami.

La Société fédérale de gymnastique, section de Rochefort, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur René GACOND**  
membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Groupement de Jeunesse de Rochefort a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur René GACOND**  
membre actif de la société, ami fidèle et dévoué.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**Arrigo**  
Pompes funèbres  
Peseux - Neuchâtel  
Tel. 317 24  
Fabrique de cercueils  
Transport Toutes formalités

HÔTEL TERMINUS  
NEUCHÂTEL  
A proximité de la gare,  
salons pour  
réception,  
assemblées et  
réunions de familles,  
après ensevelissements  
Tél. (038) 25 20 21

POMPES FUNÈRES  
transports en Suisse  
et à l'étranger  
toutes formalités  
Neuchâtel 038 / 25 36 04  
EVARD-FLÜHMANN

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



A gauche, la voix du gouvernement, à droite, dépôt de gerbes et couronnes.

(Avispress - J.-P. Baillod)

## Les 40 ans de la Société neuchâteloise du génie, aux châteaux de Colombier et de Boudry

Samedi, une centaine de personnes se sont réunies pour assister à la célébration du 40ème anniversaire de la Société neuchâteloise du génie. En début d'après-midi, les membres de la société ont assisté à l'assemblée générale. Quelques modifications ont eu lieu au sein du comité qui comprend MM. Y. Barbier, président; G. Rupp, vice-président; C. Freiburghaus, secrétaire; M. Béguin, caissier; A. Todeschini, caissier adjoint; J.-P. Maire, verbaux; G. Nagel, loisirs; P. Rollier, tirs; P.-E. Andrey, assesseur.

Alors que les questions administratives de la société se réglèrent, les épouses étaient conviées à déguster quelques friandises. Tout le monde se réunit à 14 h 30 afin de visiter le musée d'armes et des indiennes de Colombier. A 15 h 30, une garde d'honneur se mit en place, de chaque côté du monument aux morts dans la cour du château. Après les sonneries de trompettes, les présidents des sociétés représentées déposèrent leurs gerbes et couronnes au pied du monument élevé à la mémoire de ceux qui donnèrent leur vie pour le pays. La commune de Colombier, par la voix de son président, M. Fritz Grether, invita les participants à se rendre à la salle des Chevaliers où un vin d'honneur fut servi.

En fin d'après-midi, 400 à 500 pigeons-voyageurs de l'armée prirent leur envol du château de Boudry. Après avoir tourné au-dessus du village pour chercher leur direction, les volatiles quittèrent notre région pour se rendre à Berne et à Zweisimmen (durée du voyage, environ 1 h 30). Un souvenir resta dans une cage: un œuf!

Puis, au caveau du château bondé, les autorités communales de Boudry, représentées par M. Pierre Udriet, reçurent les participants pour un vin d'honneur.

La partie officielle de cette manifestation eut lieu à la salle des Chevaliers, où le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire, se joignit à l'assemblée. Le colonel Richard Giovanni, président d'honneur de cette journée, prit la parole afin de souhaiter la bienvenue aux participants et particulièrement aux magistrats neuchâtelois, ainsi qu'aux représentants des sociétés sœurs de Besançon, Lausanne et Yverdon.

M. François Jeanneret apporta les salutations et les félicitations du gouvernement neuchâtelois pour les 40 ans de la société, ainsi que pour la bonne marche de celle-ci. Le génie, dit-il, représente la « rencontre » et le « pont »; la plupart des hommes ayant servi dans cette arme le témoignent par le désir

de se réunir et de fraterniser, par le maintien des traditions et le respect patriotique. L'annuaire de la société apporta lui aussi son message.

Puis les sociétés amies, par la voix de leurs présidents, transmirent leurs vœux et félicitations.

La partie récréative, animée par Jacques Frey, entraîna jeunes et vieux dans la danse, jusque tard dans la nuit.

C.F.

### LA NEUVEVILLE

#### Succès sportif

(c) M. René Honsberger, qui participa dimanche au concours de précision d'atterrissage en parachute à Montanacrans a, avec son équipe, remporté la première place dans deux disciplines.

#### Voleurs retrouvés

(c) On se souvient qu'une caravane avait récemment disparu du camping de la Neuveville. Celle-ci vient d'être retrouvée dans un bois près de Laufon. Les voleurs ont été rapidement identifiés par la police.

Il s'agit de deux jeunes gens de 18 et 20 ans habitant Soleure, et qui ont complètement saccagé l'intérieur du véhicule.

Ils auront aussi à répondre du vol de neuf voitures.

## L'Institut neuchâtelois honore un éminent physicien: le professeur Jean Rossel

Après son assemblée générale, l'Institut neuchâtelois a tenu samedi après-midi, à l'Aula de l'Université, une séance publique, au cours de laquelle le président Gaston Clottu a remis au professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique, le prix de l'Institut neuchâtelois 1974.

Après avoir ouvert la cérémonie, M. Gaston Clottu donne la parole à M. Werner Sörensen, recteur de l'Université, qui retrace la carrière de M. Jean Rossel. Bachelier de la Chaux-de-Fonds, M. Jean Rossel a fait ses études à l'École polytechnique de Zurich, où, en 1941, il a obtenu son diplôme de physique et où il soutient sa thèse de doctorat en 1947. Nommé directeur de l'Institut de physique de Neuchâtel, il devient un maître dont la carrière se distingue par une ampleur et un rayonnement exceptionnels. Il publie un gros volume de « Physique générale », qui a été traduit en italien et en russe.

Décidé à rester à Neuchâtel, il refuse des appels de Berne et de Zurich. Enfin, comme le dit avec humour M. Sörensen, il compense le manque de moyens matériels par un surplus de clairvoyance et d'énergie, luttant d'ailleurs comme un boxeur avec le chef de département pour obtenir satisfaction. Accapareur de crédits? Non, car on peut être certain qu'il aurait été moins bien employé ailleurs. Bref, ce grand esprit qui, à ses préoccupations scientifiques ajoute la connaissance des problèmes philosophiques, est un des plus beaux fleurons de notre université.

A la suite de cette présentation, M. Gaston Clottu remet à M. Jean Rossel l'enveloppe jaune contenant le prix de l'Institut, puis une fraction de l'orchestre gymnase-université, conduite par M. Théo Loosli, joue en quatuor une œuvre de Haydn. Exécution de belle qualité, comme le précise M. Gaston Clottu dans ses remerciements aux jeunes musiciens.

M. Jean Rossel s'installe alors à la tribune pour se lancer dans une de ces passionnantes conférences dont il a le secret: « La physique et le problème de l'énergie ». M. Rossel exprime tout d'abord sa gratitude à l'Institut neuchâtelois et à son président, M. Gaston Clottu, qui a été un partenaire chaleureux lorsqu'il était conseiller d'Etat, c'est-à-dire lorsqu'ils étaient ensemble sur le ring, selon le mot du recteur.

L'énergie domine aujourd'hui toute la physique, dit M. Rossel, qui commence son exposé en développant des notions de base, espace, temps, matière, antimatière.

Il s'attarde un instant aux neutrinos, ces particules qui se déplacent à la vitesse de la lumière, qui n'ont pas de masse au repos et qui cessent d'exister si l'on tente de les freiner. En étudiant les neutrinos émis par le soleil, on a pu arriver à se faire une idée précise de la structure interne de cet astre, dont le cœur serait animé d'une rapide rotation. Quant aux réserves solaires, si l'on considère que le phénomène de fusion thermonucléaire du soleil durera encore plusieurs milliards d'années, nous n'avons pas de souci à nous faire.

Par contre, ce qui peut et ce qui doit nous causer les plus grands soucis, c'est la réalité quotidienne. Notre société, dominée par la technique, est toujours plus vorace en énergie. Les besoins doublent à intervalles réguliers, c'est-à-dire tous les dix ans. Nous assistons à la disparition rapide des réserves fossiles, huiles, gaz, etc. Ayant commencé en 1850 pour s'achever en 2150, ces 300 ans délimiteront l'histoire éphémère d'une civilisation technique qui se consume en une seule bouffée.

Existe-t-il dans l'univers des civilisations qui, pratiquant la conquête de l'espace, colonisent les planètes, ou même, hardis navigateurs spatiaux, se transportent d'un système solaire dans un autre, et même dans d'autres galaxies. Nous n'observons rien de tel. Nous serions donc isolés et uniques dans l'univers, à moins qu'il existe des civilisations intelligentes, qui ne se montrent

pas et qui perdurent, selon l'adage, « pour vivre heureux, vivons cachés ».

Comment remédier à la crise de l'énergie? Les centrales nucléaires constituent un lourd problème, car il n'existe pas de dépôt sûr pour les déchets radioactifs. Il faudrait être en mesure d'isoler pour 50.000 ans les quantités énormes de déchets résultant de l'exploitation des centrales nucléaires. Et si une petite partie seulement s'échappait, ce serait une catastrophe nationale, et même bien pis.

Il nous faut donc prévoir de nouvelles sources d'énergie, comme l'énergie solaire ou l'énergie produite par la fusion thermonucléaire qui est la source de l'énergie solaire. Rappelons-nous en effet que le Soleil est le réacteur le plus sûr, le plus propre et le moins encombrant. Et surtout, apprenons à diminuer et même à supprimer le gaspillage que nous pratiquons aujourd'hui de façon inconsciente et scandaleuse.

Avons-nous le droit de polluer la planète pour les générations futures? C'est là une politique égoïste, aveugle et irresponsable. Il convient donc de dénoncer l'optimisme béat de ces ingénieurs et techniciens qui ne voient que le présent et ses intérêts immédiats. Refusons le confort dangereux fondé sur la politique de l'autruche et gardons le milieu vital intact pour nos enfants et nos petits-enfants.

P.-L. B.



Remise du prix au professeur Rossel par le président Clottu.

(Avispress - J.-P. Baillod)

### TOUR DE VILLE

Conférence à Londres

M. Jacques Rychner, premier bibliothécaire adjoint au directeur de la Bibliothèque de la ville, donnera à Londres, mardi une conférence à la Bibliographical Society sur la Société typographique de Neuchâtel.

## Les Soul Messengers au Jazz-Club

ON affichait complet samedi soir au Jazz-Club, où se produisaient les Soul Messengers. Cette formation neuchâteloise remporte à chaque fois le même succès, et ce n'est que justice, car elle s'y entend pour chauffer une salle.

Les Soul Messengers, tout le monde les connaît bien maintenant à Neuchâtel. Chacun sait qu'on ne s'ennuie pas, là où ils jouent. Rappelons donc brièvement que les Soul Messengers ont fait leur langage d'un Art Blakey ou des frères Adderley, c'est-à-dire qu'ils jouent du « Art pop ». Tous les musiciens possèdent ce côté direct et dynamique que demande une telle forme de jazz, et le concert de samedi se déroula com-

me d'habitude dans une chaude ambiance.

Nous avons déjà dit à maintes reprises le bien que nous pensons de cette formation. Signalons cependant que l'orchestre s'est enrichi d'un nouveau musicien: le guitariste yverdonnais Bruno Caparotto. L'acquisition semble de valeur.

En effet, même si ce nouveau musicien n'est pas encore intégré rythmiquement à la formation, il se révèle être un intéressant soliste qui sait faire chauffer sa guitare tout en développant des soli intelligemment construits. Le public lui réserva d'ailleurs un accueil chaleureux, et le succès de la soirée lui est en partie redevable.

JBW

## Manessier aussi à la Galerie Ditesheim

Parallèlement à la grande exposition du Musée des beaux-arts, la Galerie Ditesheim présente au public neuchâtelois une vingtaine de lithographies de Manessier, auxquelles viennent s'ajouter trois grands livres illustrés, les « Cantiques spirituels de saint Jean-de-la-Croix », de 1958, « Cymbalum » avec texte de Guilleux, de 1973, et « Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres », texte de Péguay, de 1963.

Il y a deux manières d'entrer dans l'art de Manessier. On peut chercher à le comprendre en partant de son langage, c'est-à-dire de cet art du vitrail qui a commandé et inspiré toutes ses réflexions. Abandonnant le figuratif, représenté encore en 1944 par une œuvre intitulée « Les pèlerins d'Emmaüs », Manessier décide de procéder uniquement par signes, c'est-à-dire par des lignes et des taches colorées. Quelques années durant, ce langage demeure strictement géométrique, et par là un peu extérieur à l'inspiration, puis, comme le note Gaston Diehl, on voit les rythmes s'animer, se fondre, s'adoucir, s'appro-

fondre, se spiritualiser et se nouer ainsi en un flot torrentiel parcouru de gammes multicolores. Par là, cet art s'est élevé à sa pleine autonomie. S'étant libéré de toute entrave, Manessier glisse dans la fluidité d'un style, qui, dépassant les formes pour baigner à même la couleur, atteint à l'unité supérieure de la vision dans une perspective que l'on pourrait qualifier d'impressionnisme spiritualiste.

La seconde manière d'entrer dans son art consiste à partir du but que Manessier s'est fixé, c'est-à-dire de cette fusion complète de l'art et de la mystique, pour essayer de comprendre comment il a pu le réaliser. La difficulté était la suivante: ou bien l'artiste est avant tout artiste, et le spirituel paraît surajouté, ou bien le spirituel domine, et l'art se traîne à la remorque. Or Manessier semble avoir parfaitement compris l'existence de ce double danger, car on le voit qui, constamment et avec une rigueur extrême, se maintient sur l'arête, afin que l'œuvre reste strictement œuvre d'art tout en baignant dans le spirituel,

et que le spirituel triomphe sans jamais reléguer au second plan la qualité proprement artistique de l'œuvre.

C'est là ce qui explique que, devant ces grandes compositions, les peintures comme les lithographies et les tapisseries, on puisse admirer sans réserve et se sentir porté par la liberté artistique autant que religieuse d'une telle inspiration. C'est vaste, c'est grandiose, c'est mystérieux, et pourtant cela reste doux, bienfaisant et humain. On regarde l'œuvre et l'on pense à la personne de l'artiste, à ses petits yeux si noirs et si profonds, au charme de son sourire ambigu, à sa voix merveilleusement chantante et à son allure de moine tibétain.

En fait, Manessier exprime à la perfection tout ce sur quoi il porte ses regards, la forêt, le grand nord, un paysage hollandais, les glaces charriées par un grand fleuve. Toutefois, ses sujets de prédilection restent, bien entendu, la nuit, qu'il colore de douceurs mystiques, et les thèmes proprement spirituels, tels que « Flamme vive », « Alléluia » ou « Noël ». Cependant, en comparant ces diverses lithographies, on peut se demander si, plus encore que dans les créations purement contemplatives, celles où s'exprime le ravissement tranquille et souverain de l'âme, son génie n'éclate pas mieux encore dans une composition telle que le « Procès de Burgos », où la jougue de l'indignation projetée des rouges et des noirs si intenses qu'ils semblent labourer le papier de leurs vibrations déchirantes et tragiques.

P.-L. B.

### Les tireurs neuchâtelois réunis à Corcelles

Samedi après-midi s'est déroulée, à Corcelles, l'assemblée générale annuelle des délégués de la Société neuchâteloise de tir, à laquelle prirent part 155 personnes représentant 60 sections.

Nous reviendrons prochainement sur cette assemblée.

## Un prince de l'archet: Christian Ferras

Prodigieux!

Le mot n'est pas trop fort pour qualifier l'extraordinaire récital donné vendredi soir par Christian Ferras et Pierre Barbizet. Comme une Marthe Argerich, un Rostropovitch ou un Holliger, le grand violoniste français est de ceux qui forcent l'admiration dès les premières notes, et dont les interprétations sont si belles, si intenses, si lumineuses qu'on a l'impression d'entendre pour la première fois jusqu'aux pages les plus connues de Beethoven, Franck ou Debussy...

Ce qui frappe chez lui, tout d'abord, c'est la splendeur de la sonorité, à tous les registres, même dans l'extrême aigu, même dans les doubles notes que Chr. Ferras fait vibrer de façon très particulière. Puis l'insurpassable justesse d'intonation, obtenue ici sans la moindre « correction » de dernière seconde. Surtout — et là le talent rejoint la maîtrise absolue de l'archet — Chr. Ferras possède une palette expressive d'une exceptionnelle richesse.

Le somptueux programme de vendredi devait précisément révéler cette aptitude, plus rare qu'on ne pense, à tout dire sur son instrument. C'est ainsi que dans Beethoven (Sonate en fa majeur, dite du « Printemps »), nous l'avons vu tour à tour élégant et racé, bondissant dans le Scherzo, plein de verve dans le Rondo. Sans oublier un Adagio d'une beauté à couper le souffle. Un peu plus tard, ce fut une sensationnelle exécution de la Sonate de Debussy, la plus haute en couleurs que j'aie jamais entendue, avec de soudains éclats, des sonorités de velours, des traits incisifs ou noyés de pénombre. Quant à la seconde Sonate, en ré mineur, de Schumann, elle a bénéficié d'une interprétation véhémente et passionnée à souhait; et si intelligemment construite, avec cette mise en valeur des nombreux moments poétiques de l'ouvrage, qu'on en ou-

bliait les redoutables longueurs ou grisailles.

Et quel pianiste! En Pierre Barbizet nous avons affaire non à un « accompagnateur » mais à un collaborateur à part entière, à un concertiste de première force, dont les moyens techniques, la sensibilité et le fougueux tempérament ont quelque chose de fascinant. On n'oublie pas de si tôt ce relief sonore dans Debussy, l'ampleur toute symphonique qu'il a su conférer à l'imposante partie pianistique de Schumann, et cette vertigineuse exécution, en bis, du Final de la Sonate de Franck. Ajoutons que Pierre Barbizet s'offre le luxe de tout accompagner de

mémoire. Avec un répertoire qui atteignait, à un moment donné, à la bagatelle de quarante (!) sonates! Effarant...

Hélas! Ces deux merveilleux musiciens n'ont fait chez nous qu'une demi-salle! C'est lamentable et même un peu scandaleux dans une ville comme la nôtre où, paraît-il, la « culture » est à l'honneur. Toujours est-il que ce mariage public a réagi avec enthousiasme et que depuis longtemps, nous n'avions plus entendu pareille tempête de bravos et d'applaudissements.

L. de Mv.

## Belle soirée scout à Boudry

Samedi soir, à la salle de spectacles de Boudry, le groupe Areuse fut présenté au public. Des chants, des sketches et piécettes furent joués par petits et grands. Cette partie de programme, typi-

quement scout, a été grandement appréciée.

En fin de soirée, la danse permit à chacun de se dégourdir...



(Avispress - J.-P. Baillod)

## Le meurtrier du Locle a été arrêté samedi à Fribourg

De notre correspondant: Samedi, vers midi, une patrouille de la brigade de la circulation de la gendarmerie fribourgeoise eut son attention attirée par un véhicule qui manœuvrait avec difficulté près du café du GrandPont, à l'extrémité nord du pont de Zaehringen. Un agent, ayant demandé ses papiers au conducteur, s'aperçut que ce dernier n'était pas en règle. Il s'agissait du nommé Paul Dothaux, 55 ans, auteur du meurtre commis au Locle le 24 octobre 1973 sur la personne d'une veuve de 73 ans.

L'homme se laissa arrêter sans opposer de résistance. Il était au volant d'une voiture portant plaques neuchâteloises, qui avait été volée à la Chaux-de-Fonds. Il a été incarcéré à Fribourg en attendant d'être rendu à la justice neuchâteloise.

Le meurtrier évadé n'aura couru que pendant vingt-quatre heures. Il s'était échappé vendredi, vers midi, de l'hôpital psychiatrique de Perreux où il devait subir une expertise. Auparavant, il était emprisonné à la Chaux-de-Fonds.

### IMMEUBLES

A vendre  
**terrain à bâtir villa**  
1800 m2, région Bevaix, situation exceptionnelle.  
Tél. (039) 31 40 58.

#### Espagne - Costa Blanca près de Denia



Sa propre villa pour Fr. 44.500.—, 108 m2 habitables. Construction de luxe. Terrains de Fr. 12.— à 25.— maximum le m2. Plus-value assurée et rentabilité. Autres modèles à partir de Fr. 32.000.—. Par avion chaque mois à destination, voyage remboursé à tout acheteur.

Renseignements et documentations :  
**BRISAMAR - INFORMATION, case 12, 2400 LE LOCLE. Tél. (039) 31 38 68.**

## A vendre à Cortaillod : 14 villas

Situation exceptionnelle.  
Vue Imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortaillod.  
Ensoleillement toute la journée.  
Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

### à « CHANÉLAZ »

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75% du coût total. 5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon - terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage.

Chaque villa bénéficie d'environ 700 m2 de terrain.

Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :  
**FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR**  
Trésor 9 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 59 59.

## VENDE FENIN APPARTEMENTS

**4 pièces dès Fr. 125.000.—**  
**Garages Fr. 14.000.—**

Cuisine agencée, avec machine à laver la vaisselle. Cuisinière électrique 4 plaques.  
Grand frigorifique. Taps tendus.  
Financement hypothécaire 80 %.

**FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR**  
Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

## Votre pied-à-terre à la campagne, à proximité de Gruyères et de Château-d'Œx

A louer à l'année dans petit locatif neuf

## MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

tout confort, tranquillité, ensoleillement, vue magnifique.  
**3 pièces + cuisine** dès Fr. 458.— + charges  
**4 pièces + cuisine** dès Fr. 517.— + charges.  
Garages à disposition.  
Eventuellement meublés.

S'adresser : **Gérance Schindelholz-Dénéziat,**  
8, rue du Pays-d'Enhaut, 1630 Bulle.  
Tél. (029) 2 65 55.

### NEUCHÂTEL, rue des Poudrières 61

## A vendre les derniers appartements

habitables tout de suite.  
Vue Imprenable, confort, tranquillité.

- 1 appartement de 4 pièces
- 1 appartement de 2 pièces
- 1 appartement de 1 pièce.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : **Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.**

### DEMANDES À LOUER

#### Près Alassio

A vendre près mer et plage, dans résidences suisses, studios et appartements à partir de 31.400 fr. Visites le week-end en bus, bonne correspondance de train. Crédit disponible par banque suisse. Service de location SWISS TOURING. INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Instituteurs zuricois cherchent, pour la période des cours de vacances (du 15 juillet au 8 août 1974),

#### chambre ou appartement

à Neuchâtel ou aux environs.  
Prière de s'adresser à Real-und Oberschullehrerseminar des Kantons Zurich, Dölttschweg 182, 8055 Zurich. Tél. (01) 33 77 88.

### A LOUER

A louer

#### LOCAL COMMERCIAL

d'environ 30 m2, avec lave-mains et W.-C., situé à la rue des Fahys, à Neuchâtel.  
Loyer Fr. 250.— plus charges.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 67 41.

A louer

#### GARAGE

dans garage collectif tempéré, à la rue des Fahys 123, à Neuchâtel.  
Loyer : Fr. 70.—.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Bôle, au centre du village,

#### local commercial

40 m2, chauffé, deux vitrines, dépôt, W.-C. avec lave-mains.  
Tél. 41 28 66.

### APPARTEMENTS DE VACANCES

#### Haute-Nendaz

A louer  
1 appartement tout confort, 5 lits, 2 terrasses, près télécabine ; sauna, piscine chauffée, entrée gratuite, 250 fr. la semaine ; 1 grand studio 4 personnes, au centre, 200 fr. la semaine.  
Tél. (039) 31 44 53.

## DISPOSEZ LES MURS SELON VOTRE CONVENANCE

## CITÉ BOIS-SOLEIL Les Hauts-Geneveys



#### Situation

Les appartements de la Cité Bois-Soleil offrent des avantages exceptionnels : vue sur le lac et les Alpes, proximité immédiate des forêts, beaucoup de soleil, situation calme et tranquille, à mi-chemin entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. Transports en commun à proximité. Permettre aux couches les plus larges de la population d'accéder à la propriété par étage est l'un des buts que s'est proposé d'atteindre PROCOM.

#### Architecture

Construction moderne et fonctionnelle, isolation thermique et phonique maximale, garages, place et salle de jeux, vastes dégagements, grandes salles de séjour avec cheminée, balcons.

Trois variantes d'appartements, 4 1/2, 5 1/2 pièces, attiques, réalisés par le bureau Gérard Corti, architecte à Saint-Blaise.  
Tél. (038) 33 59 00.

#### Reste à vendre

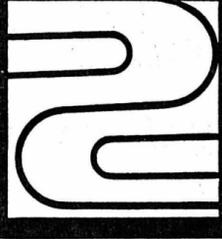
- un appartement 5 1/2 pièces à Fr. 195.000.—
- un appartement 5 1/2 pièces à Fr. 200.000.—
- un appartement 4 1/2 pièces attique Fr. 220.000.—

Hypothèques à disposition. Demandez détails et renseignements à

### PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière

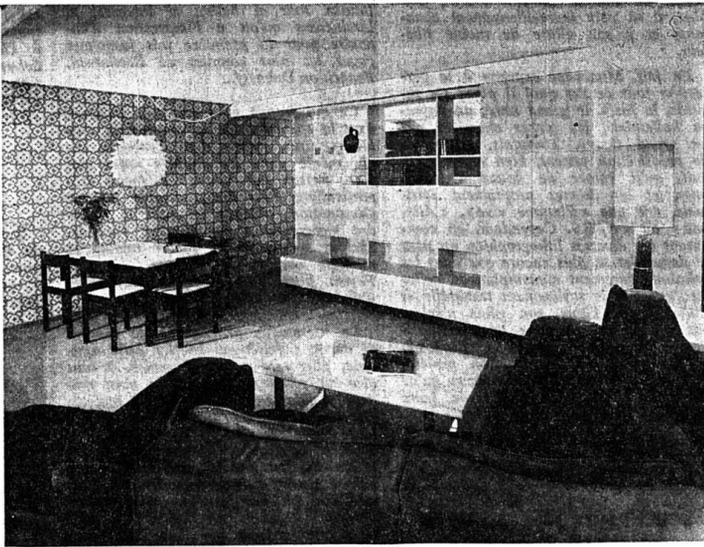
Terreaux 7  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 24 27 77



La Résidence les Chevrons est située entre la vieille localité de Peseux et la forêt. Elle se trouve à proximité immédiate du centre de la commune, avec ses écoles et ses nombreux commerces.  
L'immeuble est, comme son nom l'indique, composé de chevrons successifs qui épousent la pente du terrain. Il est orienté de manière à ce que les appartements bénéficient du maximum d'ensoleillement.

## résidence «les chevrons»

Tout dans les Chevrons est fonctionnel, moderne, sûr.  
Un grand choix d'appartements de toutes grandeurs est offert aux acheteurs.  
Vous apprécierez la qualité des Chevrons en visitant les appartements pilotes décorés par Marcel Jacot, la Chaux-de-Fonds.



Visites  
les mardi et jeudi  
de 19 à 22 heures  
ou sur rendez-vous

Les prix 1973  
sont valables  
jusqu'au  
30 juin 1974

## un placement sûr

**Touraine S. A.**  
Les Bourguillards 16  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 55 55

## bel appartement de 3 pièces

situé dans un immeuble neuf avec ascenseur et à proximité du trolleybus.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

#### Petits-Ponts

à couple tranquille, beau grand appartement 2 pièces

cuisine, W.-C. intérieurs, pour printemps 1974. Gilbert Robert, les Petits-Ponts.

#### BUREAUX à louer pour le 24 juin, dans immeuble commercial au centre de la ville,

**6 PIÈCES**  
Chauffage central général. Ascenseur.  
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires.  
Tél. 25 10 63.

#### LOUIS-D'ORLÉANS A louer pour le 24 juin

**STUDIO DE 30 m2**  
tout confort.  
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires.  
Tél. 25 10 63.

### FAN

#### Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

### FAN-L'EXPRESS

#### Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

#### Délai de réception de la publicité :

**Annonces**  
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

**Avis de naissance et avis mortuaires**  
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**  
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont le hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif des abonnements SUISSE**

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

**ÉTRANGER**  
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

**Changements d'adresse**  
Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.  
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

# CARNET DE LA SEMAINE

**T-Shirt... en famille**



Une mode gaie qui fait fureur !

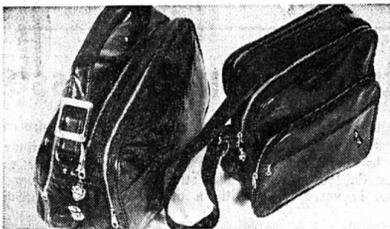
Elle réjouit les enfants et... rajeunit les parents !

Et plus moyen de se tromper : les noms sont imprimés **GRATUITEMENT**, sous vos yeux et à votre convenance.

Très bon marché.

T-Shirt pour enfants	dès	<b>3.95</b>
T-Shirt pour dames	dès	<b>7.95</b>
T-Shirt pour hommes	dès	<b>5.95</b>
Grand choix de motifs	dès	<b>1.50</b>

**Vous les étrennerez à Pâques**



Des sacs de voyage qui seront « dans la course » dès le week-end de Pâques. En skai noir ou brun, **très très légers**. Ils sont pratiques avec leurs 4 poches à fermeture à glissière et leur bandoulière. Rez-de-chaussée. Forme haute 20.- Forme allongée 30.-

**Le blouson roi** « UNISEX », le blouson à tout faire qu'ils préfèrent... pour l'école, les loisirs, le sport.



En jaune, en bleu ou en brun.

En coton satin très résistant.

4 à 6 ans **24.90**

8 à 10 ans **29.90**

12 à 14 ans **34.90**

Encore meilleur marché avec votre **Carte Junior!**

Vous ne l'avez pas?

Demandez-la à notre caisse du 1er étage.

mieux vivre avec les

**armourins neuchâtel**

**Résultat de notre concours « L'objet insolite »**

- Poste TV**  
Mme FAVRE Odette, Poudrières 59, Neuchâtel
- Transistor 3 longueurs d'ondes**  
Mme BRON Cécile, la Maiche, Courfaivre
- Enregistreur cassettes**  
Mme JAWORSKI Lily, Saars 87, Neuchâtel
- Réveil**  
(enfant) EVARD Fabien, Prélancy 5, Boudry
- Réveil**  
Mme TRACHSLER Irène, Philippe-Suchard 22, Boudry
- Réveil**  
M. HOFER Gottfried, Isabelle-de-Charrière 3, Serrières
- Réveil**  
(enfant) CRAMATTE Jacques, rue du Lac, le Landeron
- Réveil**  
Mme WERMELLE Maria, rue de la Colline, Colombier
- Réveil**  
(enfant) DOBLER Philippe, Isabelle-de-Charrière, Serrières
- Réveil**  
Mme HILPERT Renée, Verger-Rond 8, Neuchâtel

Les lots doivent être retirés jusqu'au 31 mars 1974

**« L'archipel du Goulag »...**

... l'ouvrage bouleversant d'Alexandre SOLJENITSYNE paraîtra, en langue française, au début du mois de mai. C'est un livre des plus intéressants sur l'URSS.

Broché, 600 pages, environ **Fr. 30.-**

Venez, dès maintenant le faire réserver à notre rayon de librairie, au rez-de-chaussée.



**Cinéma et photo pour tous...**

... avec « REVUE », la collection d'appareils de photo et cinéma de haute qualité, exclusivité de notre magasin, à des prix très avantageux.

Ainsi, une bonne caméra, le modèle Revue Super 8 S/100, à cassettes avec un objectif 1:1,8/15 mm, ne coûte que **Fr. 119.-**

Les appareils de photo sont eux aussi recommandés pour leurs prix abordables :

Revue-Matic, à cassettes seulement **Fr. 19.90**

Revue Pocket 202, le petit appareil de poche **Fr. 49.50**

**Voyages Jemoli Armourins**

Découvrez la **COSTA TIZIANA**

Perle de la Calabre

Vous y passerez vos plus belles vacances balnéaires de mai à octobre.

Hôtel Costa Tiziana, grand confort. Conditions très avantageuses **1 semaine dès 493.-**

Notre agence de voyages vous renseignera. Pour toutes autres destinations, demandez le prospectus illustré VACANCES D'ÉTÉ

**il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins**

## A LOUER

A louer à Neuchâtel pour le 24 avril 1974

### beau trois pièces

Situation tranquille. Loyer: Fr. 550.-, charges comprises, + place de parc Fr. 25.-. Tél. 25 75 22, interne 81.

## CRESSIER

A louer pour le 1er juillet, appartements de

### 2, 2 1/2, 3 chambres

tout confort. Frigidaire. Tapis tendus. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

A louer, à Colombier, dès le 1er avril 1974,

### appartement 3 pièces

tout confort. Fr. 492.-, charges comprises. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

### A louer splendide villa

construction 1973, style nordique à 1 niveau, très spacieuse, accès facile, à 8 km de Neuchâtel, comprenant: 4 chambres + grande salle de séjour 46 m<sup>2</sup>, avec cheminée, cuisine agencée, hotte de ventilation, etc., 1 W.-C. douche, 1 W.-C. bain, réduit, garage cave congélateur, chauffage électrique à accumulation, meublée ou non, libre immédiatement ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à DX 760 au bureau du journal.

## Le Landeron

A louer bel

### appartement de 2 pièces

région lac. Fr. 300.- y compris charges. Libre dès le 1er mai 1974. S'adresser à M. André Cramatte, tél. (038) 51 26 85.

A louer à Marin

### 2 STUDIOS

Loyer mensuel 345 fr. + charges, 375 fr. + charges, à 600 m environ du trolleybus.

Fiduciaire L. Robert, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 17 17.

## A louer à Saint-Blaise

pour le 1er avril 1974, 3 pièces, tout confort, situation tranquille, vue imprenable. Prix: Fr. 600.- + Fr. 80.- charges.

Possibilité de place de parc intérieur, Fr. 60.-

Pour visiter, s'adresser à M. Mischler, Perrières 32, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 46 44.

## OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel des Platanes, 2025 Chez-le-Bart.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

### sommelier garçon de maison

Tél. (038) 55 29 29.

On cherche une

### employée de bureau

allemand indispensable. Tél. 25 67 40.

**FELCO**

FABRIQUE DE SECATEURS

Félix Flisch 2206 les Geneveys-sur-Coffrane

désire engager

## 2 JEUNES MÉCANICIENS de précision

pour son département outillage et construction de machines-outils spéciales.

Travail varié. Pas de séries.

Prière de s'annoncer par téléphone au (038) 57 14 66.

Confiserie R. Nicole, place Pury, cherche

### ouvrier pâtissier

Semaine de 5 1/2 jours. Congé le dimanche. Tél. 25 17 70.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA 2052 FONTAINEMELON TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département Technique, une

## secrétaire diplômée

qui se verra confier l'élaboration de projets et réalisation définitive de rapports techniques, ainsi que différents travaux de secrétariat inhérents à l'administration d'un département technique.

Le poste proposé est varié. Il fait appel au sens des responsabilités, de l'organisation, à l'esprit d'équipe, ainsi qu'à une réelle mobilité intellectuelle, et il nécessite la maîtrise de la sténodactylo.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

*Savoie-Petitpierre s.a.*

## CHEMISERIE toujours à l'avant-garde de la mode masculine

Seyon 1

NEUCHÂTEL



Radio. Montre. Vitre arrière chauffante.

Allume-cigarette. Phares de recul. Verre feuilleté. Sièges-couchettes. Pneus à carcasse radiale etc.

DATSUN 120Y — Fr. 10 300.-

## Sans supplément!

Inédit! La voiture de la classe 1200 qui offre tout ce qu'une jeune famille peut désirer. Tout... sans supplément de prix! Radio avec présélection, allume-cigarette, vitre arrière chauffante, 2 phares de recul, pare-brise en verre feuilleté, sièges-couchette,

pneus à carcasse radiale, montre électrique... 69 CV, double circuit de freinage avec disques à l'avant, limiteur de force et servo, colonne de direction télescopique... et une ligne merveilleuse! Service assuré, économique: valeur sûre.

Afin d'en avoir un peu plus que pour son argent.

**FRIENDLY DATSUN**

**DATSUN**

Un pari — l'un des 19 modèles DATSUN est fait pour vous.

Faites un essai sans tarder:

Agence générale: Fehlmann Motor AG, 8902 Urdorf. Importateur: DATSUN (Suisse) S.A., 8902 Urdorf. 2052 Fontainemelon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. 2000 Neuchâtel: Garage Le Phare S.A., tél. (038) 24 18 44.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Assemblée de la Caisse de crédit mutuel de Buttes

De notre correspondant régional :

La Caisse de crédit mutuel de Buttes a tenu à la fin de la semaine passée, son assemblée générale annuelle dans la grande salle du collège, sous la présidence de M. Gilbert Dubois. Un nombre assez important de sociétaires étaient présents.

M. Dubois a d'abord souhaité la bienvenue puis il a exprimé ses remerciements et ses félicitations à MM. André Bouquet qui fait partie depuis 25 ans du comité de direction et Fernand Zaugg qui siège aussi depuis un quart de siècle au comité de surveillance dont il est le président. M. Dubois a ensuite présenté quelques considérations sur la situation générale en Suisse à l'heure actuelle, faisant ainsi un intéressant tour d'horizon de notre pays du point de vue économique et financier et rappelant les mesures qui ont dû être prises contre la surchauffe.

Puis M. Max Seever, caissier, présente le résultat du dernier exercice. Le mouvement général a été de 1.152.040 fr. représentant 826 opérations. A profits et pertes, le total des produits fut de 68.471 fr. 44 dont 68.417 fr. 44 représentant les intérêts des débiteurs et 54 francs des recettes diverses. Parmi les charges, les intérêts des parts sociales

se sont élevés à 350 fr., les intérêts aux créanciers à 39.142 fr. 10, les impôts et droits perçus à 15.253 fr. 75, les impôts divers à 528 fr. 95, les frais d'administration à 1310 fr. 40, les dépenses diverses furent de 3953 fr. 59 et le bénéfice net de l'exercice a été de 7932 fr. 65 reporté à la réserve qui se monte actuellement à 65.633 fr. 51.

Les prêts hypothécaires et autres prêts consentis par la caisse se sont élevés à 1.334.328 fr., le crédit à l'Union à 90.504 fr., alors qu'il y a 57 titulaires de parts sociales représentant un capital de 11.000 francs, 447 détenteurs de livrets d'épargne avec un capital de 1.126.741 fr. 84 et 38 porteurs d'obligations pour une somme de 227.000 francs.

Après rapport de M. Pierre Pasche, au nom du comité de surveillance, le rapport de gestion et les comptes ont été adoptés à l'unanimité et décharge a été donnée au comité de direction de sa gestion. M. Gilbert Dubois a ensuite insisté sur le caractère exceptionnel de cette assemblée puisqu'il fallait se prononcer sur une modification des statuts. Cette modification a été approuvée et désormais, la Caisse de crédit mutuel prendra le nom de caisse Raiffeisen.

Le président, avant de clore la partie administrative, a remercié les créanciers,

les débiteurs de la caisse, ainsi que les membres du comité de direction, le caissier et les membres du comité de surveillance de leur travail. Puis, aux participants, le verre de l'amitié a été offert.

## TRAVERS

Pasteur réélu

(sp) Lors de la dernière assemblée de paroisse, M. Jacques-Louis Roulet, pasteur, a été réélu à son poste jusqu'au moment où il prendra sa retraite au printemps de l'année prochaine.

En été 1975, ce sera au tour du pasteur Willy Perriard, de Couvet, d'être lui aussi atteint par la limite d'âge.

## LA CÔTE-AUX-FÈES

Nouvelle doyenne

(sp) Par suite du décès de Mlle Alice Audetat, disparue à l'âge de 93 ans, la nouvelle doyenne de la commune est Mme Rose Grandjean, âgée de 92 ans, alors que M. Timothée Piaget, qui a 88 ans, est le doyen des hommes.

## Assemblée de la paroisse de Môtiers - Boveresse

De notre correspondant :

L'assemblée générale de la paroisse protestante de Môtiers - Boveresse s'est déroulée vendredi soir à la cure de Môtiers en présence d'une trentaine de personnes.

Après des souhaits de bienvenue du pasteur Perret, l'assemblée a entendu un exposé très enrichissant du pasteur André Clerc, directeur du centre social protestant et de Mlle Bourquin, assistante sociale de cette institution. Le but essentiel du Centre social protestant est de traiter en acte l'amour de l'Eglise et de disposer de sa propre organisation. Son personnel qualifié a pour tâche de s'occuper de problèmes de plus en plus difficiles et en particulier ceux de la drogue, de personnes se trouvant en difficultés financières, ou atteintes dans leur santé physique ou mentale et de tout ce qui touche les adolescents. De nombreux centres d'accueil ayant des buts déterminés, ont été créés dans notre canton.

MM. Albert Bourquin, de Môtiers, et Daniel Rosset, de Boveresse, ont été nommés vérificateurs des comptes pour l'exercice 1974. Le pasteur Denis Perret présenta ensuite son rapport d'activité et insista sur l'importance des cultes au cours desquels il y a lieu de communiquer et d'annoncer le message du Christ.

En 1973, il a été célébré six baptêmes, douze mariages et huit services funèbres. L'enseignement religieux destiné à la jeunesse s'est déroulé normalement avec l'aimable collaboration de Mmes Bobillier et Calame. On dénombre dix catéchumènes et 30 enfants des classes de cinquième et sixième années suivant le précatéchisme.

Le pasteur évoqua ensuite les principales manifestations qui se sont déroulées à la salle de paroisse : centre de réflexion concernant la sainte cène, réunion de prières, récital Gil Bernard, conférences, comités, cours de baptêmes,

vente et souper de paroisse. Pendant la période du carême, soit les vendredis 8, 15, 22 et 29 mars, se réunissent une cinquantaine de participants. Au cours de l'année écoulée, une collecte de riz a été organisée en faveur de l'orphelinat de Koumra, établissement dans lequel travaille Mlle Josette Jeanrichard, de Boveresse.

M. Perret a donné divers renseignements concernant les visites faites aux paroissiens. M. Yves Tissot, pasteur stagiaire, a travaillé durant six mois dans la paroisse. MM. Louis Barbezat et Michel Wullemmin ont démissionné du Collège des anciens et ont été remerciés de leur activité. Les activités paroissiales ont soulevé peu de discussions de la part de l'assemblée.

M. Denis Peret a été réélu à l'unanimité et par applaudissements pasteur

de la paroisse de Môtiers - Boveresse. Dans les divers, les paroissiens ont été invités à faire part de leur point de vue concernant la fréquence de la célébration de la sainte cène chaque dimanche. La majorité d'entre eux a fait part de sa désapprobation sur ce sujet. Après la partie administrative, une collation a été servie.

## Après un accident mortel près des Verrières

(c) Le 17 juillet 1973 Mlle Madeleine Invernizzi, employée à la fabrique d'Ebauches de Fleurier revenait des Verrières. Sa voiture fut violemment tamponnée dans cette localité par une voiture arrivant en sens inverse et pilotée par A.C., de Pontarlier.

Tandis que le véhicule de A.C. sortait de la route, son passager fut éjecté et la voiture prit feu. A.C. cependant s'en tira sans mal.

Grièvement blessés, le passager et Mlle Invernizzi furent d'abord transportés à la clinique Saint-Pierre puis à l'hôpital de Besançon. Mlle Invernizzi ne devait survivre que quelques heures à ses blessures.

Cette affaire a été évoquée devant le tribunal de Besançon. A.C. a reconnu sa responsabilité dans l'accident. Le tribunal a décidé de rendre son jugement pénal et civil le 4 avril.

G.D.

## MÔTIERS

Vingt-cinquième anniversaire

(c) La caisse de crédit mutuel de Môtiers fêtera son 25<sup>e</sup> anniversaire le 30 mars prochain. Après l'assemblée générale qui se déroulera au buffet de la gare, une réception avec apéritif aura lieu à la salle « la Grange » du château de Môtiers. Un repas sera servi aux participants et la soirée récréative sera animée par M. Gaston Blanchard, fantaisiste et un orchestre de trois musiciens.

## Commission de taxation

(c) Pour l'année en cours, l'exécutif a désigné MM. Armand Blaser retraité et Jean-Louis Hadorn, administrateur communal, à la commission de taxation qui siégera à Môtiers dès le 6 mai pendant quelques jours.

## Fête des musiques

(c) La fanfare « L'Harmonie » a été chargée d'organiser la 29<sup>e</sup> Fête des musiques du Val-de-Travers qui se déroulera à Môtiers les 24, 25 et 26 mai prochains. Un comité d'organisation s'est constitué et a déjà tenu diverses séances sous la présidence de M. F. Jeanneret de Boveresse. Une souscription vient d'être lancée et le bénéfice sera réparti entre les sociétés affiliées à la Fédération des musiques du Vallon.

## NOIRAIGUE

Commission du feu

(c) Au cours d'une récente séance, la commission de police du feu a constitué son bureau comme suit : MM. Léon Walther président, Georges Jeannot vice-président et Lucien Barbezat secrétaire.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée, 20 h 30 : Flesh and love, les jeunes filles insatiables (20 ans, carte d'identité).

Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.

Buttes - la Robella : installations en service.

Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.

FAN bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76.

Fleurier, police du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

## VAUD - VAUD - VAUD

## Un cours de perfectionnement pour les laitiers et fromagers

De notre correspondant :

En collaboration avec la Fédération romande d'élevage du menu bétail, la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande (FSAS) a organisé un cours de perfectionnement pour les laitiers et les fromagers qui engraisent des porcs. Préparé par M. Daniel Grosclaude, secrétaire de la FSAS, et dirigé par M. André Dupasquier, ingénieur-agronome, à Fribourg, ce cours s'est déroulé du 1er au 15 mars au centre U.F.A. de Vallon (le seul en Suisse romande).

Une dizaine de participants — pour la plupart vaudois et fribourgeois — ont suivi les leçons de plusieurs spécialistes, à raison de deux après-midi par semaine. Le cours formait un tout et l'attestation finale n'était remise qu'à condition d'avoir suivi les exposés sans défaillance, avec le désir manifeste de vouloir approfondir ses connaissances en matière d'engraissement des porcs.

Parmi les sujets traités, citons : les épizooties et la législation qui s'y rapporte ; les maladies infectieuses ; les matières nutritives et la préparation des fourrages ; les problèmes d'élevage, de construction et d'aménagement des porcheries, sans oublier les questions de salubrité, d'évacuation du lisier et d'épuration (le centre UFA possède sa propre station d'épuration).

Au cours du repas de clôture, qui s'est déroulé vendredi soir, M. Maurice Praderand, président de la Fédération romande d'élevage du menu bétail, a félicité les participants au cours et remercié les organisateurs. De son côté, M. D. Grosclaude a commenté le programme du cours, ainsi que les buts à atteindre, remerciant également les personnes qui ont fait des exposés. M. Samuel Peter, quant à lui, a salué l'équipe française présente, qui s'occupe tout spécialement des questions d'épura-

tion. Quant aux participants, ils se sont déclarés enchantés de tout ce qu'ils ont appris durant le cours, se promettant d'en faire leur profit.

PAYERNE

Que va-t-on faire de l'ancien hôpital ?

(c) Depuis la mise en service du nouvel hôpital de zone, sur la colline des Invaudées, le 2 décembre 1972, l'ancien hôpital sis en bordure de la Broye, dans le quartier des Rammes, a été fermé. D'entente avec les services de l'Etat, le comité de l'hôpital étudie la possibilité de transformer et d'aménager le vieux bâtiment en hôpital gériatrique. Mais il semble que le coût d'un tel projet — en période d'économies — serait beaucoup trop élevé. Aussi, devant l'ampleur de la dépense (on parle de plusieurs millions), le comité responsable semble devoir renoncer au projet, préférant finalement construire un pavillon neuf aux alentours du nouvel hôpital de zone, ce qui serait à première vue moins onéreux.

Mais que fera-t-on de l'ancien hôpital ? C'est la question que chacun se pose en l'absence de renseignements officiels. La commune de Payerne, qui projetait de bâtir un immeuble pour les cours professionnels sur un terrain lui appartenant, sis entre la rue de la Passerelle et la rue Derrière-la-Tour, va-t-elle acheter et aménager l'ancien hôpital des Rammes ? Ce serait peut-être une solution plus économique, à une époque où, plus que jamais, les deniers des contribuables doivent être dépensés avec une grande prudence.

## AVENCHES Grièvement blessé par la chute d'un arbre

(c) Un habitant d'Avenches, M. Jean Sterchi, travaillant avec l'équipe des forestiers de la commune, a été victime d'un grave accident dans le bois de Châtel. Le sapin qu'il était en train d'abattre ayant rebondi au cours de sa chute, M. Sterchi a été atteint par l'arbre et grièvement blessé. On l'a transporté au centre de réanimation, à Lausanne. M. Sterchi, qui devait prendre sa retraite dans quelques jours, souffre d'une double fracture de la colonne vertébrale et de fractures de côtes.

## CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Auto contre un arbre deux blessés

(c) Dimanche, vers 1 h 30, M. Gilbert Marthe, âgé de 21 ans, domicilié à Montagny-la-Ville (Fribourg), circulant au volant de son auto sur la route Corcelles - Missy, en direction de cette dernière localité, a perdu la maîtrise de sa machine à la hauteur du stand de tir de Corcelles-près-Payerne, puis s'est écrasé contre un arbre. M. Marthe, légèrement blessé à un genou et à la tête, a pu regagner son domicile. En revanche, sa passagère, Mlle Sylviane Borgognon, âgée de 17 ans, domiciliée à Gletterens (Fribourg), a été transportée grièvement blessée à l'hôpital de zone, à Payerne. L'auto est hors d'usage.

## Vente réussie

(c) A la grande salle de l'Auberge communale s'est déroulée la vente annuelle de la paroisse réformée, qui a remporté un grand succès. La soirée a été agréablement par les productions des sociétés locales.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Albert Hablützel-Barbezat, à Couvet ; Madame et Monsieur Ralph Egli-Hablützel et leurs enfants, à Saint-Triphon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Albert HABLÜTZEL**

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé tragiquement à leur tendre affection, à l'âge de 77 ans.

2108 Couvet, le 15 mars 1974.  
(Rue de la Flamme 3)

Ne vous étonnez pas de cela car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépultures, entendront sa voix et en sortiront.  
Jean 5 : 28.

L'incinération a lieu aujourd'hui lundi 18 mars, à Neuchâtel.

Allocation funèbre à 15 heures, à la chapelle du crématoire.

Prière de ne pas faire de visites ni d'envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Club jurassien, section Jolimont, Couvet, a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Monsieur **Albert HABLÜTZEL**

membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Epouse et maman chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous. Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Auguste Ducommun à Travers ; Madame Anita Rochat-Caretti, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ; Madame et Monsieur Sisto Taboga-Caretti et leurs enfants à Travers ; Madame et Monsieur Léon Monnet-Ducommun, leurs enfants et petits-enfants à Noiraigue ; Monsieur et Madame Edouard Ducommun et leurs enfants à Travers ; Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame René Ducommun ; Les enfants et petits-fils de feu Mme Ruth Ducommun ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Emile Musy, ainsi que les familles parentes, alliées, et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame **Auguste DUCOMMUN**

née ELISA MUSY

leur très chère et inoubliable épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement après une courte maladie, munie des saints sacrements, dans sa 80<sup>e</sup> année.

Travers, le 16 mars 1974.

R.I.P.

L'ensevelissement aura lieu à Travers le mardi 19 mars.

Messe de requiem en l'église Saint-Joseph à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille : rue de la Gare, Travers.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Robert Fernier et l'Ecole de Sainte-Croix

De notre correspondant :

Nous avons signalé, dans une précédente édition, la remarquable exposition d'art artisanal et de peinture organisée par la Société du musée, à Sainte-Croix.

Nous avons relevé, aussi, que pour la plupart des peintres, cette exposition — et une plaquette qu'ils ont éditée grâce à l'initiative de M. René Villard, ancien conseiller d'Etat — était un hommage à

Robert Fernier, le maître de la peinture de la vieille garde sainte-croicienne. Que pense Robert Fernier de cette école de Sainte-Croix ? Après avoir rappelé que Walther Bugnon fut le premier à lui demander des conseils, il ajoute :

« Peu de saisons se succèdent avant que d'autres peintres du dimanche deviennent mes élèves du samedi. Habitant aussi la petite ville industrielle de Sainte-Croix, René Villard, Jules Jacard, Edgar Lecoultré et parfois quelques autres se joignent à Walther Bugnon pour planter leur chevalet au bord du Doubs ou sur les pentes du Chasseron ou du Mont de Baulmes. Une nouvelle école naît de nos séances de travail, l'école de Sainte-Croix ».

Elle est encore, Dieu merci, bien vivante après plus de 40 années d'existence, pour la plus grande satisfaction de ses amis et de tous ceux qui ont contribué à son épanouissement. Mieux, elle n'a cessé, comme une plante bien enracinée, de prospérer et d'enrichir notre mémoire.

« C'est tout un passé », ajoute Fernier, qui vient aujourd'hui à ma rencontre par la magie du souvenir et par celle de l'amitié. « Ce terme affectueux de « patron » dont ils m'honorent m'a profondément lié à leur cause et c'est parce que je reste à leur égard plein de reconnaissance pour les joies qu'ils m'ont procurées, que je ne les considère non plus comme des élèves mais comme des frères dans la pratique d'un art qui nous est commun, et parce que je leur apporte la caution de mon expérience et de mon amitié ».

L'hommage du maître aux anciens élèves, c'est aussi une lettre de noblesse pour cette Ecole de Sainte-Croix qui demeure l'une des plus saines émulations artistiques de la vie du Haut-Jura vaudois.

Grandson

Voilier en difficulté

(c) Dimanche après-midi, la « Brigade du lac » a été alertée. Un voilier était en difficulté au large de Grandson, aux environs de 16 h 05 ; le vent soufflait à ce moment-là avec violence. Finalement, les occupants du voilier ont pu s'en sortir par eux-mêmes et la Brigade n'eut pas à intervenir. Toutefois, on peut vraiment se demander si le moment était bien choisi pour faire de la voile...

Grandson

Voilier en difficulté

(c) Dimanche après-midi, la « Brigade du lac » a été alertée. Un voilier était en difficulté au large de Grandson, aux environs de 16 h 05 ; le vent soufflait à ce moment-là avec violence. Finalement, les occupants du voilier ont pu s'en sortir par eux-mêmes et la Brigade n'eut pas à intervenir. Toutefois, on peut vraiment se demander si le moment était bien choisi pour faire de la voile...

Grandson

Voilier en difficulté

(c) Dimanche après-midi, la « Brigade du lac » a été alertée. Un voilier était en difficulté au large de Grandson, aux environs de 16 h 05 ; le vent soufflait à ce moment-là avec violence. Finalement, les occupants du voilier ont pu s'en sortir par eux-mêmes et la Brigade n'eut pas à intervenir. Toutefois, on peut vraiment se demander si le moment était bien choisi pour faire de la voile...



## Désintérêt

Il en est des « Temps présents » comme des vins. Certains sont de bonne cuvée, d'autres sont plats, insipides et manquent de corps. Ni le premier reportage sur le Pays basque, ni le reportage sur le Viet-Nam n'avaient cet intérêt qui retient le téléspectateur, et si le devoir ne nous avait pas commandé de regarder cette émission jusqu'à l'ultime image, nous aurions fermé notre poste.

« Le Pays basque, côté français » était un de ces reportages que l'on dit « d'ambiance » faute de lui trouver une signification précise. Hors des circuits touristiques, c'est la vie paysanne de montagnards assez proches de nous. Avec, en plus, cette langue euscarienne comparable à nul autre. Et un reste d'une très vieille culture qui tend à disparaître malgré les efforts des autonomistes basques des deux côtés des Pyrénées, sous l'influence de langues plus véhiculaires, l'espagnol et le français.

Ce que l'on comprend mal, c'est que l'on n'ait pas su, ou pas voulu établir de comparaison entre la situation des Basques espagnols, violemment autonomistes et anti-français et les Basques français, de plus en plus « débasqués » puisqu'un sur quatre seulement parle encore sa langue originelle, mais pas trop mécontent d'être Français si ce n'est Pompidoliens...

Aucune allusion historique quant à l'origine de cette race, de cette lan-

gue, de cette culture pourtant méconnue n'a été faite, et c'est ce qui eût été le plus intéressant sur le plan culturel. Plus en tout cas que ces longues séquences où quelques bons curés de campagne réunissent des jeunes et des moins jeunes pour chanter en basque des paroles et des airs qui n'avaient pour nous pas grand signifiant même avec leur traduction en sur-impression.

Que voulaient les réalisateurs en présentant ce Viet-Nam « morne et triste », selon les paroles mêmes de ceux qui ont tourné ces séquences à Hué. Une année, jour pour jour après la signature des accords de Paris ? Rappel que le Viet-Nam, ça existe encore, même si le monde l'a oublié ? Même si beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et que les vietnamiens de cette après-guerre, qui n'est pas encore la paix, souffrent, qu'ils se débattent dans des problèmes économiques terribles, et que plus d'un meurt de faim, tout tranquillement, tout banalement. Il était bon que l'on nous rappelât ceux qui ne nous intéressent déjà plus, ceux qui nous dérangent quand on parle encore d'eux ; ceux qui, maintenant, meurent trop discrètement pour faire la « Une » des informations quotidiennes. Mais fallait-il noyer notre trop fugace honte d'avoir oublié trop vite dans l'ennui d'un reportage sans attrait ?

MONNIER

### FORTE REPRISE

à l'achat d'un appareil

## Miele

Lave-vaisselle - Machine à laver  
appareils ménagers  
Tél. 63 12 06.  
COUVEY

## Enchères immobilières

En vue de sortir d'indivision, les enfants de M. Jean-Ali Perrinjaquet, à Travers, mettent en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 23 mars, à 14 h 30, à l'hôtel de l'Ours, à Travers, les biens immobiliers ci-après :

- 1 maison sise au centre du village, comprenant : 2 appartements, 1 écurie, grange et dépendances ;
- 1 terrain avec garages formant les articles 1464 et 1526 du cadastre de Travers, surface totale 755 m<sup>2</sup>.

Assurance incendie : 54.000 fr. + 75 %  
Estimation cadastrale : 52.000 fr. et 7100 fr.

- 1 forêt sise à la Combe de Mossa, d'une surface de 10.675 m<sup>2</sup>.
- Des champs sis à Travers, formant les articles  
90 Les Lignières champ 4560 m<sup>2</sup>  
2047 Champ de la Pierre champ 8192 m<sup>2</sup>  
2048 Champ de la Pierre champ 12.030 m<sup>2</sup>

Une partie de ces biens-fonds a un caractère de terrain à bâtir.

La visite des bâtiments est fixée aux 16 et 23 mars, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous. S'adresser au No tél. (038) 63 17 13.

Les Etudes des notaires G. Vaucher - A. Sutter, à Fleurier, tél. (038) 61 13 12, et J.-Cl. Landry, à Couvet, tél. (038) 63 11 44, chargées de la vente, sont à disposition des amateurs pour leur soumettre les conditions d'enchères.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Club 44

Guru Maharaj Ji ou le prophète dans le confort

Le programme proposait un film de 70 minutes intitulé « Qui est Guru Maharaj Ji » ainsi qu'un débat. Les disciples du Guru menant la soirée ont eu l'honnêteté de prévenir que le film n'apporte pas de réponse, et que la question reste posée. De toute façon, la réponse ne se trouve qu'en vous, et le Guru n'agit que dans l'optique d'un miroir, vous renvoyant vos propres limitations, et de toute façon, il faut le laisser entrer en vous, pour que cela aille plus loin.

D'emblée donc, le débat plane et se ferme pour ceux qui aiment donner un sens aux mots et qui n'ont pas d'attirance pour les illusions mystiques.

En revanche — et cinéma oblige — il fallait bien redescendre sur terre pour présenter quelques images filmées de ce grand prophète des temps modernes, âgé de 15 ans, qui semble doué d'une bonne mémoire et d'une prédisposition aux voyages. Que ce soit sous le ciel d'Angleterre, dans son Inde natale, aux Etats-Unis, le même discours, ceux pour les rationnels, mais ô combien émouvant pour ceux qui ont le bonheur de partager la « connaissance », sublimée par le baisement des pieds du prophète, geste qui à lui seul transfigure quiconque.

Pour l'heure, ils sont 8 millions dans le monde à partager la même foi ; peut-être n'ont-ils pas tous la connaissance — élément de toute façon vérifiable — mais ils paraissent néanmoins être

prêts à tout abandonner pour suivre le maître révélateur.

Le débat qui s'ensuivit fut naturellement un dialogue de sourds qui se termina en dissection de la Bible. Et en effet, opposer les problèmes pratiques de la vie de tous les jours, être étomné de l'apparat publicitaire et de l'idolâtrie faits autour du jeune Guru, ne trouve pas de réponses sur le même terrain de la part des adeptes. Il est certain que, par exemple, la démonstration intellectuelle de ce qu'est la « connaissance » fut un beau morceau d'éloquence creuse et vaine et on peut regretter qu'un jeune homme si beau parleur et doué d'un certain charme soit victime de tant de phantasmes et se contente, par l'intermédiaire de son troisième œil découvert grâce à la « connaissance », de regarder son intérieur.

Huit millions de personnes qui se pâment dans la vision révélée de leur « intérieur », c'est déjà une jolie petite armée inoffensive, démobolisée, dépolitisée, au sourire radieux et à la philosophie arrangeante.

L'ennui, c'est que ceux qui sont aux commandes, ceux qui prennent les décisions qui engagent l'humanité, ne promettent pas le même regard détaché sur ce monde. « Faites d'abord la propreté en vous et ensuite elle jaillira sur les autres, sur ce qui vous environne », dit un convaincu. Ils étaient déjà quelques-uns l'autre soir, et il nous est permis

de croire qu'aucune « propreté » n'en a pour autant jailli sur les « incroyants ». Mais Guru Maharaj Ji — qui devrait peut-être apprendre chez ses adeptes à avoir une personnalité plus rayonnante et chaleureuse — poursuit ses tours du monde de la paix. Il en est au troisième, et même si dans sa doctrine, il ignore les complexités du XXe siècle, sur le plan pratique, il est bien intégré. « Il voyage en Jumbo » chante le guitariste converti de l'avant-programme, mais surtout il ne dédaigne pas les méthodes du monde moderne pour mener à bien sa mission. Il doit même les connaître tellement bien (lui ou ce que l'on peut supposer être derrière lui) que son entreprise est des plus florissantes et les jeunes disciples, détenteurs de la connaissance, admettent qu'ils ont « les moyens ». Reconnaissons qu'aucun prophète ou autre « leader » religieux n'a jamais bénéficié d'un tel appareil, et même le Vatican, dans ces temps troublés, doit en pâler.

Mais il semble que cela cesse d'être choquant quand on a reçu cette précieuse « connaissance », et nombreux sont les disciples qui s'achèvent au travail pour participer financièrement à cette magnificence. Les apôtres, humanistes ou bienfaiteurs, de tous les temps, du moins ceux que l'on pouvait croire sincères, témoignaient jusqu'à présent d'une certaine décence. Ici rien de tel ; le faste et l'exagération du luxe extérieur n'égalent que le vide et l'absence de fondement de la croyance proposée. L'on peut comprendre qu'un certain désarroi, qu'un penchant pour le mysticisme, arrivent nombre de jeunes à ce prophète qui a la commodité de n'apporter à la fois rien de précis, et tout ce que l'on veut.

Mais il faudrait être naïf, devant l'envie que ce qui devient une véritable machination, pour croire que tout s'arrête à ce gosse de 15 ans, et le prolongement pourrait bien n'avoir rien de commun avec l'esprit de paix.

Donc, la question reste ouverte, intrigante aussi les non-amateurs de la connaissance : Qui est donc réellement Guru Maharajji ?

IF

A la Chaux-de-Fonds, l'animation et la vie culturelle continuent de battre leur plein

Poursuivant son expérience de grouper en « tranches » ses propres réalisations et celles des troupes invitées, le TPR propose trois spectacles pour fin mars.

Tout d'abord, le Théâtre de la Planchette de Strasbourg interprétera, le 23 mars, une pièce d'Anne Perry-Bouquet, « Saint Nicolas mon bon patron ». Cette troupe est sous la direction de Pierre Heymann, qui fut de 1970 à 1972 directeur de la célèbre école d'art dramatique de Strasbourg. Quant à l'auteur, c'est un jeune écrivain dont c'est la première pièce de théâtre. Elle confronte ici tous les mythes gravitant autour du personnage de saint Nicolas aux réalités du monde moderne, en particulier du milieu ouvrier, et ceci sur un mode très alerte où s'allient réalisme et fantastique. Ce spectacle a connu un grand succès au Festival d'Avignon.

Le Théâtre Mobile, qui verra nous conter sa « Foutue histoire », a déjà connu le succès en notre ville par ses précédents spectacles. C'est ainsi la première fois qu'il jouera hors les murs — de Genève s'entend — cette reconstitution de la Révolution genevoise que la critique a fort louée.

Cette référence historique portera-t-elle également ailleurs ? C'est aux spectateurs d'en décider mais de toute façon si l'on connaît l'imagination, l'originalité théâtrale, la vitalité fougueuse d'une troupe qui a su jouer à la fois un « Western » inoubliable et des « Chroniques lunaires de Lorenzaccio » surprenantes, nul doute que cette épopée de 1788-1789 sera passionnante. De plus, le dispositif théâtral est inhabituel et rompt avec la tradition ; il s'agit d'une création collective dont le matériel de base, très sérieux, repose sur des documents et la réalité a place du côté des révolutionnaires tout comme du côté des possédants, donc certainement une très bonne leçon d'histoire.

Et, en un troisième temps, la Compagnie Jean-François Prévand de Paris nous apportera ses pamphlets contre la bêtise sous le titre « Voltaire's Folies ». Les comédiens ont réuni, pour ce spec-

tacle, les pamphlets écrits sous forme de piécettes féroces, que Voltaire imagina pour stigmatiser les ridicules des ennemis de la Raison. On y trouve en particulier la position du philosophe dans les grandes affaires judiciaires de son temps, telles l'affaire Calas et celle du Chevalier de la Barre. Les auteurs écrivent : « Le montage terminé, nous nous sommes trouvés face à une œuvre originale d'une force, d'un comique, d'une actualité même que nous ne lui soupçonnerions pas. » Cette conclusion alléchante est plus qu'un encouragement !

Cette « période de théâtre » qui sera certainement la dernière du TPR, avant la prochaine Biennale, est aussi l'occasion de faire un peu le point sur l'année écoulée. Aussi complexe que soit l'art théâtral, c'est pourtant encore en chiffres que l'on peut peut-être mesurer le plus précisément le succès : 1973, 42.873 spectateurs, 197 spectacles, cap du 500.000e spectateur depuis l'existence du TPR ; des nombres éloquentes et satisfaisants. De plus, qualitativement, le bilan est également positif : les activités d'animation, spécialement dans les écoles, ont un développement réjouissant ; la collaboration avec d'autres organismes culturels se poursuit étroitement et sereinement — Guide du film, Théâtre ABC par exemple.

En outre, la nouvelle politique de spectacles, regroupés sur des périodes brèves, s'avère judicieuse et a rencontré l'adhésion du public, ainsi que permis un meilleur contact entre la troupe et ses spectateurs, toujours présents dans une moyenne plutôt bonne. Moins optimiste est la situation pratique quant aux locaux. Le TPR est toujours sans salle de répétition et condamné à sans

cesse déménager — les décors et accessoires nécessaires pour un spectacle peuvent parfois représenter plusieurs tonnes de matériel — d'un lieu à l'autre pour répéter. Cela semble ainsi pour un avenir assez long ; de nombreuses bonnes volontés se sont attelées à ce problème, mais en fait, d'une manière large, il est difficile de faire comprendre ce besoin.

Pour l'heure, deux spectacles sont en répétition ; deux reprises, puisqu'il s'agit des « Clowns » ce montage qui deviendra un vrai spectacle à destination des élèves du niveau secondaire ; ainsi que « Mooney et ses caravanes » avec une nouvelle scénographie, prévu particulièrement comme petit spectacle, pour salles adéquates. Le TPR participera le 4 mai au Festival du théâtre de l'enfance et la jeunesse, à Belfort, et prépare fiévreusement la prochaine biennale, dont le thème sera : l'Animation théâtrale. Y participeront, outre trois ou quatre spectacles de grande envergure du théâtre d'aujourd'hui, les troupes amateurs qui ont monté un spectacle avec l'appui ou l'aide du TPR, ainsi que les spectacles réalisés dans les écoles, toujours avec la collaboration de la troupe, dans le cadre des animations scolaires. Cette manifestation, dont nous aurons l'occasion de reparler, aura sa partie filmée en vidéo, composée de documents de travail concernant le théâtre. Un programme fort riche donc et qui promet.

Mais pour l'instant, les comédiens évoluent sous les spots des techniciens de l'ORTF venus en notre ville pour filmer le travail réalisé sur le plan de l'animation théâtrale dans les classes du niveau secondaire, domaine particulièrement délaissé en France.

IF

Au tribunal de police

Un colporteur d'un genre spécial

Le tribunal de police a tenu, dernièrement, une audience placée sous la présidence de M. P.-A. Rognon, assisté de Mme C. Ducommun qui remplissait les fonctions de greffier.

J.-M. L. était renvoyé devant le tribunal pour escroquerie, tentative d'escroquerie et publications obscènes. Ce jeune homme, qui avait fait un apprentissage de charcutier en France, s'est soudain trouvé une vocation de colporteur. Ayant décidé de vivre modestement, il avait tout d'abord vendu des cartes postales. Puis, un jour, il a pensé que s'il envoyait ses cartes postales contre remboursement, un certain nombre de gens accepteraient l'envoi et par conséquent lui achèteraient ses cartes. Ce petit commerce marcha tant bien que mal jusqu'au jour où quelqu'un déposa plainte. Lors de son enquête, la police de sûreté devait découvrir un certain nombre de lettres dans lesquelles le prévenu proposait un certain nombre de revues obscènes à de futurs clients qu'il « piquait » au hasard dans le botin du téléphone. De plus, J.-M. L. avait eu des ennuis avec les PTT car il avait envoyé environ 500 lettres non affranchies.

J.-M. L., qui est placé sous patro-

nage, semble avoir compris la leçon et le président, constatant qu'il n'avait jamais été condamné auparavant, lui inflige une peine de 15 jours d'emprisonnement, dont à déduire 9 jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et 135 fr. de frais. Il ordonne en outre la destruction des objets séquestrés.

AUTRES JUGEMENTS

M. L., pour vol et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, est condamné à 20 jours d'emprisonnement pendant deux ans, à 100 fr. d'amende et à 155 fr. de frais.

P. V., pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans, à une amende de 500 francs. D'autre part, il sera placé sous patronage pendant la durée du délai d'épreuve. Le président renonce à révoquer le sursis accordé le 1er octobre 1971 par le tribunal de Horgen mais en prolonge la durée d'épreuve de un an.

A. B., pour abus de confiance, se voit infliger une peine de 15 jours d'emprisonnement, sous déduction de trois jours de préventive, avec sursis pendant trois ans et à 190 fr. de frais. Le sursis est subordonné à la condition que le condamné répare le dommage.

C. H., pour détournement d'objets mis sous main de justice, infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, est condamné à 8 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 130 fr. de frais.

G. B., pour attentats à la pudeur d'une personne faible d'esprit, se voit infliger une peine de trois mois d'emprisonnement sous déduction de trois jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et à 140 fr. de frais.

M. V., pour vol, est condamnée à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et à 80 fr. de frais. (OG)

LE LOCLE

Assemblée de la caisse Raiffeisen

« L'épargne combat l'inflation »

De notre correspondant : C'est au restaurant du « Terminus » qu'une centaine de membres, hommes et femmes, de la Caisse de crédit mutuel du Locle, se sont retrouvés, samedi, pour prendre connaissance de l'activité de leur caisse en 1973 et des nouveaux statuts qui régiront les caisses Raiffeisen. Le président du comité de direction, M. Emile Nicolet, salua les 13 nouveaux membres et adressa une pensée à ceux qui ne sont plus. Puis il parla de l'inflation et des mesures prises par le Conseil fédéral dans le domaine du crédit, et malgré lesquelles la hausse des prix s'est accrue de plus de dix pour cent. Le peu d'argent a obligé la caisse Raiffeisen à faire un choix dans le domaine des prêts.

LE PETIT ÉPARGNANT EST LE GRAND PERDANT

Après la lecture du procès-verbal, M. James Jacot, caissier, présenta les comptes et les commentaires. La somme du bilan s'est élargie de 6.243.709 fr. à 6.459.589 fr. L'épargne a passé de 3.577.726 fr. 60 à 3.660.546 fr. 90. La situation de la caisse sur le plan de la Fédération cantonale est la suivante : le montant du bilan est au 3me rang ; le mouvement général d'affaires est au 1er ; le boni également ; les réserves, au 2me rang et le nombre de sociétaires, également.

Puis M. James Jacot insista sur l'importance de l'épargne qui, si elle avait été encouragée, nous aurait évité la limitation actuelle des crédits. Le grand perdant de l'inflation est le petit épargnant, a-t-il ajouté.

Le roulement d'affaire fut de près de 22 millions. Le bénéfice net est de 25.464 francs. Il a été viré aux réserves. Après lecture et commentaires, les rapports du conseil de surveillance et du comité de révision de l'Union donnés par son président, M. Jean Hirschy,

Nombreuses manifestations

(c) De nombreuses manifestations se sont déroulées, ce week-end, au Locle. C'est ainsi qu'au Château des monts, s'est ouverte l'exposition consacrée à la dynastie des Jurgensen. Plus d'une centaine de personnes y ont pris part. A la salle Dixi, une page de divertissement, avec la Sociale qui donnait son traditionnel concert. Enfin, au Casino-théâtre la troupe Comœdia retrouvait son fidèle public. Nous reviendrons sur ces différentes manifestations dans une prochaine édition.

CARNET DU JOUR

de la Chaux-de-Fonds CINEMAS Corso : 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout (16 ans). Eden : 18 h 30, Les prêtresses de l'amour (20 ans). 20 h 30, Touche pas à la femme blanche (16 ans). Plaza : 20 h 30, Un homme sans pitié (18 ans - prolongations). Scala : 21 h, Les Chinois à Paris (16 ans). DANSE ET ATTRACTIONS Relâche le lundi EXPOSITIONS Bibliothèque de la ville : livres et affiches cubains. Galerie du Club 44 : Robert Ballagh, peintures.

furent approuvés par l'assemblée. Celle-ci procéda à la nomination du comité. M. Emile Nicolet quitte la localité et n'accepta pas une réélection. M. Charles Jeanmaire accepta de la remplacer. Le nouveau comité, nommé pour quatre ans en vertu de nouveaux statuts est ainsi composé : Charles Jeanmaire, président ; Willy Nicolet, vice-président ; Jean Hirschy, secrétaire ; Marcel Huguenin et Léon Vuille, assesseurs. Le conseil de surveillance est formé de Charles-Henri Choffet, président, Alfred Girard, secrétaire et Frédy Vuille, assesseur.

PLUS DE « PRINCIPES CHRÉTIENS »

M. Jacot remit ensuite un plateau dédié à M. Charles Jeanmaire, le nouveau président du comité de direction, et à M. Léon Vuille qui ont accompli un quart de siècle au sein des organes de la caisse. Ce qui donnait le plus de souci au comité, l'adoption des nouveaux statuts, a passé comme une lettre à la poste. Il est vrai que M. Jacot avait su les présenter, relevant les modifications essentielles. Ainsi la raison sociale « Caisse de crédit mutuel » est remplacée par « Caisse Raiffeisen ». Dans la description du but, l'expression « principes chrétiens » fait place aux « principes Raiffeisen ». Les caisses auront la possibilité de se prononcer en faveur du maintien du statut de coopératives qui ont quitté la localité.

C.

De l'un de nos correspondants :

Dans le cadre de leurs activités de loisirs, les Chatons proposaient, mercredi dernier, en matinée, un récital Gérard Peillon, entrecoupé de sketches humoristiques dus à deux Chatons. Gérard Peillon, qui arrive sans grand bruit dans notre cité, est pourtant l'auteur d'une dizaine de disques. Il a déjà sillonné toute la France, avec quelques incursions à l'étranger, sa guitare sous le bras, et un message chanté, à tête du journalisme dans une revue « Jeunesse libérée » et s'est trouvée être le confident de plusieurs amis rencontrés au gré de ses voyages.

Il arrive sans grand bruit, disons-nous, comme devait arriver en son temps, la bonne parole, car c'est précisément le message du Christ qu'il veut faire partager, trouvant la « communication » plus aisée si elle s'accompagne de rythmes et de mélodies.

Parfois, sa famille l'accompagne, sa femme au violon ou à l'orgue, et ses quatre enfants jouant chacun d'un instrument différent.

Gérard Peillon s'inspire de « negros spirituels » pour transcrire des préoccupations d'aujourd'hui et offrir le remède à toute solitude, à tout désenchantement, pour jeunes et vieux, par l'amitié du Christ, ce compagnon de route qui donne valeur à la vie. Les rythmes donc se succèdent, avec des textes directs et compréhensibles, la participation du public est souvent sollicitée. Les quelques auditeurs des Chatons ne se sont pas fait prier et même, ils ont posé après le concert plusieurs questions au jeune chanteur.

Les intermèdes comiques étaient assurés par Thierry Bussard et Pascal Nicolet. Le premier, en particulier, a démontré une décontraction remarquable à jouer l'amusé et nul doute qu'avec quelques conseils adéquats, il ferait un bout de chemin.

Quelques numéros étaient assez drô-

Chez les Chatons : du récital Gérard Peillon à la finale de football-tennis

les, celui par exemple de l'auto-stoppeur chargé par un automobiliste complaisant accompagné d'un gros toutou particulièrement intéressant.

Un tout autre genre de manifestation, toujours chez les Chatons, s'est déroulé samedi dernier. Le tournoi de football-tennis, auquel ont participé quatre équipes, prenait fin. C'était la date de la remise du challenge, gagné par le F.-C. Etoile, qui en six matches, a remporté dix points. Le classement se présente comme suit : 1) F.-C. Etoile, avec 10 points ; 2) F.-C. Floria, 8 ; 3) F.-C. La Chaux-de-Fonds, 4 ; 4) F.-C. Le Parc, 2.

Tous les matches se sont déroulés dans une très bonne ambiance et même, de l'avis d'observateurs expérimentés, une sensible amélioration de la qualité du jeu a été dénotée. Dans toutes les équipes, des joueurs remarquables se sont dévoués. Cette compétition était organisée par les Chatons, tout comme ils avaient déjà mis sur pied un tournoi de pétanque. Il s'agissait surtout d'encourager la pratique du sport, de redonner du piquant à un entraînement en salle, et de maintenir l'esprit de perfectionnement.

Ces buts semblent donc atteints et les équipes ont fait des progrès notables durant le tournoi, de sorte que le F.-C. Etoile a dû croquer jusqu'au dernier affrontement. Relevons qu'il bénéficie de quelques « inters » dignes de renom... Mais l'équipe devra encore maintenir son rang et refaire ses preuves trois fois consécutivement ou trois fois en cinq ans pour garder définitivement la coupe du vainqueur.

Car les Chatons sont bien décidés à continuer cette expérience, et l'euphorie de la distribution de petits prix ou documentation sportive à tous les coéquipiers, n'a recouvert que passagèrement tout le sérieux accordé à cette manifestation intéressante.

IF

VAL-DE-RUZ

Les travaux du jardin

Le printemps est à la porte

Bien que l'hiver n'ait pas été très froid, la saison n'est actuellement guère avancée bien qu'ici et là les bourgeons soient entr'ouverts et que les premières fleurs ouvrent leurs corolles aux rayons du soleil. Le printemps est à la porte et le mois de mars n'est pas de tout repos pour le jardinier. Ce n'est en effet pas quand le 21 mars est là qu'il faut commencer à « penser » jardin. Au contraire, celui-ci doit être prêt pour éviter la moindre perte de temps. De nombreux travaux peuvent en effet être exécutés sans tarder au jardin d'agrément ou au jardin potager. En plus des travaux extérieurs, de

nombreuses plantes peuvent être semées ou mises en végétation, sous châssis. Si des « carreaux » n'ont pas encore été préparés, il est grand temps, par une journée sèche de continuer les bûches. Si, avant l'hiver, on a bûché à grosses moites, les éléments atmosphériques se sont chargés de réduire et d'ameublir la terre par la succession des gels et des dégels. Au printemps, il faut éviter la dessiccation et le durcissement ; émettez par conséquent soigneusement la terre au moment du bûchage. On continuera le défoncement des parcelles de terre dont la couche arable épuisée ou mauvaise doit être enfouie profondément à deux ou trois longueurs de bêche. On explorera profondément la terre pour y prélever les racines et les pierres.

Dans les jardins potagers on profitera, dès les premiers beaux jours, de tracer les plates-bandes, les planches, les massifs, les chemins et les sentiers. C'est aussi à cette époque que le jardinier se transforme en maçon, qu'il peut construire ou remettre en état des murs, des dallages et des bordures.

FERTILISATION

Si on incorpore au sol du fumier, il faut avoir soin d'utiliser uniquement du fumier bien décomposé faute de quoi, on risquerait de cultiver des légumes dans une terre que l'on croit riche en éléments fertilisants.

Alors que l'azote notamment ne serait mise à la disposition des plantes qu'après la récolte. On incorporera également à la terre, lors du bûchage ou de la préparation du terrain, par semis

ou plantation, des terreaux de compost ou de feuilles décomposées. On peut aussi épandre et mélanger à la terre tous les engrais organiques. L'épandage à raison de 5 à 10 kg à l'are de cyanamide de chaux permettra la désinfection du sol tout en apportant l'élément calcaire et surtout l'élément azote indispensable à la production de beaux légumes. Il n'est pas trop tard, mais il est temps, de réviser soigneusement l'outillage, d'affûter les outils tranchants (bêche, binette, sécateur, serpette, etc.) de remplacer les manches défectueux (ne pas oublier de les poncer soigneusement avant de les placer sur les outils et pour leur donner long usage les enduire soigneusement de deux couches d'huile de lin).

TAILLE DES PETITS ARBUSTES

Les petits arbustes fruitiers (groseillers à grappes, cassis) seront taillés soigneusement. C'est le dernier moment. La future production fruitière se trouve sur les branches de plus d'un an et de moins de cinq ans. Les jeunes branches partant de la souche serviront à remplacer les vieux rameaux ; il faut les tailler aux deux tiers de leur longueur. S'il y en a trop, couper les plus flétries. Enlever également les bois morts ou malades. Veiller que tous les rameaux soient écartés les uns des autres de 10 cm au moins.

Penser enfin à répandre au pied des arbrisseaux une poignée ou deux d'engrais complet et à traiter par la suite contre les insectes et les cryptogames.

J. de la H.

2 croisières de printemps



avec «FRANCE»

«CYCLADES» 8 jours du 30 avril au 8 mai Cannes, La Pirée, Croisière dans les Cyclades, Kusadasi, Mykonos, Naples, Cannes. Dès FS. 1.690.-

«IBÉRIQUE» 5 jours du 15 au 20 mai Cannes, Gibraltar, Lisbonne, Le Havre. Dès FS. 660.-

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Consultez votre agent de voyages

Sous réserve de modifications

# Une roue de secours pour votre **salaire**



Un pneu de votre voiture est à plat. Le temps de changer de roue, et vous repartez. Sans problème, parce que vous aviez une roue de secours.

Un accident, une maladie peuvent vous immobiliser définitivement. Vous serez dans l'impossibilité de gagner votre vie et celle de votre famille.

Disposerez-vous alors d'une roue de secours qui vous permette, à vous et aux vôtres, de "poursuivre la route" ?

**Notre rente en cas d'incapacité de travail est la roue de secours de votre salaire ou du produit de votre activité lucrative.**

Au moment voulu, elle vous procure un revenu de remplacement aussi longtemps que nécessaire.

Cette rente est une forme de prévoyance garantie par la Vaudoise Vie, compagnie d'assurances sur la vie, fondée par la Mutuelle Vaudoise Accidents.

Pour en savoir davantage, demandez-nous notre prospectus. Quels que soient vos problèmes d'assurances :

accidents  
maladie  
responsabilité civile  
casco  
caution  
véhicules à moteur

incendie  
vol  
dégâts d'eau  
bris de glaces  
vie  
rentes  
prévoyance pour le personnel

nous sommes là pour vous dépanner.

Avec nos 50 agences réparties dans toute la Suisse.

 **Vaudoise Vie**  
**Mutuelle Vaudoise**

Siège social: Place de Milan, Lausanne

Jacques Etzensperger, agent général, 5, rue du Musée, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 61

**JURA - JURA - JURA - JURA - JURA**

**Dans une résolution adressée au Conseil fédéral  
L'ASSOCIATION DES JURASSIENS DE L'EXTÉRIEUR VEUT  
FAIRE ENTENDRE SA VOIX... AVANT LE PLÉBISCITE**

De notre correspondant :  
A l'issue des travaux de son congrès et de son assemblée, l'Association des Jurassiens de l'extérieur a tenu une importante conférence de presse, à Genève. Lieu de la réunion, dimanche après-midi, ceci après avoir procédé à l'élection de son nouveau président, M. Bossard, de Lausanne. Divers orateurs se sont exprimés avant d'ouvrir le débat et de répondre aux questions des journalistes.  
Il a été donné lecture d'une longue lettre adressée au Conseil fédéral, lettre qui met l'accent avec force sur les causes, la nature et la portée de l'importante émigration jurassienne. Actuellement, plus de 60.000 personnes originaires du Jura vivent à l'extérieur et une récente enquête a démontré que celles-ci, pour une bonne moitié, peuvent être qualifiées de sympathisantes à la cause séparatiste. Selon l'association, 15 à 20 % des émigrés ont des rapports statutaires avec cette organisation (l'Association des Jurassiens de l'extérieur) et c'est au nom de cette importante fraction que le bureau de l'association a décidé de se manifester, de faire entendre sa voix. Dans la lettre au Conseil fédéral (datée du 14 mars) il est écrit notamment (nous citons) : « Cette émigration massive continue et s'aggrave. Les derniers chiffres officiels démontrent de façon spectaculaire et incontestable qu'on se

trouve en présence d'une véritable saignée démographique. Elle touche les couches les plus jeunes et les mieux formées — aux frais de nos communes — de la population.  
» Les effets de l'annexion à l'Etat de Berne ont retardé le développement du Jura et ce retard contribue à chasser des milliers de personnes compétentes. » Après avoir ainsi souligné le caractère exceptionnel de l'émigration jurassienne, et expliqué que ces émigrés, contrairement à la plupart des Confédérés vivant hors de leurs cantons, ont conservé une volonté politique orientée vers leur patrie d'origine, la lettre aux conseillers fédéraux poursuit :  
« Le citoyen n'a pas besoin de longues explications pour considérer comme une injustice le fait qu'un Confédéré établi depuis trois mois dans le Jura puisse décider du sort de celui-ci, alors que ce même droit est retiré à un Jurassien ayant émigré depuis trois mois. Accorder certains droits politiques à des ressortissants non résidents n'est pas une absurdité. Lorsque le canton de Neuchâtel, lors du plébiscite de 1848, réserva le droit de vote à ses seuls ressortissants, quel que fut leur domicile, lorsque la Confédération étudia la possibilité d'accorder certains droits aux Suisses de l'étranger, lorsque divers cantons accordent des droits communaux à leurs émigrés, tous s'inspirent

d'une analyse proche de la nôtre. L'importance du droit ne doit pas vous échapper. Il convient de rappeler que c'est en vertu de ce droit qu'un des membres de votre Conseil fédéral (M. Graber) représente le canton de Neuchâtel, conformément à la Constitution fédérale, bien qu'à l'époque de son élection à la magistrature suprême, il ait été domicilié dans le canton de Vaud.  
Dans sa conclusion, la lettre de l'association souhaite que ce problème soit l'objet d'une étude approfondie, elle insiste une fois encore sur l'injustice criante que constituent les modalités du scrutin fixé au 23 juin et elle demande que le Conseil fédéral reçoive une délégation de son comité, soit pour apporter des correctifs au plébiscite du 23 juin, soit en vertu du respect des droits des Jurassiens de l'extérieur, elle affirme enfin que rien ne la fera renoncer à sa revendication principale, quelles que soient les décisions prises par le Rassemblement jurassien, auquel elle renouvelle par ailleurs sa fidélité.

**LA RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS**

L'association a remis aux journalistes présents le texte de la résolution adoptée par elle le 17 mars 1974. En voici la teneur :

« L'Association des Jurassiens de

l'extérieur (AJE) réunie en congrès et assemblée des délégués :  
— rappelle à l'opinion suisse qu'elle regroupe des milliers d'adhérents et exprime la volonté de milliers d'autres émigrés ;  
— attire l'attention du Conseil fédéral et des gouvernements cantonaux sur les conséquences irréparables de leur inaction devant un problème vieux de 159 ans ;  
— insiste sur le caractère dramatique de l'hémorragie démographique qui frappe le Jura ; les cantons suisses, bénéficiaires de cette affluence de travailleurs, ont un devoir de solidarité à l'égard du Jura ;  
— conteste les modalités du plébiscite « à la bernaise » qui sont contraires au droit des gens et écartent des urnes des citoyens et citoyennes que le plébiscite fera changer de nationalité ;  
— donne mandat à une délégation de son comité d'aller défendre au Conseil fédéral les prises de position ci-dessus.  
Ainsi il est démontré que les Jurassiens de l'extérieur n'entendent pas du tout être écartés du sort prochain qui sera réservé à leur terre d'origine et qu'ils sont prêts à élever le ton si cela leur paraît nécessaire.  
Reste à attendre et à connaître l'accueil que le Conseil fédéral réservera à cette démarche.  
René TERRIER

**AVANT LE PLÉBISCITE DU 23 JUIN  
Une lettre aux conseils communaux de tout le Jura**

Le comité d'action contre la séparation et l'éclatement du Jura a adressé, aux maires et aux conseillers communaux du Jura, une lettre concernant le plébiscite du 23 juin prochain :  
« C'est certainement avec passablement d'apprehension que vous voyez s'approcher la date du 23 juin prochain.  
» Un comité largement représentatif — dont les noms des principaux responsables ont été communiqués par la presse — s'est donné pour tâche d'inviter les Jurassiens à donner la préférence à l'aménagement du statut du Jura et à se prononcer contre la séparation et l'éclatement du patrimoine jurassien. Une pareille tâche implique évidemment une vaste campagne d'information. Nous y vouerons tous nos soins et ferons preuve d'un maximum d'objectivité. Notre comité ne répondra à aucune attaque et s'abstiendra de toute polémique.

» L'important est que la votation du 23 juin se déroule dans un climat de tolérance et ne soit troublé par aucun acte de contrainte.  
» Nous n'ignorons pas la responsabilité qui incombe aux autorités préfectorales et locales jurassiennes pour assurer la régularité et la sincérité du vote. Nous savons qu'elles feront leur possible pour remplir leurs tâches. Nous tenons à leur exprimer par avance notre vive gratitude.  
» De notre côté, nous pouvons vous donner l'assurance que nous mettrons tout en œuvre pour que ce scrutin historique se déroule dans le calme et la dignité.  
» Veuillez agréer, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers communaux, l'expression de nos sentiments les meilleurs. »

**BIENNE**

**Cérémonie de clôture au gymnase économique**

De notre correspondante :  
Devenue simple section du gymnase économique, l'ancienne école de commerce de Biemme se voit, en outre, contrainte de terminer son année scolaire et de faire passer ses examens avant Pâques alors que ceux de la section de maturité ont lieu en automne.  
Tel est le fruit de la coexistence insolite de deux systèmes scolaires dans une même école, incongruité qu'on ne stigmatisera jamais assez.  
Ayant donc deux cérémonies de clôture à organiser, on a recouru, pour celle du diplôme, aux « moyens de bord », mais la manifestation de vendredi a plu précisément, à cause de sa sobriété. On a renoncé à infliger à un membre de la commission le facheux pensum d'un laïus aux inévitables lieux communs débités avec plus ou moins d'agrément. Deux brefs exposés de deux

professeurs, agrémentés de chants interprétés par le chœur des élèves, puis, ce fut la remise des diplômes par le recteur Mario Hess, suivie d'un apéritif offert à une assistance aussi nombreuse qu'enthousiaste.  
Sous la direction de M. Dreddy Hofer, qui sort heureusement des sentiers battus, le chœur des élèves interpréta ensuite un negro-spiritual, puis deux extraits des « Carmina burana » de Carl Orff. Le même professeur fit ensuite un exposé sur la situation économique.  
Toute réduction des heures de travail, devait-il souligner, se traduirait par une chute de la production, dont par une baisse du niveau de vie, baisse dont il faudra bien s'accommoder si l'on désire la semaine de trente heures et des loisirs prolongés.  
On entendit ensuite M. Fritz Gfeller, qui analysa les résultats d'une enquête faite parmi les élèves, concernant leur intérêt à l'égard de la politique. Il est évident que, dans un établissement où prédominent les jeunes filles, la politique n'exerce pas un attrait irrésistible. L'enseignement de l'instruction civique pourrait-il développer la volonté de collaborer à la chose publique ? La question reste posée !  
R. W.

**DOUANNE**

**Les pêcheurs ont siégé**  
(c) Les professionnels de la pêche venus de tout le pays se sont retrouvés à Douanne, samedi, à l'occasion de la 49<sup>me</sup> assemblée de leur association. Les débats se sont déroulés sous la présidence de M. Arnold Martin, de Gléresse.

**« Le bateau est plein »**

La table ronde organisée par « L'Arbeitskreis fuer zeitfragen », (institution religieuse), s'est tenue hier soir à la salle Farel, à Biemme. Intitulée « le bateau est plein », la discussion a porté sur un sujet de brûlante actualité, puisqu'il s'agissait de la police d'asile concernant les Chiliens. Les orateurs de la soirée étaient le conseiller national Jean-François Aubert, de Neuchâtel, M. Hans Mumenthaler, du département fédéral de justice et police, et les pasteurs Fritz Schneider, président d'Amnesty international et Peter Vogelsanger, de Zurich.

**Piéton blessé**

(c) Samedi, vers 17 h, deux voitures sont entrées en collision au carrefour place du Moulin - rue Centrale. Dégâts : 1000 francs.  
Vers 20 heures, à la hauteur du café Astoria, rue du Marché-Neuf, on a enregistré un accident similiaire. Dégâts 500 francs.

**Tôles froissées**

(c) Hier, vers 10 h 30, un piéton, âgé de 71 ans, a été renversé par une voiture. Souffrant de blessures à la tête, il a été hospitalisé à l'hôpital de district.

**A la « Guilde » de la Vieille-Ville  
Il faut des places de parc !**

De notre correspondant :  
La 45<sup>me</sup> assemblée générale de la « Guilde » de la Vieille-Ville de Biemme s'est déroulée vendredi soir au restaurant Saint-Gervais, sous la présidence de M. Hermann Hostettler. Dans son discours, il constata avec satisfaction que le nombre d'adhérents s'élevait déjà à 258, ajoutant que l'association accueille en son sein tous ceux qui soutiennent la cause du vieux quartier.  
M. Hostettler a ensuite procédé à la répartition du travail entre les membres du comité avant d'évoquer le chemin parcouru. En 1973, la kermesse a rapporté un bénéfice de 700 francs. « Il n'y a pas lieu de faire des folies », a dit à ce propos le caissier, M. Hans Lüdi, qui présentait les comptes pour la dernière fois, après une activité fructueuse. M. Heinz Strobel lui succédera.  
L'action politique la plus importante fut la campagne contre l'« Onde verte » qui était censée canaliser tout le trafic par la rue du Canal et qui aurait coupé

(si le projet avait été accepté par le peuple) la Vieille-Ville en deux, l'isolant définitivement du centre commercial.  
M. Paul Luthi, président d'honneur, souligna le succès remporté par le concours photographique organisé durant la kermesse, dont les premiers prix devaient revenir à M. Hunyadi, de Biemme.  
La fête de la Saint-Nicolas a attiré une foule joyeuse d'enfants ; 500 paquets ont été distribués devant l'église de la place du Ring.  
M. Henri Dubuis, responsable des problèmes architecturaux, a invité l'assemblée à rester vigilante car « chaque jour on remarque de nouvelles blessures faites au vieux quartier, lors de transformations ou de rénovations ». Pour conclure, le président souligna que c'est le manque de places de parc, aux abords immédiats de la Vieille-Ville, qui se fait le plus durement sentir pour l'économie du quartier.  
M. E.

**FRIBOURG**

**LE CONSEILLER FÉDÉRAL KURT FURGLER À FRIBOURG  
Communes fortes = Confédération forte**

De notre correspondant :  
Les 277 conseillers communaux du district de la Sarine ont prêté serment samedi, lors d'une cérémonie officielle particulièrement brillante. Cette solennité inédite était due à la présence du conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du département de justice et police. Le magistrat adressa aux élus une brève allocution, parfaite dans la forme, sans quitter le terrain des recommandations d'ordre général. M. Laurent Butty, préfet de la Sarine, conseiller national, préconisa l'institutionnalisation de « conseils régionaux ». Un groupe de manifestants tenta de troubler la fin de la cérémonie, dans les jardins de l'université. Ils furent promptement neutralisés par la police.  
Une double haie d'honneur du contingent des grenadiers de Fribourg salua les invités et les élus à leur entrée dans l'aula de l'université. Aux côtés de M. Furgler prirent place M. Butty, M. Max Aebischer, président du gouvernement fribourgeois, M. Rémi Brodard, conseiller d'Etat, directeur des communes et paroisses, M. Alfred E. von Overbeck, recteur de l'université et M. François Macherey, vice-président du Grand conseil, ainsi que M. Pierre Glasson, ancien conseiller d'Etat et conseiller national.

**FORT RAJEUNISSEMENT**

M. Butty salua, pour la première fois, huit « consillères » : Mmes Juliette Python, d'Arconciel, Esther Cudre-Mauroux, d'Antigny, Denise Panchard, de Belfaux, Marianne Tinguely, de Ferplocz, Marguerite Hausch, de Granges-Paccot, Colette Rouiller, de Marly, Bernadette Sallin, de Neyruz et Marie-Thérèse Bise, de Villars-sur-Glâne. Elles furent fleuries et tout spécialement congratulées. Sur 277 consillères communales, on compte 106 nouveaux, soit plus de 38 % (31,6 % en 1970). Après l'appel nominal, le corps de musique officiel de l'Etat et de la ville de Fribourg, la « Landwehr », dirigée par M. Jean Ballass, fit étalage de sa classe et de sa magnifique forme à la veille de son voyage au Japon en interprétant le poème symphonique de Sibellus, « Finlandia ». Les autres interventions de l'ensemble furent également d'une enthousiasmante qualité.

**INSTITUTIONNALISER LES CONSEILS RÉGIONAUX**

Les tâches collectives essentielles qui

attendent les exécutifs communaux furent rappelées par M. Butty : aménagement du territoire, constitution de consortiums intercommunaux pour la réalisation de tâches diverses (zones industrielles, épuration des eaux, incinération des ordures, maintien des zones de verdure). De nouvelles écoles secondaires devront être créées. Faisant écho aux préoccupations que viennent d'exprimer les jeunes du PDC, le préfet affirma que ces réalisations seront à la fois fonctionnelles et proportionnées aux moyens des communes.  
Selon M. Butty, il est temps d'institutionnaliser des conseils régionaux, pour le « Grand-Fribourg » notamment, afin que les progrès indispensables ne puissent être contrecarrés par l'opposition d'une seule commune. Parmi les problèmes qui doivent trouver une solution d'ensemble, celui d'un futur hôpital gériatrique est inéluctable. Enfin, le préfet insista sur les préoccupations de maintes communes à toile de fond agricole. Et il appela de ses vœux une rémunération équitable de la paysannerie.

**M. FURGLER : RÉFLEXIONS SUR LE POUVOIR**

Ancien étudiant à l'Université de Fribourg, M. Kurt Furgler a gardé d'étroits contacts avec cette ville et ce pays. M. Butty le remercia d'avoir accepté d'y venir en pleine session des Chambres fédérales pour parler aux conseillers sarniens, et au travers d'eux à ceux de toute la Suisse, du rôle des communes. Il rappelle que feu Jean Bourknecht, l'ancien syndic de Fribourg devenu conseiller fédéral, avait fait de même.  
« Sans communes fortes, la Suisse ne sera jamais forte », déclara M. Furgler. Il rappela aux élus qu'ils ne sont que les dépositaires momentanés du pouvoir que leur confie le peuple. Il leur demanda de faire abstraction de leur intérêt pour rechercher opiniâtement l'équité, la justice et le bien commun, avec une sollicitude particulière pour les faibles. « Ne cherchez pas avant tout les applaudissements du public, ni l'approbation des autorités cantonales et fédérales. Car la tâche des hommes politiques est de chercher à voir plus loin que leurs concitoyens, en ne se préoccupant que de l'approbation de leur conscience dans la quête d'une synthèse entre l'ordre et la liberté. »

Le seul trouble quelque peu sensible fut apporté par un groupe d'une vingtaine de manifestants de la ligue marxiste révolutionnaire, du parti du travail, du parti socialiste et du comité Chili. Ceux-ci déployèrent, dans les jardins de l'université, des banderoles où étaient associés les noms de MM. Furgler et Pinochet, réclamant notamment la suppression de l'exigence du visa pour les réfugiés chiliens. Une escouade de gendarmes intervint et saisit la plupart des callots, tout en maintenant les jeunes gens à distance, tandis que les grenadiers tiraient leur traditionnelle salve d'honneur, que la police photographiait les manifestants et que les manifestants photographiaient les agents en civil et les gens de presse...  
Michel GREMAUD

**Avortement et contraception : un cycle de conférences**

(c) La première d'un cycle de trois conférences consacrées à l'avortement et à la contraception aura lieu au Mouret, jeudi. Organisée par les jeunes démocrates-chrétiens de Sarine-campagne, elle comprendra un exposé assez bref de Mme Marie Barbey, attachée au service Pro Familia, à Lausanne. Une large place sera laissée au débat subséquent. Le problème sera considéré sous l'angle social et familial.  
Les deux autres conférences seront organisées en d'autres lieux, hors du district de la Sarine éventuellement. L'une sera consacrée à l'avortement et à la contraception vus sous l'angle médical et l'autre sous l'angle politique.

**Enfant blessé**

(c) Samedi, vers 16 h 50, une conductrice de Grolley circulait de son domicile en direction d'Avry-sur-Matran. A l'entrée de Noréaz, elle heurta un enfant, Christian Courlet, 10 ans, de Noréaz, qui courait après un ballon. Souffrant notamment d'une fracture d'une jambe, l'enfant fut transporté à l'hôpital cantonal.

**« Solidarité tiers monde » : l'effort de Fribourg**

(c) Pour cette année, le comité fribourgeois de « solidarité tiers monde » s'est vu attribuer le soutien de deux œuvres. Il s'agit tout d'abord de poursuivre l'aide à l'école d'infirmières de Chicoué (Mozambique) qui prépare du personnel infirmier pour tous les hôpitaux et policliniques du pays, sans subvention de l'Etat. D'autre part, des fonds seront attribués au centre de formation professionnelle de Nouna (Haute-Volta), dont les apprentis appartiennent aux couches les plus pauvres de la population.  
L'an dernier déjà, le comité fribourgeois que préside M. Paul Torche, ancien président du Conseil des Etats, avait lancé auprès des milieux économiques du canton une action en vue de sauver l'œuvre d'un missionnaire fribourgeois, feu le Père Louis Heimo, en Thaïlande. Une part de l'aide était déjà attribuée à l'école d'infirmières de Chicoué.  
L'association « solidarité tiers monde » a été créée par les conseils suisses des missions évangéliques et catholiques. Les œuvres font l'objet d'une étude préalable. Et l'attribution des fonds est strictement contrôlée. Les comités locaux travaillent bénévolement et les frais administratifs sont minimes.

M.G.

**Elections paroissiales fribourgeoises  
Romont : à trois contre un**

De notre correspondant :  
Les élections paroissiales n'ont nullement soulevé l'enthousiasme des électrices et électeurs. Dans 102 paroisses, elles étaient tacites. Ainsi, on n'a voté hier que dans une seule des six paroisses catholiques de Fribourg, celle de Saint-Nicolas. Un affrontement, toutefois, suscitait de l'intérêt : celui qui opposait deux listes à Romont. La liste dite « paroissiale », celle de M. Lang, président sortant, exprimant la tradition, est sortie gagnante. Elle l'a emporté à trois contre un sur la liste dite « nouvelle », émanant des mouvements paroissiaux et du Conseil de communauté, soutenant le curé Sauter et « marquée » par l'affaire des capucins.

La campagne électorale avait été calme en dépit des remous provoqués par l'affaire des capucins. On estime que ces événements ont resserré les rangs des traditionalistes de la tendance Lang qui, personnellement, sort de la bataille en n'ayant perdu qu'un minimum de plumes. Alors même que les capucins n'étaient pas directement en cause, la tendance « progressiste » incarnée par le curé de la paroisse, est donc nettement battue en brèche. Il faudrait toutefois tenir compte d'autres facteurs qui nuancent cette interprétation.

**UNE FEMME À SAINT-NICOLAS**

Deux listes étaient en présence dans la paroisse de Saint-Nicolas, à Fribourg. Celle de l'Entente paroissiale l'a emporté nettement. La deuxième, émanant de jeunes gens, n'avait pas bénéficié d'une propagande incisive. On a compté 895 votants sur plus de 2000 électrices et électeurs qui ont fait place à une femme, Mme Madeleine Sallin. Ont été élus : MM. Philippe Veli, ancien président ; François Betticher (nouveau) ; Bernard Clément ; Ernest Gendre, Mme Madeleine Sallin.

**L'avenir de Corgémont**

De notre correspondant :  
La commission d'urbanisme de Corgémont a siégé récemment sous la présidence de M. A. Renfer. On y a notamment discuté du futur plan de zone et de la protection des sites. Les nouvelles constructions dans la région de la Combe-du-Rez devront s'intégrer au paysage. La ferme de Chaumin conservera son cachet ainsi que celle du Couvent, située au centre. Dans la zone située entre la voie ferrée et le pont de la Suze, on améliorera les voies de communication, toutefois les vieilles fermes, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, ne pourront pas être conservées, leur restauration revenant trop cher. Le plan de zone devra servir de base au développement de la localité au cours des quinze prochaines années et le plan directeur sera valable pour 30 ans au minimum. La prochaine séance de la commission sera consacrée à l'équipement sportif. Enfin, les propriétaires seront convoqués le 29 avril.

**La « Soeur visitante »**

(c) Le financement de l'œuvre de la « Soeur visitante » pose des problèmes. En effet, si Corgémont en supporte la plus grande partie, les communes de Sonceboz et de Cortébert ne semblent pas disposées à fournir une contribution.  
Les autorités de Corgémont souhaitent que l'on parvienne à une entente intercommunale car les œuvres sociales comportent des obligations auxquelles les communautés ne devraient pas se soustraire. Affaire à suivre !

**Jumelage de communes**

(c) Les communes de Baternkinden et de Corgémont ont décidé de se jumeler. On envisage des échanges de délégations et d'élèves, la visite d'entreprises, etc.

**Jura : constitution d'un cercle d'études sociales et humaines**

En présence notamment de M. Michel Boillat, président de la Société jurassienne d'émulation (S.J.E.) et de M. Alphonse Widmer, secrétaire général, samedi, à Delémont, s'est tenue la séance constitutive d'un cercle d'études sociales et humaines de la S.J.E.  
Ce cercle d'études sociales et humaines est le troisième, après les cercles d'études historiques et scientifiques, créé ces dernières années au sein de la société jurassienne d'émulation. Il regroupe déjà une vingtaine de membres : des professeurs et des assistants d'université ainsi que des praticiens de l'économie, industriels et cadres.

Une de ses premières tâches consistera à tenter de dresser l'inventaire de toutes les études en sciences humaines et sociales concernant le Jura entreprises dans les universités. Il participera également à l'élaboration d'une vaste publication que la S.J.E. ambitionne de réaliser sur les divers aspects du Jura.

**LES ENFERS**

**Nouveau maire**

(c) A la suite de la démission de M. André Boillat, maire des Enfers et président des assemblées, le Conseil communal a déclaré élu tacitement à ce poste, M. Joseph Bietry, assistant social au Centre psycho-social du Jura.

**DELÉMONT**

**Les élections au Grand conseil**

(c) Après d'autres formations politiques, le « P.O.P » du district de Delémont a arrêté ce week-end sa liste de candidats au Grand conseil, liste qui pourrait éventuellement être apparentée avec celle de socialistes. Elle comporte les noms suivants : Mme Andrée Castelli, MM. Bernard Burkhard, Pierre Gueniat, (Delémont), Christian Bacon, Bassecourt, Raymond Eschmann, Courroux, Roland Mel, Delémont.

## Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_ remboursable en \_\_\_\_\_ mensualités. Salaire mensuel: Fr. \_\_\_\_\_  
Autres revenus: Fr. \_\_\_\_\_ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)  
Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_  
Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ 15  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance (jour, mois, année): \_\_\_\_\_  
Profession: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_  
No et rue: \_\_\_\_\_  
No postal et lieu: \_\_\_\_\_  
Depuis quand: \_\_\_\_\_  
Avez-vous d'autres crédits en cours? \_\_\_\_\_ (répondre par OUI ou NON)  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Banque ORCA SA** rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31  
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11  
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

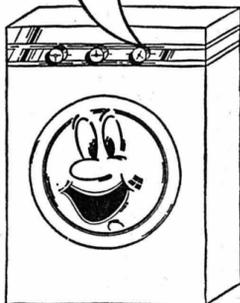
	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
18 mensualités	168.15	221.40	284.65	411.15	506.—
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

**ORCA**

Gagnez une Elan Duettt\*



Vous avez maintenant le moyen de gagner notre nouvelle machine à laver et à sécher 100% automatique. Novectric tire en effet au sort 5 machines à laver et à sécher entièrement automatiques le 15 avril 1974. Pour être de la partie, il vous suffit de répondre à une seule question: «Pourquoi l'Elan Duettt vous offre-t-elle davantage de loisirs?»

Parce qu'elle \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ à la fois. Vous trouverez des bulletins de participation dans notre magasin spécialisé Elan. Ou écrivez votre réponse simplement sur une carte postale. (Date limite des envois: 30 mars 1974, date du timbre postal.)

\* Passez une fois chez nous

**FLÜCKIGER** électricité S. A.  
Grand-Rue 1, SAINT-BLAISE ☎ 33 33 40

Electricité **PERROT & Cie S. A.**  
Place-d'Armes 1, NEUCHÂTEL ☎ 25 18 36

# Stalden Action

## dessert familial

la grande boîte familiale de 500 g

**2.20**

au lieu de 2.50

Vanille  
Chocolat  
Caramel



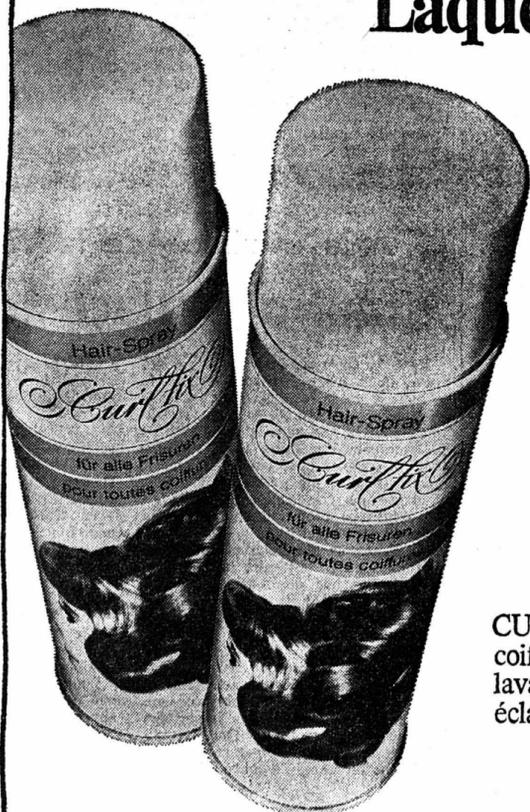
## DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS  
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS  
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Maintenant en Multipack



CURLFIX pour toutes les coiffures.

Laque **CURLFIX**  
Bombe géante de 435 g 2.90

2 bombes

**4.80**

(100 g - 55°)

au lieu de 5.80

CURLFIX pour un maintien parfait de votre coiffure. S'élimine au plus léger brossage et au lavage. Soigne vos cheveux et leur donne un éclat soyeux.

COSMETIQUES **MIGROS**

Prix **MIGROS**

toujours plus appréciés



Shampooing colorant **Curl Color**

Une chevelure belle et brillante, une nuance nouvelle. CURL COLOR confère à votre teinte naturelle plus de brillant et lui donne une nuance plus accentuée. Choisissez la teinte qui vous convient parmi les 8 coloris de CURL COLOR allant du blond doré au noir. CURL COLOR est d'une utilisation simple, propre et de toute sécurité.

Les 8 teintes CURL COLOR: blond doré, blond cendré, noisette, brun, châtaigne, ticien, argenté, noir.

**2.90**

**COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS**  
couleurs & vernis  
Seyon 15

Dépositaire des produits **SIKKENS ET CAPAROL**  
Tél. (038) 25 40 50

Le répondeur téléphonique pour chacun

A-Zet résout tout problème de téléphone. Des milliers d'entreprises sont enthousiasmées par cet appareil aux buts multiples et tirent profit de ses avantages. A-Zet travaille aussi bien comme pur répondeur qu'en combinaison avec pratiquement tout appareil à dicter ou magnétophone pour l'enregistrement des conversations. Il a pour différents textes d'annonce des cassettes pouvant être interchangées à la seconde. Il n'y a pas plus commode ni plus rapide.

A-Zet répondeur Fr. 760.—  
A-Zet avec prise pour enregistrement des conversations Fr. 860.—

Autres modèles:  
**Albicord** - appareil combiné pour réponse et enregistrement des conversations.  
**Albinota** - pour les plus hautes exigences, avec ou sans possibilité de téléquestionnement.



Votre spécialiste pour répondeurs téléphoniques:

**Vuilliamenet & Co S. A.**

4, Grand-Rue  
2002 Neuchâtel - Tél. (038) 25 17 12

**Coupon**

Nous nous intéressons au répondeur téléphonique automatique A-Zet et désirons:

démonstration sans engagement  
 documentation

T-92 Z

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

## ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Congrès des Suisses de France à Paris

PARIS (ATS). — La période difficile et mouvante que connaît l'Europe était l'occasion pour les Suisses de France de serrer les rangs, de prouver leur attachement à la mère-patrie et leur fidélité aux valeurs nationales. C'est ce qu'a souligné notamment M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France, devant le 16<sup>ème</sup> congrès des Suisses de France. Avec 90.000 résidents, ils représentent à eux seuls le tiers de l'ensemble des Suisses de l'étranger.

La réunion annuelle de leurs délégués, en présence des représentants diplomatiques et consulaires, et de personnalités officielles venues de Suisse a eu lieu comme ces dernières années en l'absence des représentants de la région de Besançon, qui n'entendent pas supporter les frais du voyage.

La partie officielle du congrès s'est déroulée à la « porte de la Suisse », siège de l'Office national suisse du tourisme à Paris. Sa nouvelle salle de réunion et d'expositions était ornée pour la circonstance d'œuvres marquantes de la section de Paris des peintres et sculpteurs suisses. Organisé par la Fédération des sociétés suisses de France que préside M. Rodolphe de Planta, le congrès a été ouvert par le président de l'Union des Suisses de France, M. Marcel Gehrig, de Marseille. Il a salué la présence du ministre Maurice Jaccard, qui a la responsabilité des Suisses de l'étranger au département politique, et de M. Louis Guisan, député au Conseil des Etats et président de la commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle société helvétique. Il fera en cette qualité dès ce printemps, une première visite officielle dans plusieurs régions de France, auprès des colonies suisses.

## L'INFORMATION DES SUISSES DE L'ETRANGER

Une large part des débats a été consacrée aux moyens d'information et de communication des Suisses à l'étranger : les Suisses de France ont l'avantage de disposer d'un organe de presse et de liaison exemplaire : le « Messenger suisse de France », sur le modèle duquel des journaux semblables ont été ou vont être créés dans d'autres régions ou pays du monde.

La question des droits politiques des Suisses de l'étranger, en rapport avec l'article 45 bis de la constitution, a fait l'objet d'une intervention de M. Guisan hostile à la « politisation » des colonies suisses, et qui estime que l'intérêt des Suisses de France est de s'intégrer au pays de leur choix et qu'ils peuvent difficilement espérer, s'ils sont « doubles nationaux », pouvoir exercer des droits politiques dans deux pays différents.

Au sujet du fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, les congressistes ont appris qu'il avait été mis à très lourde contribution cette année : à cause des événements du Chili et des mesures de « marocanisation » du mouvement chrétien, le fonds a dû verser, au cours des deux premiers mois de cette année, autant de secours que pendant toute l'année dernière. Or ses contributions sont jugées insuffisantes par les Suisses rapatriés d'Afrique du Nord, habitant la France et particulièrement la région de Nice, qui ont fait valoir leurs doléances au congrès. Ils attendent en effet toujours leurs indemnités. Une procédure est en suspens, auprès du Conseil d'Etat, à Paris, et, il dépend de son issue, qu'ils bénéficient des mêmes avantages sociaux que les Français. Selon M. Guisan, la commission des Suisses de l'étranger intervient de manière constante en leur faveur.

## AVS ET ELECTIONS

Plusieurs milliers de Suisses de France ont adhéré à l'AVS (Assurance vieillesse et survivants) et ils sont soucieux de connaître les modalités de son application. On espère pour bientôt un accord de libre passage entre l'AVS et les retraites de la sécurité sociale. M. Marcel Ney, secrétaire des Suisses de l'étranger, a indiqué que la question des assurances sociales et des caisses maladies serait le principal thème du prochain congrès des Suisses à l'étranger qui se déroulera du 23 au 25 août 1974 à Neuchâtel.

## La circulation routière a rapporté 2 milliards à la caisse de l'Etat

BERNE (ATS). — C'est près de deux milliards de francs que la Confédération suisse a encaissé l'an dernier, grâce au trafic routier. Les recettes douanières ont augmenté de 3,9 % par rapport à l'année dernière et ont atteint exactement 1.949.248.806 francs, indique la Fédération routière suisse (FRS) à Berne.

Les principales sources de recettes du fisc restent, comme par le passé, les taxes de base sur les carburants (essence) et huile diesel qui ont atteint, à elles seules, 894 millions de francs, l'année passée (plus 6,5 % par rapport à l'année précédente) 40 % de cette somme, soit 360 millions de francs, viennent alimenter la caisse générale de la Confédération, dont 150 millions de francs sont réservés pour la construction des routes nationales. Le solde de 533 millions de francs doit être affecté à la construction et à l'entretien des routes, conformément au but fixé par l'article 36 ter de la Constitution fédérale.

La surtaxe douanière sur les carburants de 20 centimes par litre d'essence ou d'huile diesel, prélevé uniquement pour le financement de la construction des routes nationales, a rapporté 790 millions de francs l'année écoulée (plus 5,2 %). En revanche, les recettes douanières provenant de l'importation de véhicules à moteur furent inférieures de 10 % : 220,8 millions de francs alimentèrent la caisse du fisc en 1973.

60 % des recettes douanières de base sur les carburants destinés à un but précis représentent, pour l'année passée, 532,7 millions de francs qui se répartissent comme suit :  
40 % comme contribution de la Confédération aux frais des routes nationales (213,1 millions de francs).  
19 % comme contribution aux frais de construction de routes principales (101,2 millions de francs).  
30 % comme contribution générale aux

## Un ombudsman à Bâle-Campagne ?

LIESTAL (ATS). — Le Grand conseil de Bâle-Campagne a approuvé par 41 voix contre 22, un postulat pour la création d'un poste d'ombudsman. Celui-ci devrait assurer le contrôle de l'administration et donc renforcer la protection du citoyen.

Le parlement cantonal d'autre part décidé par 28 voix contre 22, le renvoi à la commission financière du projet sur l'augmentation des subventions étatiques à l'Académie de musique de la ville de Bâle.

\* Lors de son assemblée générale réunie dimanche à Lausanne, l'Association suisse des écrivains médécins a élu à sa présidence le Dr Franchino Agostini, médecin-dentiste à Lugano, et a confirmé dans leurs charges les autres membres du comité. Le Dr Agostini succède au Dr Jean-Michel Junod, chirurgien à Lausanne.



## Réforme de l'enseignement scolaire

par Monsieur le Professeur Dr phil. W. von Wartburg, Unterentfelden.

Vient de paraître dans la liste des « Informations » de la Banque Populaire Suisse

Demandez votre exemplaire gratuitement au moyen du talon ci-dessous.

Nom  No 55

Prénom

Adresse

Domicile No postal

Banque Populaire Suisse, Direction Générale

Informations No 55

Bundesstrasse 26, 3001 Berne

frais des routes ouvertes au trafic des véhicules à moteur (159,8 millions de francs).

3 % comme contribution à la suppression des passages à niveau ou à l'amélioration de la sécurité en dehors du réseau des routes nationales et du réseau des routes principales (16,0 millions de francs).

8 % comme contribution supplémentaire aux frais routiers des cantons nécessitant une péréquation financière (42,6 millions de francs).

## SUISSE ALEMANIQUE

## Manifestation pour un accueil illimité de réfugiés chiliens

BERNE (ATS). — Appelés par les divers « comités Chili » de Suisse, plus de 1500 personnes, brandissant des drapeaux rouges, ont participé samedi après-midi, à Berne, à une manifestation pour réclamer notamment un « accueil illimité » de réfugiés chiliens. Réunis près de la gare, les manifestants ont défilé, sous la pluie, dans les rues de la Ville fédérale pour se rendre à la place de la Collégiale, près de laquelle se trouve l'ambassade du Chili. Celle-ci était d'ailleurs protégée par des policiers en tenue « anti-émeute » et équipés de lances à incendie.

## Sauveteurs romands à l'honneur à Zurich

(c) L'assemblée des délégués de la Société suisse de sauvetage, qui a eu lieu dimanche, à Zurich, s'est déroulée sous le signe des Romands. Le président central, M. Eugène Rohr, a pu féliciter les représentants romands. Pas moins de 597 brevets 1 et 325 brevets pour jeunes ayant pu être décernés à des sauveteurs romands. Au cours de l'assemblée, quatre nouvelles sections, parmi lesquelles celle de Lausanne, ont été admises au sein de la société. M. Michel Berger (la Chaix-de-Fonds), représentant de la région ouest au comité de di-

rection, a lui aussi été fêté. Des mains du président central, il s'est vu remettre le brevet 3, la plus grande distinction décernée par la Société suisse de sauvetage (SSS). Les délégués romands ont également fait savoir que l'assemblée des délégués de la SSS aurait lieu en 1975 dans la capitale vaudoise.

La Société suisse de sauvetage a vécu cette année sous le signe des records absolus. En plus du travail fourni par le chef de presse de la société, les responsables ont pu annoncer qu'en 1973, on avait enregistré plus de 5000 nouveaux sauveteurs, ayant passé avec succès les examens pour l'obtention du brevet 1. 4000 jeunes en âge scolaire ont d'autre part obtenu le « brevet pour jeunes ». La Société suisse de sauvetage, dont le but est le sauvetage de vies humaines et la formation de secouristes, compte actuellement 89 sections, 16.000 membres actifs et 90.000 sauveteurs brevetés qui portent avec fierté le signe distinctif de la SSS.

## Conseil d'Etat glaronais : perte radicale

GLARIS (ATS). — Les radicaux ont perdu leur troisième siège au Conseil d'Etat du canton de Glaris. Les électeurs ont en effet accordé un deuxième siège au parti démocratique. Pour le Conseil des Etats, les deux représentants du canton ont été confirmés dans leurs fonctions. Il s'agit de MM. Fridolin Stücki (UDC), de Netstal, qui siège depuis 1962 à Berne, et de M. Peter Hefli (radical), de Schwanden, depuis 1968 dans la Ville fédérale. Ils ont obtenu 9785 et 9228 voix.

Le Conseil d'Etat du canton de Glaris se composera désormais de 2 radicaux, de 2 démocrates-chrétiens, de 2 démocrates et d'un socialiste. Il s'agit de MM. Hans Meier (PDC), qui a obtenu 9755 voix, Fritz Etter (radical), 9166 voix, Kaspar Rhyner (radical), 8638 voix, Fritz Hoehli (démocrate), 8204 voix, Mathias Elmer (démocrate) 8069 voix, Martin Brunner (socialiste), 7651 voix, et Emil Fischli (PDC), 6584 voix. La candidate radicale qui n'a pas obtenu la majorité absolue était Mme Edith Zimmermann-Buetikofler.

## 4 oui à Bâle-Campagne

LIESTAL (ATS). — Les électeurs du canton de Bâle-Campagne ont accepté les quatre objets qui leur étaient soumis en cette fin de semaine. La participation au scrutin s'est élevée à 18 %. Par 14.331 voix contre 6944, ils ont accepté la levée de l'interdiction de l'impôt communal progressif et simultanément une disposition constitutionnelle sur la péréquation financière. Par 13.187 voix contre 7687, ils ont accepté que le référendum financier soit étendu. La nouvelle ordonnance sur les compétences financières a recueilli 13.221 voix contre 7664 et la nouvelle loi sur la santé 18.663 voix contre 2583.

## La fin de la « Phoenix Airways » : des difficultés internes et externes

BALE (ATS). — La décision prise vendredi en assemblée générale extraordinaire par la compagnie bâloïse de vols à la demande de « Phoenix Airways » d'interrompre son exploitation est motivée, selon la direction commerciale de l'entreprise, tant par des difficultés internes qu'externes. Le capital-action, de deux millions au début de l'exploitation, a dû être réduit et les objectifs de vente — environ 2400 heures de vol au cours de la première année — n'ont pas pu être atteints. Dans le même temps, des pertes considérables ont été enregistrées en raison de vols non remboursés faits pour des entreprises étrangères. A cela s'ajoutent enfin la situation générale de concurrence, une compensation incomplète du renchérissement du prix du carburant, et la politique adoptée par les autorités fédérales en ma-

tière de vols à la demande. L'ensemble de ces considérations a empêché de mener à bien la mise sur pied d'une structure d'entreprise efficace à long terme, estime la « Phoenix Airways ».

La compagnie annoncera elle-même la faillite auprès des autorités compétentes ces prochains jours, car ainsi qu'elle l'a déclaré à l'ATS, aucune demande de dépôt du bilan n'a encore été formulée par les créanciers. Le montant réel du solde passif dépendra du résultat de la liquidation, principalement du produit de la vente des deux avions, mais également de la récupération de différents services non payés par des partenaires commerciaux de l'entreprise. A fin mai 1973, le solde passif s'élevait à 3,3 millions de francs, mais dans l'intervalle, l'exercice d'exploitation a pu être rééquilibré. L'état des dettes tel qu'il

a figuré à travers des informations de presse n'est pas un critère pour les créances. L'échec de la « Phoenix Airways » est notamment attribué — outre un capital de base trop réduit et un taux de vente trop bas — au fait que peu après la fondation de l'entreprise, en automne 1971, environ un quart du capital était déjà en fuite, à la suite de la faillite de la compagnie ouest-allemande « Paninternational » pour laquelle la société bâloïse avait fait plusieurs vols. Cette dernière voit aussi dans l'interdiction des vols de nuit pour les compagnies à la demande faisant de courts et moyens courriers, des difficultés supplémentaires particulièrement importantes, de même que les menaces de boycottage proférées par les Etats arabes durant la guerre d'octobre à l'encontre des vols à destination d'Israël.

## VALAIS - VALAIS

## VOTATIONS CANTONALES CE WEEK-END EN VALAIS «OUI» à la séparation Eglise-Etat

De notre correspondant : — Oui - non - oui », tel est en trois mots le résultat des votations cantonales de dimanche en Valais, votations capitales puisqu'elles concernaient en partie les rapports des Eglises et de l'Etat et nécessitaient une réforme de la constitution cantonale.

Ainsi les Valaisains non sans peine d'ailleurs, ont accepté cette séparation déjà acquise dans la plupart des cantons suisses à l'exception du Tessin. Du même coup, il s'agissait pour les Valaisains de reconnaître enfin officiellement l'Eglise réformée et d'accorder aux deux Eglises (catholique et protestante) un statut de droit public entraînant la création de communes ecclésiastiques.

La lutte fut tout de même assez serrée au chapitre de cette innovation puisque le résultat fut le suivant : 16.936 oui contre 11.991 non.

Pourquoi une telle opposition ? Peu de Valaisains certes entendaient refuser la reconnaissance de l'Eglise réformée. En retour passablement n'enviaient pas d'un bon œil la création dans le canton des communes ecclésiastiques

comme on en trouve dans la plupart des autres cantons. Ce système exige en effet inévitablement des nouvelles élections à l'échelon de la paroisse, en plus des élections communales et bourgeoises. Bien plus, le nouveau système va introduire l'impôt ecclésiastique pratiquement inconnu encore dans le canton.

La résistance d'autre part est venue également de certains milieux radicaux, voire — aussi paradoxal que cela puisse paraître — de certains milieux intégristes.

Quoi qu'il en soit, le nouvel article constitutionnel accepté dimanche met fin à une vieille injustice à l'égard de l'Eglise réformée qui entretenait malgré tout d'excellents rapports avec les autorités valaisannes et les fidèles des autres paroisses et clarifie surtout une situation équivoque existant jusqu'ici entre l'Eglise et le pouvoir temporel, bien des prêtres étant payés pratiquement comme des employés de l'Etat ou de la commune politique.

Au cours de ce même dimanche, les Valaisains ont refusé par 22.459 non contre 6459 oui l'initiative lancée par les Jeunes radicaux surtout et soutenue par les socialistes en faveur de la dé-

mocratization des études. Cette initiative visait à faciliter l'accès aux études supérieures des Valaisains en les dispensant de soucis financiers si vraiment ils en avaient dans le cadre de leur famille.

Enfin par 17.125 oui contre 11.646 non, les citoyens ont accepté un décret qui va autoriser l'Etat à financer pour un demi-million de francs environ le nouveau technicum de Lucerne et participer annuellement au déficit de l'établissement. Un concordat va lier sur ce point le Valais aux autres cantons de la Suisse centrale. Notons à ce propos que passablement de Haut-Valaisains suivent des cours à Lucerne.

M. F.

## Satisfaction et confiance des milieux réformés

BERNE (SPP-ATS). — Commentant l'issue positive de la consultation du peuple valaisain relative au nouvel article 2 de la constitution cantonale, le pasteur Charles Bron, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du Valais déclare :

« J'ai appris avec une vive satisfaction le vote positif du peuple valaisain. L'Eglise réformée évangélique du Valais est désormais reconnue en droit comme elle l'était jusqu'ici en fait. Le oui va resserrer encore les bonnes relations qui se sont nouées entre notre Eglise et les autorités valaisannes tant civiles que religieuses. Mais elles ne changeront sans doute guère d'une manière essentielle.

Le véritable enjeu de cette votation était cependant d'une nature moins ecclésiastique ou confessionnelle que politique. C'est la création des communes ecclésiastiques qui était incertaine. La portée du vote positif est certainement moins grande pour notre Eglise que pour l'Eglise catholique car nous avons déjà des communes ecclésiastiques. Au lieu d'être régies par le code civil suisse au chapitre des associations, elles le seront par une loi d'application de la constitution cantonale.

Après ce vote historique, mon sentiment s'exprime en deux mots : satisfaction et confiance. »

## Auto dans le précipice : deux occupants blessés

(c) Une auto bâloïse a fait ce week-end une chute spectaculaire dans la vallée de Zermatt. Le véhicule était piloté par M. Hermann Schenker, de Bâle-Campagne, accompagné de sa femme Trudy. Non loin de Saint-Nicolas la voiture glissa sur la neige et sauta dans un précipice faisant une chute de 80 mètres. Les deux occupants furent blessés mais leur vie n'est pas en danger.

## Le coq de Tourbillon revient d'Amérique

(c) Les Séduois apprendront la nouvelle avec joie : le coq de Tourbillon qui depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle dominait la capitale valaisanne et qui fut vendu à un touriste américain au siècle passé va revenir en Valais.

Ce coq aura vécu plus de 70 ans en Amérique. Il s'agit d'une pièce de 26 kilos, sorte de girouette de fer, qui tournait à tous vents sur la dentelle de pierre de Tourbillon et qui faisait la fierté sans doute des Valaisains d'ailleurs. Or, voici qu'en 1897 le Révérend Clark, de passage sur l'illustre colline séduoise réussit à marchander le coq au concierge de l'époque qui finit par le céder pour le prix de... dix francs. Le Révérend Clark d'ailleurs devait noter dans son carnet de route : « Lorsque le concierge du château m'a offert d'acheter ce coq, j'ai cru à une plaisanterie. Nous avons été visiter la ruine de Tourbillon. Mais voici qu'en revenant nous vîmes deux hommes, occupés à descendre le coq d'un mur auquel il semblait s'agripper désespérément. A le voir, il n'avait vraiment aucune envie de nous accompagner en Amérique. »

Le coq séduois fit le voyage cependant et émigra dans le New-Hampshire. Les descendants du Révérend eurent finalement du remords, estimant que cette pièce appartenait au patrimoine national. Ils prirent ainsi contact avec l'Office national suisse du tourisme qui vint de faire part de la nouvelle aux autorités valaisannes.

## GENEVE

## Deux piétons tués par des autos

De notre correspondant :

Deux accidents mortels à Genève. Les victimes ont été des piétons cheminant à droite de la chaussée (alors que la prudence commande de marcher à gauche afin de « voir venir » un danger éventuel). Ils ont été happés par des voitures qui les dépassaient, à vive allure et dont les conducteurs n'ont manifestement pas fait preuve, non plus d'une grande prévoyance.

## Assemblée des sauveteurs du Léman

(c) L'assemblée générale printanière de la société internationale de sauvetage du Léman s'est tenue dimanche matin à la salle communale de Bellevue, à Genève, sous la férule de son président central, M. Monachon, de Rivaz (Vaud). Le thème de cette séance de travail consistait à préparer la reprise des activités, celles-ci étant forcément mises en sommeil pendant l'hiver.

On a appris à cette occasion que la Société de sauvetage groupe 1600 membres (dont 400 Savoyards) répartis en 33 sections (dont 8 savoyardes) réparties tout autour du Léman.

Bon an mal an, les sauveteurs procèdent à environ 300 interventions qui mobilisent près de 700 personnes et qui consistent à secourir environ 400 personnes en mauvaise posture, dont 200 en danger de mort.

La Société de sauvetage exerce son action sur le lac, autour de celui-ci, ainsi que tout au long des rives des affluents du Léman. Une grande partie de son travail est de nature préventive.

## Loterie à numéros - Tirage du 16 mars 1974

Numéros sortis : 2 - 8 - 13 - 26 - 33 - 37

Numéro complémentaire : 34

STATISTIQUE DES NUMEROS DEJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
34 x	33 x	34 x	33 x	35 x	28 x	35 x	31 x	35 x	32 x
11 x	12 x	13 x	14 x	15 x	16 x	17 x	18 x	19 x	20 x
39 x	38 x	21 x	22 x	32 x	19 x	22 x	37 x	29 x	28 x
21 x	22 x	23 x	24 x	25 x	26 x	27 x	28 x	29 x	30 x
28 x	31 x	26 x	34 x	35 x	41 x	27 x	29 x	28 x	36 x
31 x	32 x	33 x	34 x	35 x	36 x	37 x	38 x	39 x	40 x
28 x	30 x	29 x	32 x	28 x	28 x	25 x	25 x	33 x	41 x
Somme totale attribuée aux gagnants : 2.109.790 francs									

# Fiat a testé dans l'Atlantique sa nouvelle garantie anti-rouille de 2 ans.

Le pire ennemi de la durée de vie de votre voiture, ce ne sont ni les routes difficiles, ni les longues heures de conduite à grande vitesse. La conduite en ville, alors? Pas davantage.

C'est la rouille.

En dépit des millions dépensés par les constructeurs de voitures pour prévenir la corrosion à l'aide de couches d'enduit et de peinture, les voitures sont encore attaquées par la rouille.

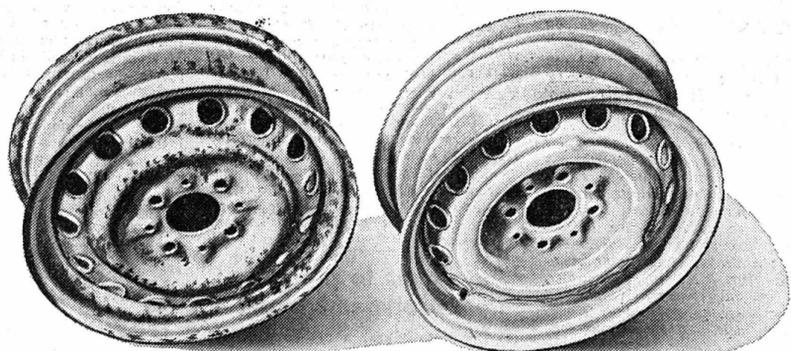
## Voici une meilleure méthode pour protéger l'automobile contre la rouille.

Tout d'abord, nous injectons une cire spéciale dans les panneaux des portes et dans toutes les parties cachées du châssis. Cette cire prévient toute accumulation d'humidité ainsi que la formation de rouille par l'intérieur.

Pour le laquage, nous superposons plusieurs couches de peinture à l'émail jusqu'à une épaisseur d'au moins 100 microns. Et notre équipement automatique nous permet d'obtenir des couches uniformes de peinture.

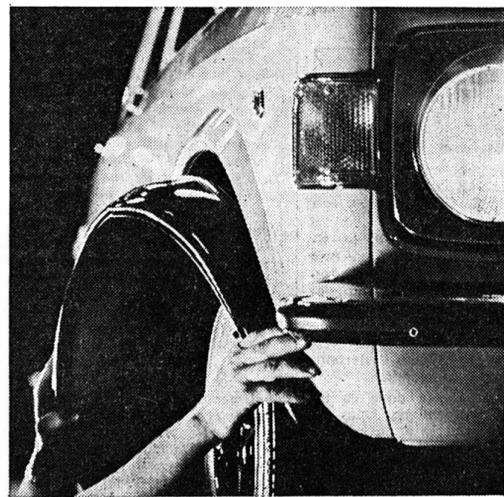
Nous utilisons plusieurs variétés de peinture, parce que les différentes parties d'une voiture sont attaquées de manière différente par la rouille et par l'effet de corrosion.

Par exemple, sur les roues nous utilisons une peinture epoxy spécialement résistante ou bien deux couches de peinture aluminium appliquées électrostatiquement.



Traitement habituel. Nouveau traitement Fiat.

En plus du traitement antirouille habituel, nous équipons les passages des roues de coquilles en matière plastique.\*



Et finalement, toute la voiture est scellée par un revêtement de polyvinyle particulièrement résistant.

Ce traitement prolonge considérablement la vie de la voiture, même dans les pires conditions d'emploi.

## Fiat affronte l'hiver suédois.

Nous avons testé notre nouveau procédé anti-rouille en Suède où l'on utilise chaque hiver 160.000 tonnes de sel sur les routes (en Suisse, en 1972: 55.000 tonnes). Le résultat fut impressionnant. Après deux années d'utilisation, les voitures ne présentaient virtuellement pas de trace de rouille.

## Le traitement anti-rouille de Fiat a même vaincu l'Atlantique.

L'ultime test que nous avons fait subir à notre procédé fut d'enchaîner deux carrosseries à un rocher dans l'Atlantique.



Pour cette épreuve, l'une des carrosseries avait subi notre traitement anti-rouille.

Pas l'autre.

Pendant 30 jours elles furent plus attaquées par le sel et les éléments que la plupart des voitures ne le sont en plusieurs années.

Et 30 jours plus tard la voiture qui avait subi notre traitement anti-rouille ne présentait pratiquement aucune trace de rouille.

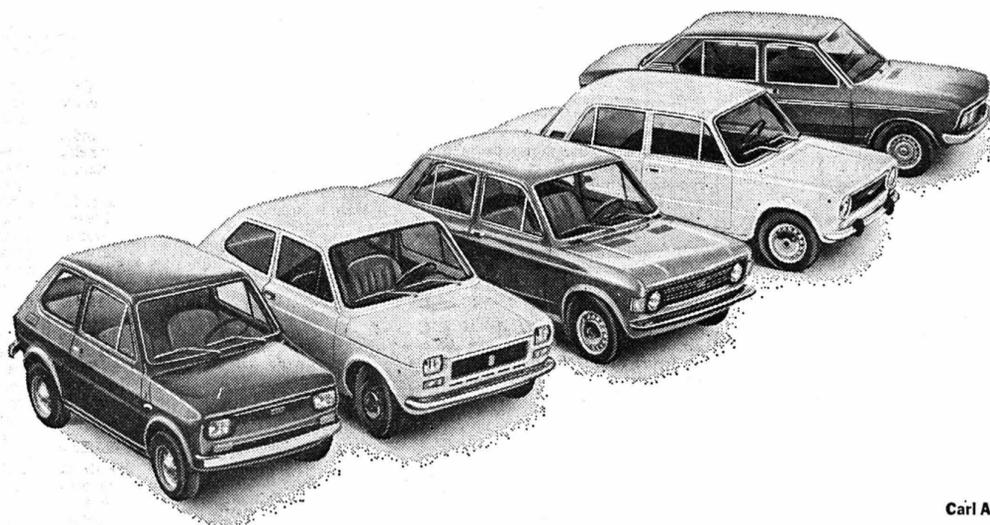
## Une garantie de deux ans.

Aujourd'hui, Fiat est ce qui se rapproche le plus de la voiture inoxydable.

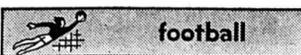
Et pour renforcer notre affirmation, toutes les parties peintes de nos voitures sont désormais garanties contre la rouille pendant deux ans.

**FIAT**

Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.



\* Modèles: 127, 128, 124, 132, 130.



football

Positions resserrées en queue de ligue A



Brillante seconde mi-temps de Neuchâtel Xamax

NEUCHATEL XAMAX - LUGANO 5-0 (1-0)

MARQUEURS : Steiger 40me; Elsig 48me, 56me (penalty) et 58me; Mathez 70me.

NEUCHATEL XAMAX : Biaggi; Claude, Mantoan, Citherlet, Kroemer; Siegenthaler, Blusch; Bonny, Mathez, Steiger, Elsig. Entraîneur: Mantula.

LUGANO : Prosperi; Rebozzi; Beyeler, Binetti, Lanfranco; Lusenti, Hostenstein, Franceschi; Brenna, Lubanski, Arrigoni. Entraîneur: Foni.

ARBITRE : M. German, d'Oberaach. NOTES : Stade de la Maladière. Sol rendu très glissant par la pluie qui tombe sans discontinuer. Fort vent d'ouest soufflant contre les Neuchâtelois en première mi-temps. 5400 spectateurs. Neuchâtel Xamax, qui se passe toujours de Rub (il va reprendre prochainement l'entraînement), se présente avec une formation modifiée par rapport aux derniers matches. Claude, qui fait sa rentrée, joue au poste d'arrière droit, Kroemer évoluant à gauche. En outre, Siegenthaler « monte » au milieu du terrain alors que Steiger passe dans la ligne d'attaque dont Richard est extrait. Lugano s'aligne dans sa formation standard. Dès la 25me minute, Lanfranco, qui peine visiblement face à Bonny, permuté avec Beyeler. Avertissement à Hostenstein (37me minute) pour réclamations. A la mi-temps, Perucchi remplace Franceschi et, à la 55me Arrigoni cède son poste à Mabillard. A la même minute, Lanfranco ceinture

Elsig dans les seize mètres. C'est un pénalty qu'Elsig se charge de transformer lui-même. Richard remplace Blusch à la 63me. Bonny, blessé à la 78me, est remplacé par Andrey à la 81me. Coups de coin : 11-2 (4-1).

DEUX LUGANO

Après avoir vu Lugano à l'œuvre samedi, nous nous expliquons mal comment cette même équipe a pu tenir en échec Bâle (0-0), une semaine auparavant. Il faut croire qu'il y a deux Lugano : celui qui joue devant son public et celui qui évolue à l'extérieur. Aucun autre élément ne peut expliquer la stérilité des champions suisses, car ce que la formation de Foni a montré à la Maladière n'avait rien de comparable avec ce que nous pouvons attendre d'une équipe de ligue A. Prosperi, Lubanski, qui s'est fréquemment replié en seconde mi-temps afin de pouvoir toucher de temps à autre le ballon, et Lusenti ont été les seuls à rappeler la division de jeu dans laquelle évolue Lugano. C'était si peu que l'équipe tessinoise a laissé au public neuchâtelois (nombreux en dépit du mauvais temps) le souvenir d'une formation incapable de conserver sa place en ligue A. C'est si vrai que Biaggi n'a eu à accomplir qu'un arrêt de tout le match, un arrêt facile d'ailleurs, sur un coup franc de Rebozzi (19me minute). Le gardien neuchâtelois, toutefois, avait dû s'avancer jusqu'à la ligne des seize mètres pour dégager son camp face à Arrigoni, qui avait profité d'une mauvaise passe de

Siegenthaler (12me) pour tromper la défense locale. Ce sont là les seules possibilités que les Luganais ont eues, durant toute la rencontre, de marquer un but.

CHOSE FAITE

Lugano était donc l'adversaire rêvé pour une formation qui, telle celle de Neuchâtel Xamax, devait reprendre confiance en elle. Le résultat final prouve que c'est chose faite. Néanmoins, la seconde mi-temps toute d'aisance des hommes de Mantula ne doit pas faire oublier la première partie du match, qui a été beaucoup moins brillante. Bien que dominant largement la situation, les « rouges et noirs », en effet, ont laissé paraître beaucoup d'imperfections au cours de la première moitié de la rencontre, notamment dans la zone de réalisation. Plusieurs occasions d'ouvrir la marque ont été gâchées parce qu'Elsig, surtout, s'en venait littéralement marcher sur les pieds de Mathez, laissant sur la gauche de l'attaque un espace libre où plusieurs centres, de Bonny notamment ne trouvaient pas preneur — ou, du moins, pas celui qu'il aurait fallu. Blusch avait-il mission de « plonger » dans cet espace ? Si tel était le cas l'Allemand était également coupable, car il n'a jamais utilisé cette possibilité de prendre la défense tessinoise à revers.

GRACE A STEIGER

Fort heureusement, après avoir remis moult fois l'ouvrage sur le métier, cela en usant toutefois de prudence, Neu-

châtel Xamax a tout de même trouvé la faille peu avant la mi-temps grâce à Steiger qui a su concrétiser avec sang-froid un beau travail préparatoire de Bonny et Siegenthaler. Après la pause, les Neuchâtelois ont forcé l'allure. Leurs efforts ont été rapidement récompensés. Pressé par Steiger, (longue passe de Kroemer), Prosperi a perdu la balle au profit d'Elsig qui s'est empressé d'aggraver la marque. Sept minutes plus tard, Lanfranco, à une dizaine de mètres du but, a retenu Elsig qui s'apprêtait à tirer; pénalty indiscutable et troisième but. Puis, à la 58me, à la suite d'une faute de Beyeler sur Bonny, le coup franc de l'aillier droit a trouvé la tête d'Elsig qui a prestement devancé les défenseurs luganais. A 4-0, l'affaire était classée, mais les Neuchâtelois, très décidés, n'ont pas relâché leur pression, ce qui leur a permis d'inscrire un cinquième but par une déviation de la tête de Mathez magnifiquement servi par Siegenthaler.

IL VALAIT MIEUX

Les gars de Mantula auraient pu se contenter de ce 5-0, mais ils ont continué sur leur lancée. La réussite les a alors abandonnés. Quelques offensives, marquées du sceau de la collectivité, ont échoué d'un rien. C'est ainsi que des tirs d'Elsig (75me) et de Citherlet (85me) ont été arrêtés par Prosperi, alors que des reprises de Richard (82me et 90me) ont manqué la cible d'un « cheveu ». La sagesse populaire dira qu'il valait mieux garder ces quelques buts en réserve pour la demi-finale de la coupe de samedi, contre Grasshoppers! Sans doute n'est-ce pas si faux.

ROLE DÉTERMINANT

Neuchâtel Xamax a donc apporté la réhabilitation attendue. Certes, pour juger équitablement sa prestation, devons-nous tenir compte de la faiblesse de son adversaire. Mais Lugano était venu à la Maladière précédé d'une estimable réputation, due à son match nul contre le vainqueur de Celtic Glasgow. Avant la rencontre, personne ne pouvait prévoir ce qui allait se produire, si bien que faire la fine bouche serait malvenu. Au vrai, sensiblement remanié, Neuchâtel Xamax a livré un match où le travail et la concentration ont joué un rôle déterminant. Le sérieux mis à la tâche par chaque joueur a tout d'abord permis d'assurer l'essentiel. La confiance revenue, la classe a de nouveau éclaté, cela essentiellement par Bonny, Steiger, Mathez, Siegenthaler et Elsig — ce qui ne signifie pas que leurs coéquipiers ont démerité, mais il était difficile, samedi, d'égalier le quintette sud-désigné: Lugano l'a prouvé largement!

François PAHUD



FACILITÉ DE BONNY. — La situation amenée dans le camp tessinois par l'aillier neuchâtelois est tellement explosive que Binetti n'a plus qu'une chose à faire : sauter...

(Photo A.S.L.)

CHIASO - LAUSANNE : VRAIMENT NUL

CHIASO - LAUSANNE 1-1 (1-1) MARQUEURS : Messerli (penalty) 6me; Chapuisat 43me.

CHIASO : Ruffi; Ceriani, Lusenti, Sulmoni, Ostinelli; M. Preissig, Blutsch, Caccia; P. Preissig, Messerli, Allio. Entraîneur: Mezzadri.

LAUSANNE : Burgener; Piccard, Vuilleumier, Ducret, Loichat; Kaeser, Guggisberg, Chapuisat; Grobet, Muller, Ostojic. Entraîneur: Maurer.

ARBITRE : M. Scheurer, de Bettlach. NOTES : Stade communal, pelouse excellente. Temps ensoleillé, doux. 2000 spectateurs. Chiaso sans Boriani, blessé, et Sogari, suspendu pour un match. Rentrée de Loichat et Grobet du côté lausannois. A la 6me minute, l'arbitre accorde sans hésitation un penalty pour faute d'Ostojic sur M. Preissig. Messerli ne rate pas son tir. 30me minute: but de Muller annulé pour hors-jeu. 34me: tir de Gobet sur son montant. A la reprise, Maret remplace Muller. A la 63me, Allio cède sa place à Juffer. 67me: Alvarez pour Kaeser; 70me: Corti pour Blutsch. Coups de coin 6-5 (1-0).

APPROXIMATIF

Un partage des points qui donnera satisfaction aux deux équipes. Mais, en ce qui concerne le jeu présenté, ce fut loin d'être excellent. Un but de cha-

que côté, réalisé sur penalty pour Chiaso et un beau tir à effet de Chapuisat; ces deux essais furent, de toute la partie, les seuls qui portèrent vraiment la marque de qualité. Tout le match fut axé sur l'a peu près sans que les défenseurs eussent besoin de se surpasser pour éviter la capitulation. Grâce à un engagement physique poussé en première mi-temps, le spectacle tint les « tifosi » en haleine. Peu avant la pause, le jeu risqua bien de dégénérer. L'irascible Muller se distingua par une irrégularité qui méritait l'avertissement sinon l'expulsion, contre Sulmoni à terre et cela dans le dos de l'arbitre. Un peu d'énervernement sans résultat. Mais heureusement la pause fut sifflée.

La reprise voyait les Lausannois rentrer sur le terrain sans Muller. Décision intelligente des responsables. Le match put ainsi se terminer sans incident. Si les quarante-cinq premières minutes furent tout juste acceptables, que dire des suivantes? Absolument rien de valable. Et le match nul représente bien le déroulement de la partie. Chiaso a commis l'erreur de se retirer trop vite en défense. Mais comme Lausanne ne possédait pas les ressources physiques nécessaires pour presser Chiaso dans son camp jusqu'à la fin, il dut se contenter logiquement du partage.

D. CASTIONI

La Chaux-de-Fonds « remonte l'échelle »

LA CHAUX-DE-FONDS - YOUNG BOYS 3-1 (2-0)

MARQUEURS : Veya 10me, 21me et 57me; Bruttin 86me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier, Mérillat, Schriberichnig, Jaquet, Mazzoleni, Ernst, Sandoz, Brossard, Delavelle; Fahrni, Veya. Entraîneur: Morand.

YOUNG BOYS : Eichenberger; Bruttin, Messerli, Voegeli, Trumpler; Andersen, Konz, SSchild; Muhmenthaler, Cornioley, Brechbuhl. Entraîneur: Kurt Linder.

ARBITRE : M. Despont, de Lausanne.

NOTES : Terrain de la Charrière. Pelouse grasse. Pluie presque ininterrompue pendant toute la partie. 2000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Wyberg, toujours blessé, et Trajkovic, qui purge un dimanche de suspension consécutif à trois avertissements. Des Changements dans les deux équipes: Pagan pour Fahrni (57me) et Antenen pour Sandoz (74me). Du côté bernois, Brechbuhl est remplacé par Schmocker (54me) et Muhmenthaler par Rossi (41me). Coups de coin : 6-6 (4-3).

SURPRENANT

C'est assis sur une chaise d'arbitre de

tennis, en haut d'une échelle à 2 mètres au-dessus du sol, que « Cocollet » Morand a suivi la rencontre La Chaux-de-Fonds - Young Boys. Peut-être est-ce une bonne méthode? Nous ne nous prononcerons pas. Dans tous les cas, les Chaux-de-Fonniers ont remporté la totalité de l'enjeu, et ils ne l'ont pas volé.

RELANCE

Cette victoire, rendue nécessaire par la position précaire au classement, a été forgée au cours de la première mi-temps. Jouant de façon prudente, avec quatre hommes au milieu du terrain et ne laissant que Veya et Fahrni en pointe, les Chaux-de-Fonniers ont, la plupart du temps, laissé les Bernois faire le jeu. Mais la relance, assurée par Brossard et Sandoz, s'est montrée très efficace. Brossard surtout a réussi plusieurs fois à mettre Veya en excellente position; Veya a d'ailleurs marqué les trois buts de son équipe. L'ancien arrière se trouva très à l'aise en position d'avant-centre, où, grâce à sa vitesse de course, il mit régulièrement « dans le vent » la défense de Young Boys, vraiment bien mal inspirée hier à la Charrière. Il est vraiment étonnant que des hommes comme Schild — qui n'est tout de même pas le premier venu — Messerli ou Voegeli, se laissent abuser de la sorte.

DECEPTION

Vraiment, Young Boys a déçu. Comme nous l'avons dit, ses lignes arrière ont fait faillite. Du côté de l'attaque, ce ne fut guère plus brillant, et les défenseurs chaux-de-fonniers ont régulièrement, et avec une certaine facilité, mis en échec les avants Bernois. Ce n'est pas le gardien Forestier qui nous contredira, lui qui a passé un après-midi plutôt tranquille. Il faut dire que Jaquet et Schriberichnig ont accompli correctement leur travail, bien aidés en cela par l'infatigable Mérillat et par Mazzoleni.

TROP TARD

En seconde mi-temps, la qualité de jeu baissa, car le résultat était acquis, surtout dès la 57me minute lorsque Veya, parti depuis le milieu de terrain (était-il en position d'hors-jeu?) se paya le

luxe de dribbler Eichenberger, abandonné une fois de plus par ses défenseurs. On vit alors Messerli se mêler à l'attaque, et travailler énormément. Mais c'était trop tard. La Chaux-de-Fonds tenait son os, et elle n'était pas décidée à le lâcher.

Ainsi, l'opération redressement est-elle amorcée, mais la route est longue, et Morand aura encore l'occasion de s'énerver, du haut de son échelle...

P.-A. DEGEN



PREMIÈRE RÉUSSIE. — « Cocollet » Morand, qui n'est pas à court d'idées, a trouvé un nouveau moyen pour suivre les évolutions de son équipe. Ce fut bénéfique, puisque ses protégés ont vaincu.

(Presservice)

SANCTIONS DE L'UEFA Demarmels suspendu

L'UEFA a communiqué une liste de sept joueurs qui, faisant l'objet d'une mesure de suspension, ne pourront jouer avec leur équipe, les 20 et 21 mars, aux matches retour des quarts de finale des coupes européennes. Il s'agit de: Yankov (CSCA Sofia), expulsé le 5 mars dernier, Delgado Melo (Athletic Madrid), 2 avertissements, Demarmels (Bâle), 2 avertissements, Hagara (Spartak Trnava), insultes à l'encontre de l'arbitre, Varadin (Spartak Trnava), 2 avertissements, Manaca (Sporting Lisbonne), 2 avertissements, Abraham (Magdebourg), expulsé le 7 novembre 1973.

La chance assiste Zurich

ZURICH - GRASSHOPPERS 1-0 (1-0) MARQUEURS : Malzacher (contre son camp) 1re.

ZURICH : Grob; Heer, Bionda, Zigerlig, Munch; Kuhn, Martinelli, Sterli; Katic, Jeandeupez, Botteron. Entraîneur: Konietzka.

GRASSHOPPERS : Deck; Becker, H. Niggel, Malzacher, Th. Niggel; Meyer, Grahn, Groebli; Elsener, Noventa, Sunholz. Entraîneurs: Vogel-Szabo.

ARBITRE : M. Dubach, de Nidau. NOTES : Stade du Letzigrund. Terrain gras, pluie abondante. 15.000 spectateurs. Zurich remplace Rutschmann blessé par Munch. Grasshoppers évolue sans Ohlhauser qui n'est pas encore totalement remis. A la 75me minute, Marti entre pour Botteron. Quatre minutes plus tard Gross remplace Sunholz. Coups de coin : 6-12 (3-9).

SURPRENANTES « SAUTERELLES »

Zurich ne peut se montrer fier de sa victoire. Obtenue grâce à un « autogoal » de Malzacher elle n'a rien ajouté à sa gloire. Loin de là. S'il est une équipe qui aurait mérité les deux points, c'est bien celle de Grasshoppers. Décevante, il y a une semaine contre Saint-Gall, les « sauterelles » surprisent face à l'actuel chef de file de notre championnat

R.W.

Servette sans réussite devant Winterthour

SERVETTE - WINTERTHOUR 1-1 (1-1)

MARQUEURS : Pfister 6me; Risi 25me.

SERVETTE : Brignolo; Martin, Guyot, Morgenege, Wegmann; Castella, Marchi, Riner, Pfister, Barriquand, Petrovic. Entraîneur: Sundermann.

WINTERTHOUR : Kueng; Odermatt, Grunig, Bollmann, Fischbach; Wanner, Meili, Meyer; Nielsen, Kuenzli, Risi. Entraîneur: Sommer.

ARBITRE : M. Doerflinger, de Bâle. NOTES : Pluie, terrain de plus en plus lourd au fil des minutes. Sundermann pour River (46me). A la 83me minute, l'arbitre dicte un pénalty, Fischbach ayant déséquilibré Pfister. Petrovic tire sur la droite du gardien mais celui-ci arrête la balle. Trois minutes plus tard, Pfister cède sa place à Dutoit. 5900 spectateurs. Coups de coin : 13-4 (10-2). Miodrag Petrovic était un homme

malheureux à l'issue de la partie. Non seulement, il avait raté un pénalty décisif mais de surcroît, il n'avait eu aucune réussite en trois occasions.

Si le Yougoslave avait trouvé une seule fois sa récompense, Willy Sommer n'aurait pas eu la possibilité d'afficher cette mine épanouie à la sortie. L'entraîneur de Winterthour a eu tout lieu de se féliciter du résultat. Dans le premier quart d'heure, on ne donnait pas cher des chances des Zuricois. Pris à la gorge par un Servette résolu offensif et qui obtenait cinq coups de coin dans les deux premières minutes, Winterthour apparaissait complètement débordé.

Les « grenat » perdirent un peu de leur concentration. Certains joueurs voulaient briller aux dépens de la collectivité. Ce relâchement, plus psychique que physique, permit aux visiteurs de refaire surface. L'égalisation intervenait contre le cours du jeu à la 25me minute.

En seconde mi-temps, l'introduction de Sundermann, à la place de Riner, n'apportait pas la clarté escomptée.

Le regroupement massif de tous les Zuricois — seul Risi demeurait en pointe — intersaissait le chemin de la cage de Kueng.

Une supériorité territoriale fort nette ne sera qu'une satisfaction platonique pour Sundermann qui a soif de victoires. Les Servettes ont affiché une condition physique remarquable. Pfister, à court d'entraînement, a été une fois de plus le meneur de jeu. Barriquand a rué dans les brancards alors que Petrovic a été abandonné des dieux. Ce trio fit la grosse part du travail.

Winterthour demeure un « os ». Kueng justifie son titre de second de Burgener. Avec Nielsen comme rampe de lancement, Risi constitue l'arme offensive absolue d'une équipe qui aux yeux du public fait preuve d'une prudence excessive.

S. P.

Bâle bat Sion sans pour autant convaincre

BALE - SION 1-0 (1-0)

MARQUEURS : Odermatt 36me.

BALE : Laufenburger; Rahmen, Mundschnin, Fischli, Stobler; Odermatt, Hasler, Wampfler; Balmer, Hitzfeld, Wenger. Entraîneur: Benthous.

SION : Donzé; Valentini, Trincher, Bajic, Doney; Barberis, Luttrop, Herrmann; Schaller, Luisier, Lopez. Entraîneur: Blasevic.

ARBITRE : M. Fazzini, d'Osogna. NOTES : Stade de St-Jacques; terrain en bon état. Pluie à partir de la 20me minute. Spectateurs: 8000. Changement: Pilet à la place de Herrmann 70me. Coups de coin : 1-10 (1-5).

Il n'y avait vraiment pas grand-chose de bon à prendre dans ce match dont le

football semblait en pleine dépression, comme le temps. Sion pratique parfois un jeu plus harmonieux, en première mi-temps particulièrement, mais il n'avait pas d'ailliers car, aussi bien Lopez que Schaller furent inexistantes. Luttrop et Herrmann se contentèrent de tirer les ficelles au centre du terrain, Barberis et Trincherero n'eurent aucune efficacité dans leurs montées offensives.

Sion est vainqueur à l'addition des coups de coin. Il ne se créa cependant que trois occasions de but. A la 33me, Laufenburger réagit merveilleusement sur un tir très puissant de Schaller. Ce fut une intervention déterminante, parce que, trois minutes plus tard, Odermatt ouvrit la marque à la faveur d'un coup franc pour faute de Luisier sur Hasler. A ce moment-là, on ne pensait pas que c'était le dernier but du match!

PAS RASSURANT

Bâle parut aussi faible qu'au premier tour. On s'étonna qu'il ait subitement tant d'imperfections techniques dans son jeu. Durant la première demi-heure, il plurent que durant le premier quart d'heure. René Deck ne passa pas moins une soirée des plus tranquilles. En effet même durant la période de suprématie des hommes de Letzigrund il n'eut pratiquement rien à se mettre « entre les mains ». Karl Grob ne put en dire autant. Sans cesse sollicité par les avants du duo Vogel-Szabo il dut démontrer son sens de la position ainsi que celui de l'anticipation.

Le moins que l'on puisse dire c'est que la veine n'a pas été du côté de la phalange du Hardturm. Un « autogoal » stupide mit d'abord l'équipe dans une position inconfortable. Nous vîmes par la suite tour à tour Elsener (2 fois), Sunholz, « Bigi » Meyer (aussi deux fois) et Grahn rater d'un rien la cible. Ce fut un comble.

Zurich peut dormir sur ses deux oreilles, avec le « poireau » qui l'assiste actuellement il ne peut que devenir champion suisse. S'il gagne quand il joue mal, perdra-t-il lorsqu'il aura retrouvé ses esprits?

G. DENIS

menées offensives: c'est ce qui justifie sa victoire.

L'arbitre manqua de sévérité et d'autorité: il laissa passer beaucoup trop de fautes, de sorte que certains joueurs tentèrent souvent de se faire justice eux-mêmes, ce qui eut pour conséquence de détériorer le climat du match.

Guy CURDY

France

Vingt-neuvième journée: Rennes - Saint Etienne 1-0; Troyes - Nantes 1-0; Lyon - Metz 2-0; Nancy - Angers 0-3; Nice - Monaco 3-2; Bordeaux - Reims 3-0; Lens - Marseille 2-3; Sochaux - Bastia 1-0; Nîmes - Strasbourg 1-2; Sedan - Paris 2-2. — Classement: 1. Saint-Etienne, 29 matches-47 points; 2. Nantes, 28-44; 3. Angers, 29-43; 4. Lyon, 29-42; 5. Nice, 29-40.

Portugal

Vingt-quatrième journée: Benfica Lisbonne - Vitoria Guimaraes 5-1; Sporting Lisbonne - FC Porto 2-0; Académica Coimbra - Montijo 1-2; Olhanense - Cuf 2-2; Barreirense - Farense 2-1; Vitoria Setubal - Oriental 5-0; Boavista - Belenses 1-1; Leixoes - Beira Mar 4-0. Classement: 1. Sporting Lisbonne 40 points. 2. Benfica Lisbonne 37. 3. FC Porto 36. 4. Vitoria Setubal 35. 5. Belenenses 28.

NEUCHÂTEL XAMAX ECOLE DE FOOTBALL Reprise des entraînements. Entrainements des garçons nés en 1963, 1964, 1965. Mercredi 20 mars à 14 h. Terrain des Fourches, Saint-Blaise, Stade de la Maladière, Terrain du Chanet. ENTRAINEURS: ANDREY - BLUSCH - CITHERLET - CLAUDE - ELSIG - MATHEZ - RICHARD

## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise électromécanique du Jura neuchâtelois cherche

## cadre supérieur technique

(Ingénieur EPF ou Ingénieur technicien ETS en électronique) pour diriger le bureau technique, la fabrication et pour seconder efficacement la direction.

Nous demandons :

- forte personnalité ayant de l'initiative, le sens du management et de l'organisation ;
- connaissance des langues allemande ou anglaise.

Nous offrons une situation très intéressante à collaborateur ambitieux, dynamique et désirant participer au développement de notre entreprise.

## ingénieur technicien ETS

en électronique

- ayant quelques années d'expérience et désirant se créer une situation en qualité de constructeur dans notre bureau technique ;
- connaissance d'une deuxième langue souhaitée.

Faire offres, avec documents habituels, sous chiffres P. 28 - 130187 à Publicitas, L.-Robert 51, 2300 la Chaux-de-Fonds.

## TISSOT

### CIP-Peseux

Nous offrons à personne de confiance un poste de

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF (VE)

pour tenir le secrétariat de notre usine d'horlogerie. Il s'agit d'être capable de décharger le chef de l'usine de la majeure partie des travaux de bureau relatifs aussi bien au personnel (100 personnes) qu'à l'administration générale.

Si vous avez quelques années d'expérience et que vous aimez assumer un poste avec une grande indépendance, si vous avez le goût des contacts humains, alors vous êtes la personne que nous attendons.

Prenez contact avec  
CIP  
Av. de Beauregard 3  
2034 Peseux  
Tél. 038 31 57 31  
(Vis-à-vis  
de la gare CFF)



Membre de la  
Société Suisse pour  
l'Industrie Horlogère SA



Notre service Informatique sera prochainement équipé d'un ordinateur

## IBM 370/115

à bandes et à disques.

Pour compléter l'équipe actuelle, nous désirons engager, pour une date à convenir, un

## OPÉRATEUR

expérimenté. Nous nous chargeons volontiers de la formation d'un opérateur instruit sur d'autres systèmes.

Nous offrons :

- une activité stable et intéressante
- un climat de travail agréable
- un horaire de travail alterné de deux équipes
- les conditions d'engagement et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Les offres peuvent être adressées par téléphone ou par écrit à notre service du personnel qui renseignera et recevra volontiers les candidats.

## LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales  
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 71, Internes 208 et 315.

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

Nous engageons du

## personnel féminin à temps partiel

pour notre département de conditionnement.

Heures de travail :

8 h - 11 h et 13 h 55 - 16 h 05.

Il s'agit d'un travail propre et facile. Nous vouons le soin nécessaire à l'introduction au poste de travail.

Entrée : Immédiate ou date à convenir.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique, à

**Suchard**

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel d'exploitation  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/21 11 55, interne 386

On cherche excellente  
**COIFFEUSE**  
pour tous les vendredis et samedis.  
S'adresser au salon Richard, Marin.  
Tél. (038) 33 17 49.

Nous cherchons

## 1 ferblantier appareilleur

Très bonne ambiance de travail, 13<sup>me</sup> mois.

Possibilité de trouver logement sur place.

Faire offres écrites à Antoine Deesbourg, chauffage-sanitaire, 1588 Saint-Aubin (FR), Tél. (037) 77 16 30.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse  
Feuille d'avis de Neuchâtel

## On cherche jeunes hommes

pour la conduite de divers véhicules de chantier. Permis voiture désiré.

S'adresser à : Démolition autos Anker, tél. 53 26 76, Savagnier.

Bar-dancing  
**L'ESCALE**

cherche personne en qualité de

## REMPLAÇANTE

pour le service et le buffet.

Faire offres écrites ou se présenter après 18 heures.  
Tél. 25 03 26.

Nous engagerons tout de suite, ou pour date à convenir,

## MANŒUVRE

pour nos entrepôts de Marin. Place stable, bien rémunérée, semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin Lehnerr frères, rue Feury 7, Neuchâtel.  
Tél. 25 30 92.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, des

## maçons et manœuvres

ainsi qu'un

## grutier

S'adresser à F. Plemontes & Cie, Fontalnelon. Tél. 53 21 62.

On engagerait tout de suite

## CHAUFFEUR

pour camion basculant.

Faire offres à Jean Decrauzat, transports, Prêles.  
Tél. (032) 85 13 56.

## SPÉCIALISATION

### Horloger Micromécanicien Mécanicien de précision

ou formation équivalente, possédant diplôme et un minimum de pratique, est demandé pour

## SPÉCIALISATION

dans le domaine de la réparation de machines à écrire électriques de conception entièrement nouvelle.

Préférence sera donnée à personne jeune, dynamique et consciencieuse.

Horaires variables - Avantages sociaux modernes.

Pour tous renseignements, s'adresser à CETIKER S.A., la Chaux-de-Fonds, département technique, M. Aebly, tél. (039) 23 57 00.



ACTIVITÉ VARIÉE

VIE EN PLEIN AIR

TRAVAIL FORTEMENT MÉCANISÉ  
PRESTATIONS SOCIALES IMPORTANTES,

voulez ce que les CFF offrent à un

## MONTEUR DE VOIES

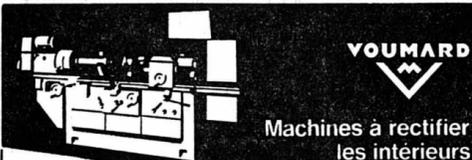
Si vous vous intéressez au montage et à l'entretien des voies ferrées, et que vous êtes Suisse ou étranger en possession du permis B ou C et âgé de moins de 35 ans, retournez le coupon ci-dessous à :

Vole 3<sup>me</sup> section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_



Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive

## employé de fabrication

pour notre service de lancement, enregistrement, approvisionnement ; connaissances en mécanique souhaitées ;

## mécaniciens - monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais ;

## mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes ;

## fraiseurs

NOUS OFFRONS :

des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier

traitement mensuel généralisé horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

**VOUMARD MACHINES CO S.A.**

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche pour son département Marketing un

## CHEF DE RÉGION

pour des marchés européens.

Responsabilités :

Il participe à l'élaboration des objectifs de stratégies marketing des marchés de sa région et contrôle les performances réalisées par rapport aux objectifs planifiés.

Nous demandons :

- formation commerciale complète
- quelques années d'expérience dans un poste similaire
- connaissance de l'anglais et du français ; l'italien serait un avantage
- entretient.

Nous offrons :

- travail varié et indépendant
- horaire variable
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.  
Direction du personnel  
Rue Centrale 63  
2500 Bienne.  
Tél. (032) 22 96 11.



Pour la DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SSIH, nous cherchons :

## un ingénieur ETS en électronique

dont la mission consistera à

- développer et construire des appareils de simulation
- appliquer de nouvelles méthodes de contrôle à différents composants électroniques de l'horlogerie ;

## un ingénieur ETS en microtechnique

qui sera appelé à faire, de manière indépendante, des études et des tests sur nos nouveaux calibres électroniques.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne.  
Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



## LE KIOSQUE BERNE

La

## GÉRANTE d'un kiosque à journaux

est toujours très appréciée de sa nombreuse et fidèle clientèle.

Cette belle activité, particulièrement intéressante pour une femme, offre l'avantage de la variété et lui laisse le sentiment de diriger sa propre affaire.

Nous sommes en mesure de vous remettre la gérance de notre kiosque à journaux, place Neuve-Porte, la Neuveville.

Ne craignez surtout pas de ne pouvoir faire face à vos responsabilités : nous nous chargeons de vous former sérieusement. Vous aurez du plaisir à vous initier à la direction d'un kiosque.

Vous pouvez sans autre vous adresser à nous :

Société Anonyme LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, interne 34.

## MIGROS

cherche pour son Marché av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel,

## VENDEUSE au rayon photos

## VENDEUR au rayon alimentation générale

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

football

Des résultats surprenants dans le groupe occidental de première ligue

AUDAX SOMBRE DANS LES ULTIMES MINUTES

AUDAX - LE LOCLE 2-6 (0-2) MARQUEURS: Porret (penalty) 5me; Borel 12me; Decastel 67me et 79me sur penalty; Holzer 69me; Bula 80me, 84me, 88me.

AUDAX: Ph. Favre; Lochmatter, Moulin, Stauffer, D'Amico; Widmer, M. Favre; Leuenberger, Barbezat, Decastel. Directeur technique: Facchinetti.

LE LOCLE: Eymann; Bader, Vermot, Humbert, Koller; Kiener, Holzer; Claude, Bula, Porret, Borel. Entraîneur: Furer.

ARBITRE: M. Reverchon, du Sentier.

NOTES: Stade de Serrières, en bon état. Pluie continue et fort vent latéral. 200 spectateurs. Les Audaxiens sans Forese qui a été opéré d'une hernie, et sans Christen, qui n'a pas obtenu de congé militaire. Les Loclois remplacent Frutig, malade, par Bader. A la 5me minute, Lochmatter boussule légèrement Porret à la limite de la surface de réparation et l'arbitre accorde sévèrement un penalty transformé par le même Porret. Borel, en position très nette de hors-jeu marque le second point, et l'arbitre accorde le but à la stupeur générale. Koller, touché à la 56me minute, reçoit des soins. Holzer tire sur le poteau à la 75me minute. Coups de coin: 11-4 (4-2).

REUSSITE Ce fut un match intéressant, vif et plein de renversements de situation. Si tôt qu'Eymann paraît au danger devant sa cage, Favre était à la parade, de

l'autre côté. Pourtant, la décision tomba rapidement en accord à la sévérité de l'arbitre, qui accorde d'emblée un penalty aux Loclois pour une faute venant à la limite du rectangle fatidique. Puis, Borel, en nette position de hors-jeu, réceptionna une passe de Claude pour ajouter un deuxième but. Forts de cette avance inespérée, les Loclois, bien organisés sur le plan défensif, firent front avec aisance aux attaques audaxiennes trop conçues sur le centre. Leuenberger et Decastel se rabattaient trop fréquemment et facilitaient ainsi la tâche des solides défenseurs loclois. Pourtant, les occasions ne manquaient pas à ceux de Serrières puisque Leuenberger (20me) tira de peu à côté, puis le même Leuenberger et Barbezat ajustèrent encore à côté des tirs assez violents.

REACTION En deuxième mi-temps, Audax prenait mieux le match en main. Les attaques se succédaient et Barbezat, d'un bon tir, froïlait la transversale. Mais les Loclois ne demeuraient satisfaits de leur avance. Ils posaient des banderilles et Claude, Bula et Borel inquiétaient la défense audaxienne par leur vitesse d'exécution. Heureusement que Stauffer se montrait attentif et, plusieurs fois, il parvenait à écarter le danger. Malheureusement, Favre commettait un erreur de débutant en laissant échapper un coup de tête facile de Holzer. Abatus moralement par ce coup du sort, les hommes de Facchinetti accumulaient les gaffes en défense et Bula, comme à

l'entraînement, parvenait à réaliser le « coup de chapeau ».

TROP NET Le Locle a laissé une bonne impression. Rapide, décidée, au volume technique au-dessus de la moyenne, l'équipe de Furer est bien partie dans ce second tour puisqu'elle vient de signer son deuxième succès consécutif à l'extérieur. Audax, un peu malchanceux en première mi-temps, s'effondra dans les dernières minutes. Les absences de Christen en défense et de Forese à l'aile droite se firent ressentir. Mais cela n'explique pas la netteté de la défaite. Car Audax n'a pas mal joué. Il a manqué de réussite en attaque, car certaines actions auraient mérité un sort meilleur. Dommage que la défense ait connu des « blancs » en fin de match. Le résultat a ainsi atteint des proportions ne reflétant pas du tout la différence de classe.

Le Locle a mieux joué que son adversaire, s'est montré plus chanceux et a mérité son succès, mais un 3-2 aurait été plus logique.

C.W.

Ligue Nationale B: Vevey et Lucerne se détachent

Deux surprises Vevey ne s'est pas laissé prendre au piège fribourgeois. Il maintient sa première place, alors que son adversaire vaincu perd le tout petit espoir qui lui restait peut-être encore. En battant Wettingen qui n'est plus en forme, Lucerne se tient à courte distance et profite pleinement de la défaite d'Arcarub qui roulait pourtant au supercarburant depuis le 11 novembre et du partage concédé par Bellinzzone à Nordstern.

Ce sont deux surprises. On tenait en tout cas Bellinzzone pour capable de maitriser Nordstern. Granges a mieux fait que Fribourg: après deux défaites qui l'ont relégué à la cinquième place, il a tout de même fini par battre Mendrisiostar et il se rapproche de Bellinzzone et d'Arcarub. Mais, Mendrisiostar n'a pas Vevey: Fribourg est excusé. Martigny et Bienna, Toessfeld et Carouge n'ont pas pu se départager. Ils couchent sur leurs positions qui ne sont pas confortables du tout.



JOLI BALLET. — La défense locloise dégage par Vermot devant Kiener (à terre), Probst, Borel (aussi à terre) et Leuenberger.

(Avipress - J.-P. Baillo)

Table with 2 columns: Group Name and Results. Includes 'Groupe occidental: Audax - Le Locle 2-6; Central - Sierre 0-1; Monthey - Meyrin 3-1; Thoun - Bulle 2-2; Yverdon - Durrenast 3-1; Rarogne - Nyon, Berné.' and 'Groupe oriental: Blue Star 0-0; Frauenfeld - Rapid Lugano 6-1; Red Star - Baden 1-4; Rorschach - Gossau 0-0; Uzwill - Bruhl 1-3.'

Table titled 'Classements GROUPE OCCIDENTAL' with 3 columns: Rank, Team, and Points. Lists teams like Brunnen, Soleure, Porrentruy, etc., with their respective scores.

Table titled 'GROUPE CENTRAL' with 3 columns: Rank, Team, and Points. Lists teams like Brunnen, Soleure, Porrentruy, etc., with their respective scores.

Table titled 'GROUPE ORIENTAL' with 3 columns: Rank, Team, and Points. Lists teams like Frauenfeld 15-20; Gossau 14-10; Giubiasco 14-19; Coire et Brühl, etc.

Excellent spectacle à Delémont

DELEMONT - BRUNNEN 0-0 DELEMONT: Demuth; Babey, Rosinelli, Anker; Kuller (Garcia), Bernal, Friche, Bai, Maelin, Fleury, Chapuis. Entraîneur: Bai. ARBITRE: M. Burioli de Lausanne. NOTES: Parc des sports du Stand. Pelouse détrempée mais praticable. 1800 spectateurs. Rencontre de Friche à Delémont. A la 60me minute, Müller, blessé, est remplacé par Garcia. Avertissement à Steiner pour fautes répétées. Bernal 55me minute et Kaelin (75me) expédient des envois sur la transversale. Coups de coin: 6-7 (2-3). Les conditions de jeu étaient difficiles. La pelouse, extrêmement glissante, exigeait de grandes qualités d'équilibriste. Pourtant le spectacle que présentent les deux équipes ravit le nombreux public.

Joué sur un rythme rapide, la partie ne connut aucun temps mort. Les attaqués, finement ébauchés, se succédaient dans les deux camps. Les Schwytzois, par le libero Tholen (41me) et Faessler (69me) gâchèrent les plus belles occasions des visiteurs. Quant aux Jurassiens qui, territorialement dominèrent le débat, outre les deux tirs qui s'échouèrent sur les montants, ils ont sérieusement alerté l'excellent gardien Jost, par Friche (6me) et Bai (75me). Le partage de l'enjeu récompense donc deux formations qui, pour le plus grand plaisir des spectateurs, ont laissé une excellente impression.

Liet

Bulle égalise in extremis

THOUNE - BULLE 2-2 (1-0) MARQUEURS: Walther 26me; Gattiker 63me; Uldry 80me; Gremaud. THOUNE: Lanz; Rieder, Gerber, Gattiker, Aebersold; Liechti, Toth, Mueller; Walther, Reber, Renfer. Entraîneur: Rabout. BULLE: Cottier; Berset, Pugin, Perret, Waeber; Rime, Auberson, Gonzales; Uldry, Rabout, Jungo. Entraîneur: Waeber. ARBITRE: M. Racine de Prilly. NOTES: Stade de Lachen, pelouse en bon état. 650 spectateurs. Gremaud pour Auberson (67me) et Zulauf pour Toth (83me). Bulle prend un bon départ et se crée, dès les premières minutes, trois occasions superbes de prendre l'avantage. C'était sans compter avec l'excellent Lanz, lequel jouant sa deuxième partie avec l'équipe finande après un transfert de Ruti ZH, fit grande impression sur le public. Thoue, réagissant par contre-attaques, réussit à prendre l'avantage sur un magnifique lob de Wakther, laissant Cottier sans espoir. Bulle reste cependant dangereux. A la reprise, les Fribourgeois délaissent un peu la défense et sur une réaction de celle-ci,issent Cottier sans faute sur le tir de Gattiker. En fin de partie pourtant, alors que la surprise paraissait parfaite, Bulle, par l'entremise d'Uldry et Gremaud égalisa sur deux caquillages inexplicables de la défense locale. Bulle a-t-il ressenti les effets du repos forcé du dimanche précédent? A. C.

Moutier justement récompensé à Bâle

CONCORDIA - MOUTIER 1-1 (1-1) MARQUEURS: Girod 22me; Lang 40me. MOUTIER: Muster; Bart, Zaugg, Kloetzli, von Burg; Sbaraglia, Cavallaro, Dalic; Lang, Erne, Weibel. Entraîneur: Fankhauser. ARBITRE: M. Becker, de Zurich. NOTES: Terrain de Landhof en bon état malgré la pluie. 300 spectateurs. Chez Moutier Schaller, blessé dimanche dernier, n'était que spectateur, alors que Christe, encore incomplètement remis, était absent. Coups de coin: 10-7. Le match ne fut pas d'un très haut niveau technique. La première mi-temps a été à l'avantage de Moutier qui jouait assez bien au milieu du terrain en faisant circuler admirablement le ballon. Malheureusement, à l'approche du but bâlois, cela se gâtait, les avant ne sachant comment contourner la défense rhénane bien regroupée. Par contre, la défense jurassienne n'était pas dans son meilleur jour et semblait extrêmement méprisée. C'est ainsi qu'à la 22me minute, elle commit une faute à l'orée de ses 16 mètres. Le coup franc est tiré à travers le mur, Muster ne peut que repousser le cuir sur sa gauche. Un avant bâlois repend et passe à Girod qui marque. Moutier n'accuse pas le coup et repart de plus belle, et est récompensé par une égalisation cinq minutes avant la pause. La deuxième mi-temps a appartenu aux Bâlois qui ont multipliés les attaques, se cantonnant parfois de longues minutes dans le camp jurassien. Mais c'est au contraire les joueurs de Moutier qui ont été le plus près de marquer un deuxième but par des contre-attaques bien émiettées.

Défaite évitable de Central

CENTRAL - SIERRE 0-1 (0-0) MARQUEUR: Valentini II, 52me. CENTRAL: Rickli; Scheiwiller, Roggo, Grosset, Brouillet; Jek, Birbaum, Guillo, Bersier, Wymann, Gaillard. Entraîneur: Guillo. SIERRE: Pannatier; Lamou, Tudes-Biaggi; Valentini I, Zuvera, Fave. Entraîneur: Gilette. ARBITRE: M. Uldry (Meyrin). NOTES: Stade de la Motta, terrain lourd, pluie intermittente, 700 spectateurs. Central sans Delglise et Douste. Scheiwiller (72me) Maillard pour Birbaum (76me). Coups de coin: 7-4 (4-1). Au terme d'un match important pour les deux équipes dans la perspective de la lutte antireligation, Central et Sierre n'ont bien sûr pas les mêmes conclusions à tirer. Si, pour les Valaisans cette petite victoire chanceuse constitue un pas de géant vers la sécurité, pour les Fribourgeois ce faux-pas

évitavie avive les inquiétudes, malgré les quatre points déjà récoltés en ce deuxième tour. Il semble, au vu du match, que les hommes de Guillo se sont ressenti du dimanche de repos forcé qui leur a été infligé le week-end dernier à Bulle. En effet, coupés dans leur élan, ces derniers n'ont jamais donné, bien que dominant constamment, une impression irrésistible. Comme, malgré les remaniements de l'entre-saison, de nombreux compartiments laissent toujours à désirer, une nouvelle défaite de justesse, certes imminente, s'explique aisément. D'autre part, comme la liste des remèdes disponibles a déjà été épuisée, ce n'est que dans un surcroît d'application, de sang-froid et de combativité que les Centraliens, qui on le sait valent beaucoup mieux que leur classement actuel, trouveront leur salut. P. Du.

Un point précieux pour Porrentruy

BUOCHS - PORRENTUUY 1-1 (0-1) MARQUEURS: Roueche 13me; Vujovic 56me. PORRENTUUY: Hirschi; Roy, Tschan, Guelat, Mahon; Hermann, Meury, Santin; Babey, Roueche, Oeuvery. Entraîneur: Eichmann. ARBITRE: M. Osta, d'Oberuzwil. NOTES: Stade Buochs, pelouse tendue glissante par une pluie intermittente. 400 spectateurs. Porrentruy joue sans Zeller, blessé. A la 73me minute, Gerber remplace Tschan, blessé. En se départant à Buochs, les Ajoulots savaient qu'ils n'allaient pas au-

devant d'un match facile. Les joueurs locaux, à la suite de plusieurs échecs, se retrouvaient avant-derniers au classement, ce qui signifiait pour eux que, devant leur public, une victoire était nécessaire pour ne pas dire indispensable. Rien n'avait été négligé dans la préparation puisque Buochs a joué une rencontre d'entraînement dans le courant de la semaine face à Young Fellows qu'il a battu 2-0. De son côté, Porrentruy pouvait compter sur la rentrée de Meury et le mot d'ordre était de ne surty pas le perdre, en raison de son excellent classement. Si bien que la partie s'est jouée avec un rare acharnement. Le match nul, pour Porrentruy, est méritoire, grâce surtout à une première mi-temps remarquable. A la pause, Buochs, qui fit rentrer deux joueurs frais, fit passer les Ajoulots par des moments pénibles d'autant plus que les Nidwaldiens multiplièrent les charges incorrectes; l'arbitre dut intervenir énergiquement pour calmer les esprits. Hirschi fut même victime d'un méchant coup de Vujovic, qui méritait l'expulsion. L'arbitre ne vit malheureusement pas la faute. A l'ultime minute, Porrentruy fut à un cheveu d'enlever la victoire à la suite d'un magnifique tir de Santin, mais le gardien local sauva en coup de coin grâce à un réflexe prodigieux. Ainsi, Porrentruy vient de récolter trois points dans deux déplacements consécutifs, ce qui est un beau résultat. M.V.

Durrenast tombe à Yverdon

YVERDON - DURRENAST 3-1 (2-1) MARQUEURS: Laroussi 2me; Schoeni 21me; Dupraz 39me; Schweizer 65me. YVERDON: Gaustchi; Narbel, Perren, R. Glauser, Paulsson; Kohli, Morgenegg, Humpal, Schweizer, Laroussi, Dupraz. Entraîneur: Humpal. ARBITRE: M. Perrenoud, de Neuchâtel. NOTES: Terrain municipal rendu glissant par la pluie. Temps gris et pluvieux. 400 spectateurs. A la 62me minute, A. Glauser prend la place de Laroussi. Joué sur un terrain gras, cette rencontre fut monotone de bout en bout. Si les deux points récoltés par les Yverdonnois les éloignent de la zone dangereuse, il faut dire que Durrenast, qui a abusé du jeu dur, a favorisé les affaires. Laroussi, qui inscrivit le premier but à la deuxième minute déjà, fut mal manégré de ses coéquipiers. C'est de manière logique que les visiteurs obtinrent l'égalisation par Schoeni, car elle reflétait le déroulement des opérations jusque-là. Mais Dupraz redonna de l'espoir à son équipe avant la mi-temps. La seconde période n'apporta aucun changement dans le système de jeu et la sortie de Laroussi se fit sérieusement ressentir. Pourtant, schweitzer scella définitivement le sort de Durrenast qui fut incapable de réagir. En définitive, cette victoire va redonner du moral à la formation d'Humpal mais n'oublions pas qu'elle a été acquise face à une formation bien terne. S.

Fribourg

2me ligue: Boujean 34 - Aegerten 2-1; Berthoud - Boncourt 1-2; Lyss - Young Boys 2-1. 3me ligue: Etoile - La Neuveville 1-1; Courtételle - Tramelan II 2-2; Mervelier - Courrendin 1-1; Glovelier - Bure 7-1; Courfaivre - Chevenez 3-1; Courtételle II - Courgenay 3-2. Les autres matches ont été renvoyés.

Bienne reprend confiance à Martigny

MARTIGNY - BIENNE 2-2 (1-1) MARQUEURS: Knuchel (penalty) 32me; Sarasin 40me; Buttin (penalty) 75me; Leu 80me. MARTIGNY: Travaletti; Galley, Marin, Bruttin, Fournier; Milevoy, Gysin; Baud, Nicolet, Sarasin, Charvoz. Entraîneur: Delaloye. BIENNE: Schwendener; Wenger, Albanese, Heu, Heider; Rebmann, Knuchel, Leutschi, Jallonard, Renfer, Gobet. Entraîneur: Peters. ARBITRE: M. Guder, de Neuchâtel. NOTES: Stade municipal de Martigny, temps couverts, terrain lourd, 1000 spectateurs. Bienna joue sans Peters et Martigny sans Camata, tous deux blessés. Le jeune Lonfat est à l'école de recrues. A la 2me minute, Nicolet, blessé au visage, doit se faire soigner. A la 32me, Fournier commet une faute sur Knuchel et l'arbitre la sanctionne par un penalty que transforme le même joueur. A la 75me, penalty pour Martigny transformé par Bruttin. Changements de joueurs: 35me, Troillet pour Marib; 74me: Ripamonti pour Troillet. Coups de coin: 7-9 (4-3).

de même on attendait mieux des deux équipes qui avaient certainement les moyens de montrer un meilleur spectacle. Il est vrai que les Biennois avaient encaissé huit buts en deux matches et qu'ils avaient besoin de reprendre confiance. Quant à Martigny, c'est toujours la même accroc en attaque. Même le penalty accordé généralement par l'arbitre pour une faute commise hors des seize mètres ne suffit pas à lui donner la victoire. Au lieu de continuer à attaquer, les Octoduriens se cantonnent en défense accumulant les malheurs. De manière équitale, Bienna obtint l'égalisation à dix minutes de la fin.

Les Vaudois sont en bonne forme

VEVEY - FRIBOURG 3-2 (0-1) MARQUEURS: Meier 39me; Lambelet 57me et 66me; Osojnac 76me; Skocic 92me. VEVEY: Malmati; Chollet, Grotler, Staeubli, Hugenin; Holenweg, Osojnac, Lambelet; Diass, Dvornic, Durusel. Entraîneur: Curard. FRIBOURG: Dafflon; Siffert, Cremona, Meier, Métraijer; Auderset, Cotting, Blanchard; Skocic, Corminbœuf, Dietrich. Entraîneur: Skocic. ARBITRE: M. Jaberg, de Thoue. NOTES: Terrain lourd, mais praticable. 2200 spectateurs. Temps couvert. On note l'absence, chez les Veveysans de Blondel (blessé) et de Tippelt. Changements: Foglia remplace Dvornic (57me) chez Vevey, et Cotting cède sa place à Kvicinsky (61me), et Blanchard à Dorthé (?). Avertissement à Métraijer à la 29me, à Auderset à la 32me. Coups de coin: 5-8. SOLEIL NÉFASTE En évaluant les chances des deux adversaires, on craignait pour Vevey, privé de Blondel, blessé pour quelques semaines et de Tippelt, suspendu une nouvelle fois. De fait, Fribourg était

aussi conscient de ce handicap et tenta, dès le coup d'envoi, d'étouffer les Vaudois. Rapides, secs parfois, à la limite de la correction, les visiteurs attaquèrent par les ailes, créant le désarroi de temps en temps, mais ne l'effarouillèrent dans la rayon de veveysanne. Un rayon de soleil perçant subitement les nuages aveugla au mauvais moment Malmati qui dut capituler devant Meier. Après le repos, une dizaine de minutes encore appartirent aux Fribourgeois, mais dès l'égalisation par Lambelet, technique et endurance eurent rapidement le dessus. Vevey marqua alors trois buts de belle venue, rapides estocades qui mirent l'adversaire sur les genoux. Il fallut un moment de relâchement, alors que le match était prolongé de 2 minutes pour compenser les soins donnés à Staeuble auparavant pour permettre à Fribourg de se rapprocher d'un éventuel match nul. C'est une des plus belles rencontres qu'il nous ait été donné de voir cette saison en Copet. Grâce à sa forme actuelle, Vevey a franchi victorieusement une nouvelle étape vers le but que l'équipe de Cuissard s'est fixé. Mx

Tout joue en faveur de Zurich

Ca continue à bien marcher pour Zurich. Du moment que tout le monde lui rend service, on ne voit pas pourquoi il se généralise. Il enlèvera le titre, comme Bâle l'année dernière, grâce à la faiblesse de ses adversaires. Chaque football a, en définitive, le champion qu'il mérite. Zurich n'est pas aussi fort qu'on premier tour, mais il va son homme de chemin avec la même régularité: cinq points en trois matches, il a tout lieu d'être satisfait. Ce n'est pas de sa faute si Winterthour l'a dominé sans parvenir à le battre et si Grasshoppers lui a offert un but avant même qu'il ait été question de mérite. Pas de sa faute non plus si Lausanne, Servette et Winterthour ont perdu chacun un point.

Neuchâtel Xamax a retrouvé son efficacité pour rencontrer Grasshoppers: cinq buts contre Lugano qui avait tenu Bâle en échec dimanche passé. Samedi soir, on était prêt à considérer ce résultat comme issu d'une performance flamboyante. Après avoir vu Bâle s'il a joué aussi mal au Cornaredo qu'à Saint-Jacques, hier, Lugano n'a pas eu besoin d'attendre des sommets pour réaliser un 0-0 contre lui. Il se peut donc que Lugano ne soit pas un élément de comparaison qui permette de situer la réelle valeur actuelle de Neuchâtel Xamax.

était resté sans victoire depuis le mois d'octobre. En accueillant Chénais — façon de parler — il courait une aventure périlleuse: une nouvelle défaite l'aurait fait tomber dans la zone de relégation où le jeu est remplacé par les dures batailles pour la survie. Il a gagné, il a de surcroît la chance que Sion et Lugano aient perdu et que Chiasso n'ait arraché qu'un point à Lausanne. De la sorte, il reprend de l'altitude et se tire momentanément d'embarras. Malgré l'apport de Luttrup, Sion n'est pas au bout de ses peines: il joue trop au milieu du terrain et pas assez en attaque. Young Boys n'a plus été vainqueur à la Chaux-de-Fonds depuis 1967. La tradition a été respectée et la Chaux-de-Fonds qui avait manifesté beaucoup de vitalité contre Lausanne cède la dernière place à Lugano. La Chaux-de-Fonds a su garder la tête froide — ce n'est pas facile dans une situation pareille — pour s'imposer de façon très préemptoire, dans un match important qui engageait directement son avenir. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud; il s'agira de continuer dans les mêmes dispositions dès la prochaine fois.

MIEUX QUE JAMAIS

Parmi ses poursuivants de la deuxième à la sixième place, seul Neuchâtel Xamax a obtenu la totalité de l'enjeu aux dépens de Lugano qui s'en est venu à la Maladière lui apporter la preuve de sa soumission.

AVENTURE PÉRILLEUSE

Saint-Gall qui avait mené la première partie du tour d'automne de manière fracassante avec des succès sur Grasshoppers, Lugano, Young Boys, Bâle et sur Zurich en coupe,

volleyball

Neuchâtel Xamax féminin en ligue A

Hier après-midi, à Zurich, en match retour de la finale nationale du championnat féminin de ligue B, Neuchâtel Xamax a battu Spada Académica Zurich par 3-0. Déjà victorieuses à l'aller sur le même résultat, les élèves de Roger Miserez sont ainsi championnes de ligue B et promues en ligue A. Nos félicitations.

ATHLETISME

Puttemans améliore ses records en salle

Le Belge Emile Puttemans, invité par la section de Paris de l'amicale des entraîneurs d'athlétisme, a amélioré sur la piste en tartan couverte du stade de Pantin, ses records du monde en salle des trois miles (4827 m) en 12'58"9 et des 5000 mètres en 13'24"4. Ses anciens records en salle étaient respectivement de 13'05"2 et de 13'30"8.

HALTEROPHILIE

Record du monde pour le Hongrois Keszegi

Au cours d'une réunion internationale organisée à Evreux (Normandie), le poids mouché hongrois Urdess Derd Keszegi a amélioré le record du monde en l'arraché avec 106 kilos. L'ancien record, qui était de 105,5 kilos, appartenait au Japonais Hitoshisi.

RUGBY

L'Irlande remporte le tournoi des 5 nations

L'Irlande a finalement remporté le tournoi des cinq nations. Au repos ce

week-end, elle a bénéficié de la victoire de l'Angleterre sur le Pays de Galles et de celle de l'Ecosse sur la France.

Résultats: Angleterre - Pays de Galles 16-12 (7-9); Ecosse - France 19-6 (9-3). Classement final: 1. Irlande 5 points; 2. Ecu-aquo: Pays de Galles, France et Ecosse 4; 5. Angleterre 3 points.

## dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

**021/951150**

Arrangements  
Financiers s. à r. l.  
1510 Moudon

## plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.  
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.  
Tél. (021) 35 41 51.



Bruno RETHLISBERGER offre

**pommes et poires**

à partir de 1 fr. 15, prises à son dépôt de Wavre.  
Tél. (038) 33 21 33.

# Des oeufs de Pâques-surprise

Notre lapin de Pâques a de nouveau préparé pour vous ses plus beaux oeufs et les a mis dans les meilleurs coins. Suivez ses traces, partez à la découverte: proche ou lointain, un voyage de Pâques Popularis vaut toujours la peine!

**Par train** (en partie trains spéciaux Popularis) 11/12-15 avril

Varazze—Portofino avec petit tour en mer	fr. 240.—
Levanto—Cinque Terre, paradis des marcheurs. la Riviera	265.—
Alassio—Nice avec Cap d'Antibes et Monaco	310.—
Follonica—Ile d'Elbe, la Toscane en fleurs	320.—
Vienne, le printemps au bord du Danube	326.—
Venise, «Colombà di Pasqua» sur la place St-Marc	365.—
Rapallo—Sardaigne—Corse, en bateau depuis Gênes	410.—
La Hollande en bateau, Arnhem-Rotterdam-Amsterdam	410.—
Midi de la France—Andorre, merveilleuses Pyrénées	426.—



**Par avion** (supplément carburant inclus) 12-15 avril

Londres, easter-time à l'heure de Big Ben	fr. 390.—
Prague et le Sud de la Bohême, la ville dorées. la Moldau dès	395.—
Berlin et le célèbre Kurfürstendamm	435.—
Sofia, capitale de la Bulgarie, excursions comprises	495.—
Korcula—Dalmatie, Yougoslavie du Sud	495.—
Amsterdam, Venise du Nord	525.—

**Un choix de 30 voyages, par train ou par avion!**

Brochure spéciale de Pâques, renseignements et inscriptions auprès de

## popularis tours

2000 Neuchâtel, 4, rue de la Treille (038) 24 02 02  
2300 La Chaux-de-Fonds

41, avenue L.-Robert (039) 23 48 75  
1000 Lausanne 9, 21, rue Saint-Laurent (021) 20 65 31

Du plus grand choix d'Europe:

Table 120 cm Ø

**seul. 265.-!**

Chaise pivotante

**seul. 190.-!**

Livraison à domicile comprise!



**VENUS** — Groupe élégant de style suédois pour salle à manger. Table à plateau blanc en fibre de verre d'un entretien facile: donc plus de nappes mais des sets! Pieds trompette laqués brun mat. Sièges anatomiques rembourrés, forme coquille, avec similicuir au dos et tissu brun pour le siège. • Vente exclusive Pfister: 24.315/28.951

# Pfister ameublements sa

...offre toujours davantage!

NEUCHÂTEL BIENNE Avry-Centre, AVRY p. Fribourg  
Torrax 7 Pl. du Marché-Neuf MA — VE 9-20 h, SAMEDI 8-17 h, LU fermé, 1400

## INSTITUT INTERNATIONAL Com

pour l'enseignement de la GESTION d'entreprises commerciales

### LES PROFESSIONS D'AVENIR...

perforatrices  
opérateurs

programmeurs  
analystes

Si vous n'avez pas de métier  
Si vous voulez changer de profession  
Si vous voulez améliorer votre situation  
Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes

**TOUT EST POSSIBLE**

Un renseignement ne coûte rien.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel. Tél. (038) 24 33 73.

### Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

mode  
winwin

pour des vêtements propres!

amateurs  
de meubles  
rustiques et  
Ls XIII



Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix, des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêverez longtemps encore.

Attention: notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.



**GOBET**  
MEUBLES DE STYLE S.A.  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

**BON** pour recevoir une documentation sans engagement:  
Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à: \_\_\_\_\_

# A tous ceux qui préfèrent des vacances indépendantes:

## Pensez à notre caravane Ci!

Elle convient à ceux qui, pendant leurs vacances, aiment pouvoir se déplacer sans être liés à un programme fixe; à ceux qui désirent faire un voyage sans but précis, tout en jouissant du confort d'un chez-soi. Les caravanes Ci offrent toutes les formes de confort. Même en voyageant, vous ne devrez plus renoncer à des lits confortables, à une cuisinette, ni à une petite salle d'eau et à des toilettes. L'agent exclusif Ci de votre voisinage tient certainement à votre disposition la caravane idéale pour vous. Car Ci est le plus important fabricant au monde de caravanes, autohomes et mobilehomes. Ci = Caravans International, votre partenaire pour des voyages inoubliables.

**Rochat**  
caravan  
rte de Soleure  
2072 Saint-Blaise  
Tél. 038 33 36 05

et 13 autres agents exclusifs en Suisse.

**SUISSE**

Caravans International (Suisse) SA  
Saint-Blaise NE



### COUPON

Je désire me faire une idée plus précise du caravaning. Veuillez m'envoyer la documentation concernant:

les caravanes  les autohomes **FAN 18.3**

les mobilehomes

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Envoyer à: Caravans International (Suisse) S.A., 2072 Saint-Blaise (NE).

En accompagnant Nan, Wendy se disait: «Est-ce la cuisine qui énerve Amanda ou ma présence au Hall?»

Pourquoi Alan Stuart avait-il téléphoné? Était-il fâché qu'elle ait quitté l'hôtel sans lui remettre son congé dans les formes? Il méritait le traitement qu'elle lui infligeait, mais elle eut l'inconfortable sensation qu'elle solliciterait en vain un certificat des «United Hotels».

Les Varn avaient transformé la bibliothèque en salle de séjour très confortable avec ses fauteuils de cuir et son feu de bûches. Sur la table ronde en acajou, recouverte d'une nappe de pure toile irlandaise brodée d'églantines, les verres et l'argenterie disposés pour trois personnes étincelaient; au centre, des campanules s'épanouissaient gracieusement dans un vase clair.

Nan s'installa dans un fauteuil près de la cheminée de marbre blanc, le menton dans la coupe de ses mains, prête à discuter des derniers événements avec Wendy assise en face d'elle.

— Il sait que nous sommes amis... Je veux dire...  
— Nous sommes amis, c'est certain, ma chérie. C'est le motif de son coup de fil qui m'intrigue. Amanda prétend qu'il paraissait ennuyé.

— Elle peut avoir pris de la colère pour de l'ennui.  
Nan pencha la tête de côté, les yeux à demi clos et réfléchit.

— Oui, au téléphone on peut s'y méprendre, surtout s'il parlait lentement. Ce qui m'étonne c'est que Clare l'ait leurré si longtemps.

La porte s'ouvrit, Amanda entra, évitant le regard de Wendy.

— Wendy reste-t-elle pour dîner? interrogea-t-elle.

— Certainement. (Nan leva les yeux avec étonnement). Pourquoi une telle question, Amanda?

— Je pensais qu'elle préférerait rentrer tout de suite aux Anglers Arms, puisque Alan Stuart est si anxieux de prendre contact avec elle, répondit la jeune fille avec indifférence; il est vrai qu'elle peut également lui téléphoner.

Nan la regardait avec une expression intriguée, puis une lueur se répandit sur ses traits.

— Ah! nous sommes deux idotes! Nous avons oublié de raconter à Amanda ce qui s'était passé.

Elle se lança dans un spirituel récit de tout ce qui était arrivé aux Anglers Arms et comment Wendy les avait quittés pour de bon et elle acheva d'un ton triomphant:

— Maintenant, elle habitera avec nous!

Amanda écouta sans prononcer un mot; mais quand elle regarda Wendy, la jeune fille lut de la compassion dans ses yeux bleus.

— Je suis désolée.

Wendy lui pardonna alors tout ce qu'elle lui avait dit auparavant.

— Merci Amanda, murmura-t-elle.

— Je vais mettre un couvert supplémentaire, déclara la jeune fille; le dîner est prêt, Larry ne tardera pas.

Le jumeau s'était rendu à Sinderford pour acheter quelques tubes de couleur.

Regrettait-il le baiser de l'autre nuit? se demanda Wendy.

Sans doute ne signifiait-il rien pour lui mais il avait provoqué l'aigre critique d'Alan Stuart et l'inimitié d'Amanda.

L'amie de Nan pouvait éprouver de la compassion pour elle, Wendy savait parfaitement qu'elle ne l'aimait pas.

Quand Larry arriva au Hall, il parut considérer le départ de la jeune fille des Anglers Arms comme une bonne chose, puisqu'ils habiteraient tous ensemble et que naturellement Rob se joindrait à eux.

— Wendy nous sera une aide précieuse, déclara Nan au cours du repas. Nous n'aurons plus à faire la cuisine tous les trois jours, mais tous les quatre et, si Rob vient, tous les cinq. Le ciel sait à quel point je déteste faire la cuisine!

— Elle pourra également tenir ma palette, dit Larry en attaquant son beef bouilli et ses carottes; mieux encore, je la peindrai en Diane dans les bois.

Pendant tout le repas, Amanda demeura silencieuse, observant Nan et Larry, feignant de sourire de leurs plaisanteries; mais quand elle prit la parole, ce qu'elle dit fit l'effet d'une douche glacée sur la gaieté des Varn.

— Je pense que Wendy devrait retourner aux Anglers Arms.

Le silence qui accueillit cette phrase s'éternisa... Larry finit

pourtant par le rompre d'une voix douce, comme s'il s'adressait à un enfant:

— Amanda, vous n'avez pas écouté; il est impossible que Wendy y retourne.

— Je ne suis pas de cet avis.

La voix d'Amanda résonna, calme et ferme, et elle rencontra leurs regards sans sourcilier.

— Je crois qu'il s'agit d'un malentendu aisé à dissiper.

— Vous ne pouvez pas avoir écouté... commença Larry.

— J'ai tout entendu, interrompit-elle toujours calmement.

Je ne mets pas en doute la version de Wendy, mais cette histoire se résume à ceci: Alan Stuart ayant tiré une conclusion erronée s'est fâché et a refusé de lui permettre de s'expliquer... Une fois Wendy partie, il a réfléchi et a cherché à lui parler.

— Vous simplifiez beaucoup les choses, Amanda, déclara Larry d'un ton sec.

— Je suis rendue encore plus simple, répliqua la jeune fille, en vous rappelant qu'il a téléphoné deux fois et qu'il paraissait très ennuyé.

— Il a téléphoné parce que Wendy l'a menacé de ne pas renouveler la location des droits de pêche, intervint Nan avec une grimace amusée, et je ne puis l'en blâmer.

— Je ne le pensais pas vraiment, je l'ai dit dans la colère, s'interposa vivement Wendy qui ajouta plus posément: — Il avait déjà voulu me parler avant... et j'ai refusé de l'écouter, j'étais trop furieuse contre lui.

— C'est bien ce que je disais, reprit l'impassible Amanda en se levant pour débarrasser la table. — Vous vous êtes emportés tous les deux, c'est pourquoi je persiste à prétendre que vous devriez retourner à l'hôtel.

Wendy suivit des yeux Amanda qui quittait la pièce. Les intentions de la jeune artiste étaient manifestement bonnes, mais il lui était impossible de revenir en arrière, aussi fut-elle très heureuse de constater que les jumeaux n'étaient pas le moins du monde impressionnés par les paroles de leur amie.

— Elle dit des sottises, déclara Larry. Ce garçon s'est mal conduit, je ne vois pas pourquoi vous renouvellez leur concession, moi, je les ferais baver!

(A suivre)

### NOTRE FEUILLETON

17

## L'ENNEMI BIEN-AIMÉ

par LEE MARNER

— Oh! j'adore les pommes de terre bouillies, s'écria Wendy.

Amanda, pour la première fois, parut remarquer sa présence.

— Alan Stuart vous a demandé au téléphone, dit-elle sèchement; puis elle retourna à son fourneau.

— Oh!... dit Wendy

Cette nouvelle inattendue la bouleversait.

— Amanda, n'aggravez pas les choses, s'écria Nan, qu'a-t-il dit?

— Rien. Il semblait ennuyé.

Amanda souleva le couvercle d'une autre marmite et se pencha sur le contenu. Nan se tourna vers Wendy en faisant la grimace et un geste exaspéré de la main.

— L'époque des miracles n'est pas achevée: Il n'a rien dit, mais il paraissait ennuyé!

Amanda tourna la tête, une boucle de cheveux couleur de blé tombant sur un œil.

— Nan Varn, vous avez parfaitement compris. Il a téléphoné deux fois pour s'informer si Wendy était ici; il n'a rien dit de plus mais sa voix trahissait une vive contrariété. Maintenant, laissez-moi, je ne veux pas rater mon déjeuner.

Nan glissa son bras sous celui de Wendy.

— Chérie, ne vous formalisez pas, notre Amanda est toujours ainsi quand elle fait la cuisine (ses lèvres dessinèrent un sourire); d'ailleurs, quand viendra mon tour, je serai tout aussi désagréable. Venez dans la bibliothèque.

hockey sur glace

Championnats du monde du groupe C: l'Italie promue avec notre équipe nationale

OBJECTIF ATTEINT POUR LA SUISSE

FRANCE - SUISSE 0-6 (0-2 0-2 0-2) MARQUEURS: Dubois 11me; Neisinger 13me; Turler 27me; Neisinger (pénalty) 38me; Friederich 54me; Lott 58me.

FRANCE: Sozzi; Cabanis, Lang; Oprandi, Godeau; Bibier, Guryka, Bazon; Franchette, Vassieux, Procha; Rey, Galland, Libermann. Entraîneur: Laliberté.

SUISSE: Molina; Koelliker, Leuzberger; Hofmann, Kaufmann; Zen-Hauser, Locher; Dubois, Turler, Ho-

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

risberger; Durst, Wittwer, Friederich; Neisinger, Lott, Berger, Enraicher; Killias.

ARBITRES: MM. Toemen (Hollande) et Boehm (Allemagne de l'Ouest). NOTES: Patinoire de Gap. Le match se joue à guichets fermés, 3000 spectateurs. Pénalités: 5 fois 2 minutes contre la France, 6 fois 2 minutes contre la Suisse.

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL Cette fois, le dernier doute est levé. En battant la France à Gap, l'équipe de Suisse a remporté le tournoi mondial du groupe C qui s'est tenu à Grenoble, Lyon et Gap. Elle a du même coup obtenu sa promotion dans la catégorie supérieure. Le but a donc été atteint, mais ce n'est pas sans peine. Il n'est

que de se souvenir de la défaite concédée à la Hongrie pour s'en persuader. Mais il faut relever que la formation de Rudolf Killias a su se reprendre après cet accident. Cela n'avait pas toujours été le cas auparavant.

MANIÈRE SIMPLE

A Gap, les Suisses se sont imposés logiquement en appliquant un jeu sérieux. Cette seule constatation est symptomatique de l'état d'esprit qui règne au sein du hockey suisse actuellement. Nul n'est plus sûr de rien, et on en a des Français tout de même assez limités. Mais enfin, puisque l'objectif était impérieux, il fallait bien assurer avant tout le succès. Rudolf Killias a choisi la manière simple. Nul ne saurait lui en faire le reproche. Mais on aurait tout de même aimé voir l'équipe de Suisse imposer de façon plus brillante ses meilleures conceptions.

DERNIÈRE CARTE

Enfin, la Suisse a gagné et c'était bien là l'essentiel. Il faut saluer ce succès acquis à force d'abnégation et de discipline. Et puis, devant son public, la France a fait preuve d'une énergie peu commune. Elle jouait aussi sa dernière carte pour une éventuelle ascension. Compte tenu de tous ces facteurs, la tactique prônée par Rudolf Killias se

comportait mieux à défaut de provoquer une entière adhésion.

TURLER RETROUVÉ

S'ils n'ont pas fait preuve de génie, les joueurs helvétiques ont par contre donné une leçon d'application. Les consignes existaient, elles ont été respectées à la lettre. Chacun était si soucieux de doubler son partenaire en cas de défaillance que les erreurs ont été limitées au strict minimum. Sur le plan défensif s'entend. Pour le reste, la Suisse a tout de même marqué quelques buts. Elle le

Sanctions de la ligue Suisse

La commission de discipline de la ligue suisse de hockey sur glace a infligé des amendes à Neuchâtel-Sports et à Viège en raison des excès de certains spectateurs, notamment lors des matches de ligue B Neuchâtel - Olten (26 janvier) et Viège - Bienne (9 février). D'autre part elle a suspendu jusqu'au 31 décembre 1975 un « novice » de Langnau qui, parce qu'il avait fait état d'une fausse année de naissance, a pu jouer dix rencontres de championnat. Ces dix matches ont été donnés perdus par forfait pour le club bernois qui devra de plus payer une amende de 200 francs.

doit avant tout à Michel Turler, qui s'est personnellement retrouvé en cette fin de tournoi. Mais c'est bien à un mérite collectif que revient ce double succès, contre la France et dans le tournoi.

Pierre PRALONG

Classement final table with 8 columns: Rank, Country, Goals For, Goals Against, Points. 1. Suisse (7-6-1-63-4-12), 2. Italie (7-5-1-42-14-11), 3. Bulgarie (7-4-1-39-18-9), 4. Hongrie (7-3-3-38-22-9), 5. France (7-4-3-37-25-8), 6. Chine (7-1-5-15-38-3), 7. Australie (7-1-6-13-74-2), 8. Corée du N. (7-1-6-12-64-2)

La Suisse et l'Italie sont promues dans le groupe B.

DERNIERS RÉSULTATS

Australie - Corée du Nord 4-1 (2-0 1-0 1-1); Italie - Hongrie 4-4 (1-0 0-0 3-4); Bulgarie - Chine 6-0 (3-0 1-0 2-0); France - Suisse 0-6 (0-2 0-2 0-2).

Zoug a remporté le premier match de la finale du championnat suisse de 1re ligue qui l'opposait à Langenthal. 2100 spectateurs ont assisté à cette rencontre qui s'est terminée sur le résultat de 4-3 (1-1, 1-2, 2-0). Le match retour aura lieu mardi à Langenthal.



ENSEMBLE. — Tombés ensemble dans le groupe C l'an passé, les Suisses et les Italiens, notamment, représentés ici par leur gardien Viale, vont retrouver ensemble le groupe B.

Association cantonale neuchâteloise de football

La Coupe neuchâteloise perturbée par la pluie

Saint-Imier Couvet 3-1 (1-1)

SAINT-IMIER: Leuba, Gut, Grillat; Faville (Steiner), Leuba, Bourquin; Fyrror (Ella), Boillat (Schafroth), Aellen, Kernen, Boichat. Entraîneur: Donzé. COUVERT: Sirugue; G. Haemmerli, Moller, Rothenbuhler, Fabrizio; Nipp, Vauthier; A. Haemmerli, Camozzi, Rigghetti, Bachmann. Entraîneur: Lunder. ARBITRE: M. Meyer, le Langeron.

d'entraînement se révéla assez dangereuse en première mi-temps, sans pouvoir toutefois prendre en défaut la défense locale. Yovovic ouvrait la marque à la 50me minute. Floria accusa le coup et concéda encore trois buts. Les Chaux-de-Fonnières sauvèrent l'honneur à dix minutes de la fin mais cinq minutes plus tard, l'entraîneur de Marin clôturait la série. Très bon match de Marin dont la défense est solide et les attaquants, discrets en première mi-temps se reprirent bien par la suite. En début de match, une minute de silence a été observée à la mémoire de M. Willy André, président d'honneur de Marin, qui vient de décéder.

MARIN - FLORIA 5-1 (0-0)

MARIN: Rothenbuhler II; Rothenbuhler I, Broggi, Waelti, Egli; Da Silva, Ducommun, Baptista; Tondaz, Yovovic, Buhler (Meyer). Entraîneur: Yovovic. FLORIA: Etienne; Vaucher, Glauser, Rohrbach, Bieri I; Clerc I, Burri, Clerc II; Bieri II, Staehli, Debons. Entraîneur: Bieri I. ARBITRE: M. Hadzivasiliou, de Bôle. BUTS: Yovovic (4), Baptista; Burri. Malgré la pluie, le terrain était en bon état. Floria, encore à court

Autres résultats Juniors inter-régionaux B.: Villars s- Glâne - Chaux-de-Fonds 2-0; Fribourg - Neuchâtel Xamax rev.; Renens - Saint-Imier 2-1; Bienne - Lausanne rev. Juniors A.: Hauterive - Couvet 0-3; Marin - Fleurier rev. Juniors B.: Béroche - Colombier 1-6; Comète - Neuchâtel Xamax 1-1. Juniors C.: Colombier - L'Aréuse 0-1; Boudry - Hauterive II 4-0; Bôle - Hauterive I 0-11; Comète - Geneveys-sur-C. rev.; Neuchâtel Xamax - Ticino 14-1. Juniors D.: Cortailod - Le Langeron rev.; Audax - Comète I 2-1; Béroche - Neuchâtel Xamax 2-2. Coupe neuchâteloise: Cortailod - Bôle 1-4; Saint-Imier - Couvet 3-1; Fleurier - Le Parc rev.; Comète - Boudry rev.; Floria - Marin 1-5.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie: Juventus n'a pas dit son dernier mot

Juventus n'a pas encore perdu son titre de champion d'Italie. Telle est la conclusion qui s'impose au terme de la 21me journée du championnat d'Italie de première division qui se fait, au fil des journées, de plus en plus passionnant.

la fin et tout reste vraiment encore possible. Lazio n'a pas pesé lourd à San Siro où Internazionale, soucieux de son prestige et désireux de bien terminer une saison en partie ratée, ne lui a laissé aucune chance. L'équipe milanaise s'est imposée sans discussion, dans l'enthousiasme dérivant de ses partisans.

ITALIE ENCORE

Les Turinois ont en effet battu (2-0) Milan, profitant habilement du cadeau que leur a fait l'Internazionale, qui s'est imposé (3-1) devant Lazio, stoppant ainsi la marche en avant de l'équipe romaine. Aussi, deux points seulement séparent-ils Lazio de Juventus à neuf matches de

Frappés à froid par un but de Fedele (5me), les chefs de file ne parvinrent jamais à remonter le courant et ils se laissèrent surprendre une nouvelle fois par Orlandi (32me). Ils réduisirent l'écart par Garlaschelli (52me), mais ne réussirent pas à redresser la situation face à un Inter en verve qui creusa définitivement l'écart par Mariani (70me).

Italie Ire division

Vingt-et-unième journée: Cagliari - Verone 1-1; Cesena - Inter 3-0; Fiorentina - Turin 3-1; Bologna - Lazio 3-1; Juventus - Milan 2-0; Vicence - Naples 2-1; Rome - Foggia 3-0; Sampdoria - Génas 1-1. Classement: 1. Lazio 30 points, 2. Juventus 28, 3. Naples 27, 4. Internazionale et Fiorentina 25.

Tenu en échec durant la première mi-temps, Juventus a passé la deuxième vitesse dès le début de la seconde partie, après avoir appris que Lazio perdait à Milan. Très vite, Anastasi trouva le chemin des filets de Milan (46me). Malgré une courageuse réaction des Milanais, qui manquèrent plusieurs occasions, les champions d'Italie, déchaînés, assurèrent leur succès grâce à Altafini à la 78me minute.

Italie IIme division

Vingt-cinquième journée: Ascoli - Varese 0-0; Avellino - Brescia 1-0; Brindisi - Palermo 0-0; Catania - Parma 0-0; Como - Catanzaro 2-0; Perugia - Arezzo 2-0; Reggina - Novara 1-0; Reggina - Bari 1-0; Spal - Tarante 3-1. Classement: 1. Ascoli 35 points, 2. Como et Varese 32, 4. Ternana 31, 5. Spal 29.

Allemagne Vingt-sixième journée: Stuttgart - Bochum 2-0; Hanovre - Fortuna Cologne 1-1; Werder Brene - Rotweiss Essen 1-1; Kaiserslautern - Hambourg 4-0; Cologne - Borussia Moenchengladbach 0-1; Eintracht Frankfurt - Bayern Munich 1-1; Schalke - Hertha Berlin 3-0; Duisbourg - Kickers Offenbach 4-0; Fortuna Duesseldorf - SV Wuppertal 2-0. Classement après 26 journées: 1. Bayern Munich 37 points, 2. Borussia Moenchengladbach 35, 3. Fortuna Duesseldorf 33, 4. Eintracht Frankfurt 33, 5. FC Cologne 30, 6. SV Hambourg 28.

Belgique

Anvers - Berchem 4-2; Waregem - Saint-Trond 0-1; Beveren Waes - Lierse 1-0; Cercle Brugues - FC Liegeois 5-0; FC Malinois - RWD Molenbeek 0-2; FC Diest - FC Bruges 2-1; Standard Liège - FC Beringen 5-0; Anderlecht - Beerschot 6-2. Classement: 1. Anderlecht 24-36, 2. FC Anvers 23-31, 3. RWD Molenbeek 24-31, 4. FC Malinois 24-29, 5. FC Bruges et Standard Liège 24-25.

Angleterre

Trente-quatrième journée: Birmingham - Manchester United 1-0; Burnley - Everton 3-1; Chelsea - Newcastle 1-0; Ipswich - Arsenal 2-2; Leicester - Derby County 0-1; Liverpool - Leeds 1-0; Manchester City - Sheffield 0-1; Queens Park - Wolverhampton 0-0; Stoke - Southampton 4-1; Tottenham - Norwich 0-0; West Ham - Coventry 2-3. Classement: 1. Leeds 34-52, 2. Liverpool 32-46, 3. Derby County 34-39, 4. Ipswich 34-38, 5. Queens Park 32-36, 6. Everton 33-35.

ski

Semaine internationale de vol à skis

LE SUISSE STEINER BRILLANT VAINQUEUR

Walter Steiner n'a pratiquement pas trouvé d'adversaires à sa taille à la Semaine internationale de vol à skis, déjà en velle le premier jour où il égala avec 169 mètres le record du monde de longueur (il a sauté aussi 177 mètres mais a été victime d'une chute à la réception), le Sant-Gallois (23 ans) a finalement remporté souverainement ce concours qui a totalisé 533,5 points, soit pratiquement 50 de plus que le Finlandais Esko Rautionaho et 70 que le Norvégien Dag Fossum. Le meilleur re-

présentant est-allemand, le recordman du monde de distance Heintz Wossipow, a finalement dû se contenter de la 5me place après avoir rétrogradé samedi.

lors de la seconde manche (147 m), mais la piste d'élan avait été raccourcie entre-temps. Personne ne lui était supérieur comme d'ailleurs lors de son ultime bond à 148 mètres.

ADIEUX DE RASKA Soixante mille spectateurs entouraient le trentième géant yougoslave hier pour assister à une nouvelle démonstration de Steiner qui sautait 166 mètres à son premier essai et faisait même impression sur les juges, ces derniers lui accordant trois fois la note 20 et deux fois 19,5. Il se montrait plus modeste

conçus dans d'excellentes conditions, ce concours a coïncidé avec les adieux d'un grand sauteur: le Tchécoslovaque Jiri Raska, champion olympique à Grenoble, a en effet décidé de mettre fin à sa carrière après avoir appartenu durant de longues années à l'équipe mondiale. Il se retire avec une septième place et une performance de 154 mètres.

EN AUTRICHE

C'est la première fois depuis cinq ans qu'une épreuve de vol à skis n'est pas perturbée par les mauvaises conditions atmosphériques. Néanmoins, malgré un temps ensoleillé, aucun nouveau record du monde n'a été enregistré, même si Steiner ait été crédité de 177 mètres le premier jour. Le principal absent a été l'Allemand de l'Est Hans-Georg Aschenbach, double champion du monde à Falun, qui s'était d'ailleurs octroyé le titre devant Steiner l'an passé à Oberstdorf. Cette fois, aucun titre n'était en jeu, la compétition officielle ayant lieu tous les deux ans. Le prochain concours se déroulera en 1975 à Kulm en Autriche.

Expérience de slalom parallèle aux États-Unis Kaserer s'impose chez les dames

L'Autrichienne Monika Kaserer a brillamment gagné le slalom féminin parallèle comptant pour les «world series» de ski alpin, officieux championnat du monde par équipes, en battant en finale la jeune Américaine Leith Lende tandis que pour la troisième place la Française Fabienne Serrat a dominé la Canadienne Betsy Clifford.

de sa piste pour venir glisser devant Chehr. On crut que Hauser, touché à l'épaule par un ski de l'Américain et qui souffrait terriblement, avait l'omoplate droite fracturée. Fort heureusement, la jeune Autrichienne ne souffre que de très fortes contusions.

CLASSEMENT 1. Steiner (S) 533,5 (166-154-166 m), soit les meilleurs sauts de chaque journée; 2. Rautionaho (Fin) 485,5 (144-161-147); 3. Fossum (Nor) 465,0 (146-113-143); 4. Hallvorsen (Nor) 456,5 (121-134-147); 5. Wossipow (RDA) 455,5 (140-124-147); 6. Yliantila (Fin) 451,5 (124-151-132); 7. Raska (Tch) 466,5 (124-125-154); Wanner (Aut) 445,0 (136-132-147); 9. Dannenberg (RDA) 438,0 (145-115-142) et Wolberg (RDA) 412,5 (113-136-130).

LENTÉUR D'ORGANISATION

Ce slalom parallèle féminin, a été le premier du genre couru par les meilleures skieuses du monde. En fait, la fédération internationale de ski, en incluant des slaloms parallèles dans les «world series», l'avait fait à titre d'expérience. Les seules critiques qu'on puisse faire à cette compétition sont sa lenteur d'organisation et le fait que les deux tracés étaient trop près l'un de l'autre. Si bien qu'à la suite d'une faute, l'Américain Bob Cochran haussa l'Autrichien Thomas Hauser qui, en tombant, sortit

Thoeni s'impose chez les hommes

Chez les messieurs, la victoire est revenue à l'Italien Gustavo Thoeni qui, en finale, a battu l'Américain Bob Cochran par élimination. Pour la troisième place, l'Autrichien Hinterseer a battu le Canadien Irwin.

automobilisme

Course des champions à Brands Hatch

Jacky Ickx se retrouve dans son élément

Le Belge Jacky Ickx a fait une nouvelle démonstration de ses grandes qualités de pilote sur une piste mouillée, lors de l'annuelle «course des champions», à Brands Hatch. Jacky Ickx, au volant d'une Lotus Ford de 1973, s'est imposé avec 1'5 d'avance sur l'Autrichien Niki Lauda, qui pilotait la nouvelle Ferrari 1974. Il a confirmé sa suprématie en réalisant également le tour le plus rapide en 1'33"8, soit à la moyenne de 165,4 km. Le temps réussi au tour par Ickx souligne les conditions particulièrement difficiles rencontrées par les pilotes sur cette piste détrempée par une pluie constante. Le record du circuit, établi l'an dernier, est en effet de 1'23".

Regazzoni, qui avait réussi le deuxième meilleur temps aux essais, n'a jamais été dans la course et il a dû finalement se contenter de la cinquième place. Les voitures de formule 5000 qui se trouvaient en lice, n'ont été foy joué aucun rôle. La nouvelle, celle de Ashley, a pris la huitième place.

RESULTATS 1. Ickx (Be), Lotus, 40 tours de 4 km 860 en 1 h 03'37"6 (moyenne 168 km 640). Pas au départ: Mass (accident), von Opel.

DANS SON ÉLÉMENT

Jacky Ickx, qui est âgé de 29 ans, s'est vraiment trouvé dans son élément. Onzième sur la grille de départ après les performances modestes qu'il avait réalisées au cours des essais, il est rapidement entré en quatrième position. Au 23me tour, il a profité d'un accrochage entre Reuter, qui se trouvait au commandement, et Hunt, pour se hisser à la deuxième place derrière Lauda. Il parvint à passer l'Autrichien à cinq tours de la fin et à résister à son retour dans les derniers kilomètres.

athlétisme

Domination belge au 61me Cross des Nations à Monza

A 34 ans, Mariano Haro a vraisemblablement laissé passer sa dernière chance de remporter une fois le traditionnel Cross des Nations. Le «petit» Espagnol, courageux et volontaire, a finalement payé sur la fin ses efforts généreux pour tenter de figurer sur la plus haute marche du podium. Débordé droite, il a finalement dû s'incliner devant la jeunesse du champion de Belgique Eric de Beck, qui s'était imposé chez les juniors en 1970, à Vichy.

que a été obtenu par Markus Ryffel, qui a concédé 38 secondes au vainqueur. Quant à Bernard Vifian, finalement 37me il a couru très en dedans de ses possibilités. Fiévreux, relevant d'un refroidissement et même d'une angine, ce dernier ne voulait d'ailleurs pas s'aligner au départ. CLASSEMENT 53"28. 1. de Beck (Be) les 12 km en 21'30"8. 2. Haro (Esp) 35'24"6. 3. Lismond (Be) 35'26"6. 4. Brown (Eco) 35'29"2. 5. Uhlemann (All-E) 35'30"4. 6. Scholz (All-E) 35'31"8. 7. Smedley (GB) 35'35"8. 8. Tijou (Fr) 35'36"4. 9. Black (GB) 35'37"2. 10. Fava (It) 35'38"4. Juniors: 1. Kimball (EU) les 7 km en 21'30"8. 2. Ortis (It) 21'33". 3. Tracy (Ir) 21'42"4. P.uis: 17. Ryffel (S) 22'08". 21. Grossenbacher (S) 22'25"0. 37. Vifian (S) 22'42"2. 50. Lafranchi (S) 22'57"6. 63. Kuhn (S) 23'32"6. 66. Gaelli (S) 24'08"2. Dames: 1. P. Cacchi (S) les 4 km en 12'42. 2. Holmen (Fin) 12'47"6. 3. R. Ridley (GB) 12'54.

MARCHE POPULAIRE de la Quinzaine de Neuchâtel

jeudi 23 mai On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS - Uniphot Gloor - Voyages Wittwer - Aux Armourins, rayon alimentation ou les demander au secrétariat de la QUINZAINE, case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Secrétariat administratif**

cherche, pour son secrétariat semi-permanent, une secrétaire qualifiée. Travail indépendant et varié.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres 28-20485, à Publicitas, Neuchâtel.

engage pour différentes succursales

**CORTAILLOD FABRIQUE**  
*une vendeuse*

**AREUSE :**  
*une vendeuse*

**SERRIÈRES :**  
*une vendeuse un magasinier*

**LA TREILLE :**  
*une vendeuse*

**COUVET ALIMENTATION :**  
*une vendeuse*  
ainsi que  
*bouchers vendeuses en charcuterie*

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

**ÉTUDE D'AVOCATS à GENÈVE** traitant surtout de problèmes de caractère international, notamment dans le domaine du droit commercial et fiscal

**CHERCHE**, pour entrée immédiate ou à convenir,

**COLLABORATEUR**

ayant brevet d'avocat.

Le candidat doit être de nationalité suisse, de langue maternelle française, parler et écrire couramment l'anglais.

Le candidat choisi aura une activité très variée qui lui permettra d'élargir et d'approfondir ses connaissances. Il travaillera de manière indépendante, tout en pouvant compter sur les conseils de ses collègues.

Ecrire sous chiffres T 920177-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

**aide - magasinier**

Faire offres à PH. BERTHOUD & Cie, Gare 7, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 13 69.

Nous cherchons, pour le 1er mai 1974 ou date à convenir,

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

Travaux faciles, facturation.

Faire offres à PH. BERTHOUD & Cie, Gare 7, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 13 69.

engage pour

**LA CITÉ UNIVERSITAIRE**

*un cuisinier un apprenti-cuisinier*

Prestations sociales d'une grande entreprise. Horaires agréables.

Faire offres à LA CITÉ UNIVERSITAIRE, Neuchâtel. Tél. (038) 24 68 05.

Ceux qui en ont

**RAS LE BOL**

du gaspillage, des embouteillages, des augmentations de prix, ont adopté la solution du bon sens:

**VELOSOLEX**

Champion du monde d'économie toutes catégories. Sans permis, sans changement de vitesses, presque sans entretien, il roule... pour presque rien.

SOLEX5000, 4 couleurs gaies

PLISOLEX, version pliable pour le coffre de la voiture.

dès Fr. **578.-**

**VELOSOLEX**  
défend le consommateur protège l'environnement

SOVEDI SA, 1211 Genève 26

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt,

**UNE VENDEUSE QUALIFIÉE**

dynamique et sachant prendre des responsabilités, pour notre rayon grande confection.

Nous offrons : très bon salaire + 13me salaire, ambiance de travail agréable, grand rabais d'achat.

Faire offres ou téléphoner à : Magasin de confection HERZOG S.A., Grand-Rue 1a, Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 55.

Manufacture de papiers, Charles Burkart, engage :

**OUVRIERS OUVRIÈRES**

de nationalité suisse en vue d'être formés pour la conduite et la surveillance d'un petit parc de machines d'imprimerie.

Prière de prendre rendez-vous au (038) 25 66 61.

**innovation**

Nous cherchons pour nos SERVICES ADMINISTRATIFS

**UN COMPTABLE**  
(homme ou femme)

**DES EMPLOYÉS (ÉES) DE COMMERCE**

**UNE DACTYLO**  
de langue maternelle française.

Veuillez adresser vos offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie récente et de copies de certificats, portant la mention « Confidentiel », au chef du personnel des Grands Magasins INNOVATION S.A., case postale, 1002 Lausanne.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4 étant à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

**COMMERCES**

**A REMETTRE RESTAURANT**

situé à quelques minutes du centre de Neuchâtel. Très bonne affaire. Reprise de l'inventaire.

S'adresser sous chiffres AT 757 au bureau du journal.

**APPRENTISSAGES**

On engagerait pour date à convenir

**JEUNE HOMME**  
ayant terminé les écoles, comme **apprenti vendeur**

S'adresser à LEHNHERR FRÈRES, Neuchâtel, rue Fleury 7. Tél. (038) 25 30 92.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Italien, 30 ans, permis B, cherche place stable comme

**COMPTABLE**  
sur la place de Neuchâtel ; 7 ans d'expérience dans ce domaine. Date d'entrée à convenir. Ecrire sous chiffres PK 350094 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune homme, de 18 ans qui parle assez bien le français, cherche, pour six mois,

**UN TRAVAIL**  
d'un demi-jour et des leçons de français deux ou trois heures par jour.

Adresser offres à Tizlano Babbi, Talweg 19, 4133 Pratteln.

Jeune fille ayant 3 ans de pratique cherche place comme

**aide de bureau**

à Neuchâtel. Date d'entrée à convenir. Téléphoner au (066) 56 70 72, après 18 heures.

**Prof. médicales auxiliaires**

**YVES REBER**  
Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

**Dem. à acheter**

**J'achète**  
tousjours meubles anciens dans n'importe quel état : tableaux, vaisselle, pendules, disques 78 tours, gramophones anciens, logements complets.  
A. Loup Rochefort, tél. (038) 45 10 55.

Il nous reste encore une

**MUSTANG MACH I**

1973, neuve, V8 351 (5,7 l.), automatique, intérieur de luxe, couleur jaune, livrable tout de suite, que nous vendons au

**PRIX UNIQUE DE Fr. 19.500.-**

Garantie, crédit, service après-vente.

Von Hope - von Büren + Cie cultures américaines,  
1110 Morges.  
Tél. (021) 71 94 45.

A vendre

**Commodore GS**

1969, bleue, 65.000 km, état impeccable ; nombreux accessoires. Prix 7000 fr. Facilités de paiement. Tél. 25 45 71.

A vendre

**Alfa Romeo 1750 B**

modèle 1971. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

**OCCASION UNIQUE Peugeot 204**

1970. Parfait état. Expertisée. Garage M. BARDO, Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Centre d'Occasions**

Renault R 12 TS	29.000 km blanche	1973
Renault R 12 TL	30.000 km crème	1972
Renault R 6 850	57.000 km rouge	1970
Austin 1300	33.000 km verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km blanche	1968
Peugeot 304 TO	80.000 km blanche	1970
VW 1302 S	53.000 km rouge	1970
Ford 17 M	43.000 km grise	1971
BMW 2002	43.000 km grise	1971
Citroën GS Club	45.000 km verte	1972
Fiat 850 Coupé	2400 fr.	bleue
Ford Cortina	2900 fr. blanche	1967

**ROBERT**  
Champ-Boupin 34-36 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 31 08

**AVIS DIVERS**

**Mécontent de votre radio ou téléviseur !**

Téléphonez au 25 54 83

**REOS**

F. STIEGER  
Bercles 5

**OPTIQUE MARTIN LUTHER**

MAITRE OPTICIEN  
Maison fondée en 1852  
Place Pury 7  
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

J. Rindlsbacher  
Tél. (038) 33 47 07

**Auto-école ABC**

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.

Théorie : av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

A vendre pour cause de départ,

**Jaguar MK II 1964**  
dans son état ; expertisée ; prix à discuter. Tél. 51 32 01, le soir.

A vendre

**Ford Transit**  
bâchée, expertisée, 3000 fr. ;

**Florett RS**  
expertisée, 12.000 km, 650 fr. Tél. (038) 47 13 84.

**GARAGE WASER NEUCHÂTEL**

Belle limousine 4 portes, 5 places

**Triumph 2000**

modèle 1969. 65.000 km. Expertisée. Prix : Fr. 4500.-. Echange possible. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

A vendre pour cause de double emploi

**FIAT 128**  
modèle 1973, 18.000 km, état de neuf. Téléphoner au (038) 45 10 17.

**PRÊTS**  
sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

**PAS DE SOUCIS**

**NOUS SOMMES LÀ**

**HILDENBRAND**

FERBLANTERIE SANITAIRE  
Saint-Nicolas 10  
Tél. 25 66 86

**VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN**

Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**TOUTE L'OPTIQUE**

Pierre MIÉVILLE  
Manuel LAZARO

Opticiens spécialistes

**MODERN OPTIC**

Rue de la Place-d'Armes 6  
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

**ENCADREMENT**  
domestique restauration

abel reichand  
parcs 10 neuchâtel  
tel: 24 62 12

**FRANÇOIS VUILLEMIN**  
ferblantier - couvreur  
Neuchâtel  
Tél. 31 23 63

**mode**  
pour des vêtements propres !

**Sur mesure**  
COSTUMES - JUPES  
MANTEAUX - ROBES

Grand choix de tissus

ROBERT POFFET tailleur,  
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 90 17.

Vacances balnéaires: les plus belles destinations Kuoni

**NOUVEAUTÉ!**  
vacances au Club Méditerranée chez Kuoni.

**Majorque**  
6 jours, départ de Zurich, dès **Fr. 198.-**

Toujours aussi fascinante, cette île où chacun trouve son bonheur! L'un sera amoureux de ses calanques. L'autre de cette joie de vivre qui éclate, exubérante, cosmopolite, à tous les coins de rue. Départ: 100 minutes de vol... Et vous débarquez sur une île qui dore langoureusement ses plages blondes au soleil et recèle bien des mystères que nous vous laissons le soin de découvrir

Dans ce prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

**KUONI**

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 222

**basketball**

Le duel Olympic-Federale se poursuit en tête de la ligue A

**Succès indiscutable, cette fois, de Neuchâtel**

NEUCHÂTEL-SPORTS - URANIA 98-94 (45-45)

NEUCHÂTEL: J.-M. Pizzera (2 pts), Brandt, Reichen (14), Zakar (12), Schaller (4), Osowiecki (3), Bucher (13), Lehner (2), P.-Y. Pizzera (4), Spoletini, Forrer (2), McLaughlin\* (40). Entraîneur: Zakar.

URANIA: Fornerone (25), Panosetti (6), Zerach, David, Oberhansli, Jacobson, Bertagnolio, Hullman (32), Dubuis (13) Uldry (18). Entraîneur: Weilenmann.

ARBITRES: MM. P. Vaucher (Lausanne) et J. Hofmann (Moutier).

NOTES: Salle du Panespo, 1000 spectateurs; ambiance bruyante, parfois dirigée contre des décisions d'arbitres pas toujours compréhensibles.

Une nouvelle fois, Neuchâtel a obtenu samedi une grande victoire sur un adversaire genevois décidé, qui s'est accroché tout au long d'une partie acharnée et spectaculaire à souhait. Les nombreux spectateurs qui entouraient le champ d'action ont vibré aux exploits des joueurs neuchâtelois qui ont ainsi 10 points en 5 rencontres, depuis la reprise du second tour.

Les coéquipiers de Zakar ont pris une éclatante revanche, effaçant du même coup les déboires qu'ils avaient connus lors du premier tour face à ce même adversaire. Prenant d'emblée un avantage de quelques points, ils se heurtèrent régulièrement à une résistance farouche des Ugèistes qui trouvèrent en Fornerone, Dubuis et Uldry des réalisateurs à distance dont la grande réussite fut à peine croyable. Mais, au fil des minutes, l'Américain McLaughlin se chargea de maintenir une mince avance à la faveur d'exploits remarquables dont il est devenu coutumier.

**HULLMANN IRRESISTIBLE**

A ses côtés, Reichen et Bucher éprouvèrent passablement de peine à contenir les assauts répétés de l'Américain Hullmann dont la grande taille et le métier firent des ravages. Le danger fut réel chaque fois qu'il entra en possession de la balle et ses évolutions aériennes furent presque impossibles à contenir. De plus, son excellent sens du placement lui offrit maintes possibilités de repousser des balles au rebond, tant en défense qu'en attaque. Malgré une excellente première mi-temps, les Neuchâtelois se firent rejoindre à la marque juste avant le repos.

**MCLAUGHLIN BLESSE**

Dès la reprise, ce fut Bucher qui se mit en évidence en inscrivant trois

successifs depuis l'aile droite. Cette réussite retrouvée donna le départ à une nouvelle domination des « rouges et jaunes », qui ne parvinrent cependant jamais à prendre plus de 6 points d'avance. Reichen se mit au diapason de ses coéquipiers et fit la preuve de sa bonne forme actuelle dans son rôle de pivot où il se montra très sûr et efficace. Mais, à chaque réussite locale, Urania réagissait positivement par un jeu direct fait de blocages et de tirs précis à distance. Et chaque fois, Hullman se chargeait de relancer l'attaque ou de conclure une action bien menée. Après 34 minutes de jeu, la marque s'égalisa à 81-81 et les Genevois prirent même 4 points d'avance! A ce moment, se produisit un incident qui eût pu coûter la victoire aux Neuchâtelois. Lancé en pleine course, Tom McLaughlin marqua deux nouveaux points au milieu de deux défenseurs, mais il tomba mal. Blessé à une cheville, il dut être transporté hors du terrain. Après une interruption du jeu de plusieurs minutes, la partie reprit péniblement pour les hommes du Panespo, cela d'autant plus que Forrer dut quitter le terrain pour 5 fautes personnelles, suivies de peu de Zakar et Reichen, pour la même raison.

**SAINTE REACTION**

Cependant, au grand soulagement des Neuchâtelois, l'Américain réapparut en boitant et ne voulut pas abandonner son équipe. Il se fit alors l'auteur de plusieurs passes décisives qui permirent à ses coéquipiers de sceller définitivement une victoire bienvenue mais longtemps contestée. Les dernières secondes de jeu furent particulièrement pénibles en raison de la pression grandissante des Genevois et d'un certain affolement dans la défense locale. Cette nouvelle victoire a prouvé que

le forfait de Woytowicz n'avait pas causé le tort qu'on pouvait craindre. Au contraire, les joueurs se sont libérés de certaines contraintes et ont montré une réaction de la meilleure veine face à ce handicap inattendu. L'équipe se révèle plus soudée et éprouve un grand plaisir à évoluer sous la direction de Zakar, toujours aussi jeune et adroit, secondé qu'il est par l'extraordinaire Américain McLaughlin et Claude Forrer.

**Les autres résultats**

Pregassona - Federale Lugano 67-94; Fribourg Olympic - Martigny 120-83; Vevey - Nyon 94-73; Zurich - Stade Français 86-126.

Classement: 1. Fribourg Olympic 24 points; 2. Federale Lugano 23; 3. Neuchâtel-Sports et Stade Français 21; 5. Pregassona 17; 6. Vevey 14; 7. Martigny 10; 8. Urania 8; 9. Zurich 2; 10. Nyon 0.

**Victoire logique de Fribourg Olympic**

FRIBOURG OLYMPIC - MARTIGNY 120-83 (57-37)

FRIBOURG: — 1000 spectateurs.

ARBITRES: Karl-Rezzonico.

FRIBOURG: Kund (39), Erder (2), Egger (6), Kiener (13), Karati (25), J. Dénervaud (12), Marbach (10), Currat (11), Macherel (2).

Les Fribourgeois furent sans pitié pour les récents « tombeurs » de Stade Français. Les deux Américains, Williams et Mc Allistair, eurent beau se dépenser énormément, ils ne purent être « au four et au moulin ». En définitive, victoire logique et méritée des champions suisses.



UN DE PLUS. — McLaughlin, en marquant quarante points, a été, une fois de plus encore, le principal artisan de la victoire neuchâteloise.

(Avipress - J.-P. Baillo)

**divers**

**La course militaire de Saint-Gall à Daehler**

Le Thurgovien Heinz Daehler a remporté sa première victoire dans une course militaire comptant pour le championnat suisse en s'imposant à Saint-Gall. Il a gagné avec plus d'une minute d'avance sur Robert Boos, le vainqueur de l'an dernier qui, cette saison, s'aligne en landwehr.

Classements: Elite: 1. H. Daehler (Frauenfeld) 1 h 09'44". 2. G. Thuring (Saint-Gall) 1 h 11'15". 3. G. Kaiser (Saint-Gall) 1 h 12'11". 4. C. Blum (Oberentfelden) 1 h 12'46". 5. O. Bruhlhard (Berne) 1 h 13'31". — Landwehr: 1. R. Boos (Ostermündigen) 1 h 10'47". 2. A. von Wartburg (Cham) 1 h 13'41". 3. W. Strittmatter (Thalwil) 1 h 14'23".

# Un jus de fruit chaque jour

**Orangensaft Jus d'orange Succo d'arancia**  
ungezuckert non sucré non zuckerato  
reich an Vitamin C riche en vitamine C ricco di vitamina C

**Jus d'orange riche en vitamine C**  
1 litre 1.40  
¼ litre —.50

**Jus de pampleousse**  
1 litre 1.70  
¼ litre —.60

De la **MIGROS** évidemment!

## pour être en forme toute la journée.

**cyclisme**

**Paris-Nice est fini**

**Zoetemelk gagne sur toute la ligne**

Il y a juste un an, à l'entrée du coquet village d'Eze, là où depuis plusieurs années, s'achève Paris-Nice, Zoetemelk avait furtivement essuyé quelques larmes. Il venait de gagner l'ultime tranche de la course en se montrant meilleur que tous les autres contre la montre. Mais nul ne s'inquiétait de lui. Les journalistes, la foule, n'avaient d'yeux que pour Poulidor, qui triomphait pour la 2<sup>me</sup> fois, et pour Merckx, qui essuyait son 2<sup>me</sup> échec successif.

**LE PLUS HEUREUX**

Cette fois, le champion de Hollande a pris sa revanche. Au col d'Eze, où, une fois encore, le soleil était présent ainsi que la grande foule, nul ne l'a devancé, ni pour le classement de l'étape, ni pour le classement final. Son sourire était éclatant. Mais Zoetemelk est un timide. Il s'est contenté de dire qu'il était le plus heureux des hommes. A deux pas, au milieu du public, Poulidor ne s'expliquait pas sa mauvaise course. « J'étais sans doute moins motivé que

les années passées, car je savais que je ne pouvais reprendre beaucoup de temps à Zoetemelk, mon coéquipier », disait-il.

Quant à Merckx, c'étaient la même chose que les jours précédents: « Avec ce maudit rhume, je ne puis respirer dans les montées ». Et il faisait déjà part de son inquiétude pour Milan - San Remo. Gimondi n'était pas devant lui souriant. Il songeait peut-être déjà au rendez-vous de mardi malgré un rhume et des maux de gorge. Il ne s'accordait pas beaucoup de chance, déclarant que son favori était Rik van Linden, ce sprinter belge qui, le matin, avait gagné sur le quai des Etats-Unis, l'ultime course en ligne bien que Merckx eût jeté toutes ses forces dans la bataille pour tenter de retourner la situation en sa faveur.

Classement général final: 1. Zoetemelk (Ho) 33 h 16'55. 2. Santy (Fr) 33 h 17'24. 3. Merckx (Be) 33 h 17'56. 4. Thévenet (Fr) 33 h 18'21. 5. Poulidor (Fr) 33 h 18'28. 6. Martinez (Fr) 33 h 19'06. 7. Kuiper (Ho) 33 h 19'20. 8. Mortensen (Dan) 33 h 20'03. 9. Maria Lasa (Esp) 33 h 20'24. 10. van Linden (Be) 33 h 20'29. — Classement final des grimpeurs: 1. Dangilaume (Fr) 26 points. 2. Huysmans (Be) 13. 3. Merckx (Be) 13. 4. Martinez (Fr) 11. 5. Zoetemelk (Ho) et Delisle (Fr) 10.

**Forfait de Merckx à Milan San Remo**

Pour la deuxième année consécutive, Eddy Merckx ne courra pas Milan - San Remo, qui, cette année, aura lieu exceptionnellement aujourd'hui au lieu du 19 mars. Hier, le médecin de son équipe l'a examiné et il lui a interdit de prendre le départ. Le Belge souffre d'une trachéo-bronchite qui, dans Paris - Nice, n'a fait qu'empirer au fil des jours. Afin d'éviter une aggravation de son état, le Dr Cavalli a recommandé à Merckx d'observer au moins quatre jours de repos complet.

« Si je n'écoutais pas le docteur, je risquais de me retrouver allité pendant un mois », a déclaré Merckx. « Aussi, je vais rentrer chez moi, me soigner énergiquement comme le ferait tout autre personne. Lorsque j'aurai éliminé les médicaments nécessaires à ma guérison, je pourrai recourir sans craindre d'être victime d'une analyse positive lors d'un contrôle médical ».

**Les Deux Mers à R. de Vlaeminck**

Comme il était aisé de le prévoir, Roger de Vlaeminck a réussi la passe de trois dans la course des Deux Mers, après ses succès de 1972 et 1973. Le routier belge s'est, en effet, largement imposé contre la montre sur le circuit du Front de mer de San Benedetto del Tronto (18 km), distançant très nettement ses principaux adversaires dont l'Italien Zilioli, « leader » de la course la veille encore mais qui a été complètement dépassé dans un exercice qu'il n'affectionne guère.

Classement général final: 1. R. de Vlaeminck (Be) 20 h 28'09 (moyenne 38 km 095). 2. Knudsen (Dan) à 53". 3. Fraccaro (It) à 1'07. 4. Fuchs (S) à 1'08. 5. Moser (It) à 1'15.

**Roland Salm en vedette à Brissago**

Roland Salm a tenu la vedette à Brissago, à l'occasion de la seconde épreuve sur route de la saison qui s'est courue

en 2 parties. Vainqueur le matin de la course en ligne sur 125 km 500, il a réédité sa performance l'après-midi contre la montre, ce qui lui a permis de triompher au classement général devant Robert Thalmann et le surprenant Johannes Gnaedinger.

**boxe**

**Duran conserve son titre mondial**

A l'issue d'un combat extrêmement violent, le champion du monde des poids légers (version WBA), le Panaméen Roberto Duran, a conservé son titre, à Panama, devant 15.000 spectateurs, en battant le Portoricain Esteban de Jesus par K.-O. au 11<sup>me</sup> round.

Esteban de Jesus a fait impression au cours de la première reprise, envoyant son adversaire à terre sur un puissant crochet de la gauche au menton. A partir de ce moment, Duran, qui s'est relevé aussitôt, a pris la direction du match et a entrepris de travailler son « challenger » au corps et d'user peu à peu sa résistance.

Après une série de rounds à l'avantage du Panaméen, Duran fut pourtant blessé au-dessous de l'œil à la septième reprise. Au cours de la même reprise, à la suite d'un violent échange, il envoya le Portoricain à terre.

De Jesus se reprit au round suivant mais mordit de nouveau la poussière à la onzième reprise. A genoux et complètement épuisé, il était alors « compté » jusqu'à dix.

C'est par un temps printanier qu'a eu lieu cette course qui a réuni au départ 86 concurrents dont les trois professionnels Lucius Pfenninger, Erich Spahn et René Savary. C'est dans une montée que Salm et Thalmann portèrent leur attaque, Salm s'imposant avec quelques mètres d'avance.

L'après-midi, l'épreuve contre le chronomètre était réservée aux 20 premiers de la course en ligne du matin. Sur ce parcours long de 9 km, Roland Salm à nouveau n'a pas trouvé son maître. Pfenninger a concédé 4 secondes au vainqueur ce qui lui a permis de passer de la 10<sup>me</sup> à la 6<sup>me</sup> place du classement final.

Classement général: 1. Salm (Mendrisio) 3 h 04'25; 2. Thalmann (Wiedlisbach) à 24"; 3. Gnaedinger (Zurich) à 47"; 4. Kuhn (Zurich) à 1'14; 5. Ugolini (Baar) à 1'20; 6. Pfenninger (Zurich) à 1'25; 7. Graeb (Lyss) et Kurrmann (Eschenbach) à 1'30; 9. Schær à 1'40; 10. Oberson, à 1'51. Amateurs: 1. Raymond (Renens) les 125,5 km en 3 h 04'20; 2. Imboden (Winterhour) à 18"; 3. Gislser (Aritau) à 24". Juniors: 1. Faude (Gippingen) les 67 km en 1 h 42'07; 2. Helbling (Mellen) même temps; 3. Orelli (Genève) même temps.

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles cherche, pour son service de vente,

UN SECRÉTAIRE  
d'administration

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais. Il se verrait confier le maintien des contacts avec les services de fabrication ainsi que diverses tâches, non moins importantes, dans l'administration interne de ce service.

Les candidats dotés d'un sens pratique très développé, et sachant travailler d'une façon précise, sont priés de prendre contact par téléphone ou par écrit avec

**EDOUARD DUBIED & CIE S.A.**

Service central du personnel  
Rue du Musée 1  
2001 NEUCHÂTEL.  
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Pour le 1er juin ou date à convenir, nous cherchons pour nos nouveaux bureaux à Zurich-Cerlikon

employée  
de commerce

consciencieuse, pour la correspondance française et travaux de bureau en général.

Possibilité de se perfectionner en allemand.

Formation commerciale désirée.

Ambiance agréable dans petit cadre. Horaire flexible.

Veillez adresser votre offre à la

**Banque des lettres de gage  
d'établissements suisses  
de crédit hypothécaire**  
Nansenstrasse 16, 8050 Zurich.  
Tél. (01) 46 62 20.

## MIGROS

cherche  
pour sa centrale de distribution à MARIN

BOUCHER-  
DÉSOSSEUR

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,  
service du personnel, case postale 228,  
2002 Neuchâtel.

**URGENT**  
Nous cherchons  
**OUVRIERS**  
Tél. (038) 24 74 14.



**URGENT**  
Nous cherchons  
**STÉNODACTYLOS**  
Tél. (038) 24 74 14.



**URGENT**  
Nous cherchons  
**DESSINATEUR**  
mécanique ou serrurerie  
Tél. (038) 24 74 14.



Chaussures

## BALLY AROLA

Rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel,  
demande une

## VENDEUSE

connaissant, ou s'intéressant à la branche chaussures-marochinier.

Conditions de travail agréables, magasin fermé le lundi.

Faire offres ou prendre rendez-vous avec  
M. L. Richner. Tél. 25 16 35.

**NEUCHÂTEL**  
engage pour son  
**SUPER-CENTRE  
Portes-Rouges  
NEUCHÂTEL**  
**une vendeuse**  
le samedi pour son rayon fromage.  
Tél. 25 37 21 (interne 21).

**GARAGE HIRONDELLE**  
PIERRE SENN  
Pierre-à-Mazel 25 - NEUCHÂTEL  
Vu le grand succès de notre installation automatique de lavage, nous cherchons, pour compléter notre effectif,  
**personne de confiance**  
Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.  
Prière de prendre rendez-vous avec M. PIERRE SENN, tél. (038) 24 72 72.

PAPETERIES  
DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement  
ou pour date à convenir, des

## MÉCANICIENS

et

## SERRURIERS

qualifiés

pour les réparations et l'entretien  
des machines.

Se présenter ou faire offres écrites  
au service du personnel des  
Papeteries de Serrières S.A.,  
2003 Neuchâtel. Tél. 25 75 75.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

## PRECIMAX

S.A.

MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche

un horloger complet  
personnel féminin

pour travaux faciles en atelier ;

## remonteuses de coqs

Travail à domicile.

Faire offres ou se présenter  
rue de Champréveyres 2,  
2000 Neuchâtel 8.  
Tél. (038) 25 60 61.

On cherche :

un laveur graisseur  
un aide de garage

Places stables et bien rémunérées.  
Se présenter aux  
Garages Schenker, Hauterive.  
Bus No 1, station Shell.

La Librairie Reymond,  
à Neuchâtel, cherche pour sa  
succursale de Delémont

un(e) libraire  
diplômé(e)

et offre possibilité d'initiative  
dans cadre sympathique.  
S'adresser à L. Reymond, 5, rue  
Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 44 66, qui assure  
toute discrétion.

On cherche

## SERVEUSE

pour entrée immédiate.  
Congé le soir et le dimanche.  
R. Nicole, place Pury.  
Tél. (038) 25 17 70.

Petite entreprise  
de SAINT-BLAISE cherche

## JEUNE OUVRIÈRE

pour travaux en atelier à plein  
temps. Horaire libre.  
Prendre contact pendant les heures  
de bureau au (038) 33 43 90.

Paul Racine, empierrage de mou-  
vements d'horlogerie, cherche

## OUVRIÈRES

Horaire normal ou partiel.  
Boîne 20. Tél. 25 66 76.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour son département création et développement, une

## secrétaire

responsable du secrétariat de ce département.

Nous demandons :

- formation commerciale complète
- langue maternelle française, connaissances d'anglais et d'allemand.

Nous offrons :

- ambiance jeune et dynamique
- salaire en rapport avec capacités
- nombreux contacts
- horaire libre.

Entrée : 1er avril 1974.

Faire offres à :

SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.  
Direction du personnel  
à l'attention de M. P. Chalignat  
63, rue Centrale  
2501 Bienne.  
Tél. (032) 2 96 21.



FAN

L'ANNONCE  
efficace devient facilement un



COUP DE  
CLAIRON

si son texte et sa présentation  
s'harmonisent pour attirer l'œil,  
d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Commerçant, 40 ans, cherche

changement  
de situation

dans domaine administratif, vente  
ou achat. Expérience poste à res-  
ponsabilités. Français, allemand,  
anglais.  
Faire offres sous chiffres PH 744  
au bureau du journal.

Commerce d'horlogerie sort régu-  
lièrement à domicile

## RHABILLAGES

de montres ancre simples et  
automatiques.

Tél. (038) 24 60 60.

Beau choix de cartes  
de visite à l'imprimerie  
de ce journal

## AVIS DIVERS

## J'ai trouvé

le moyen de faire  
exécuter mes photo-  
copies à la minute,  
sous mes yeux, chez  
Reymond, Rue Saint-  
Honoré 5, Neuchâtel.

## AF

Cuisinières  
dès 295 fr.

Frigos  
dès 298 fr.

Congéla-  
teurs  
dès 340 fr.

Plus de 20 modèles  
au choix. Livraisons par nos  
soins. Facilités de  
paiement. Nouveau magasin  
à Bevaix.

Vous économiserez  
au

Discount  
du Vignoble

Fornachon & Cie,  
2022 Bevaix.  
Tél. (038) 46 18 77.

LCEW & CIE, Centre - Vins,  
2003 Serrières  
engage

jeune vendeur-  
magasinier

dynamique même débutant.

Nous offrons :

- Travail indépendant, semaine de 5 jours, bon salaire.

Faire offres écrites ou téléphoner  
au 31 32 32.

Nous cherchons, pour notre en-  
treprise de Bienne, une

## employée de bureau

de langue maternelle française  
avec de bonnes connaissances  
d'allemand, pour notre départe-  
ment de vente.

Nous offrons travail intéressant à  
personne capable de travailler de  
façon indépendante. Horaire libre.

S'adresser à Lécureux S.A.,  
20, rue de l'Industrie, 2555 Brugg.  
Tél. (032) 53 23 23, Interne 12.



## Le couple de l'année

Il faut les porter dans son cœur, ces deux-là. Si jeunes, si sympathiques, si économi-  
ques, si fidèles, si silencieux, si parfaits mécaniquement.

## bravo

avec son fameux cadre tubulaire. Bravo c'est  
la nouvelle vedette parmi les cyclomoteurs.  
L'an dernier, de nombreux admirateurs atten-  
drent en vain sur lui. Maintenant, il est  
livrable en trois couleurs dans toute la Suisse  
dès Fr. 730.-

Modèle de luxe, en 3 couleurs, variateur de  
vitesses, avec fourche télescopique hydrau-  
lique (= confort et sécurité maxima) Fr. 990.-

Ciao

Fin et élégant, Ciao (prononcez tchaou), le  
cyclomoteur le plus vendu de Suisse.  
C'est la preuve, roulante, pour la qualité indis-  
cutable de PIAGGIO, constructeur de Vespa.  
Ciao est livrable en 5 couleurs attractives,  
Fr. 820.-

Ciao et Bravo, deux cyclomoteurs qui  
enthousiasment tout le monde!

Représentant général pour la Suisse:



Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich

(Coupon)

Nous vous enverrons volontiers des pros-  
pectus Ciao et Bravo, et un auto-collant avec  
des couleurs fantastiques, si vous nous  
retournez ce coupon! (Rollag S.A.,  
Löwenstrasse 29, 8001 Zurich)

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu \_\_\_\_\_



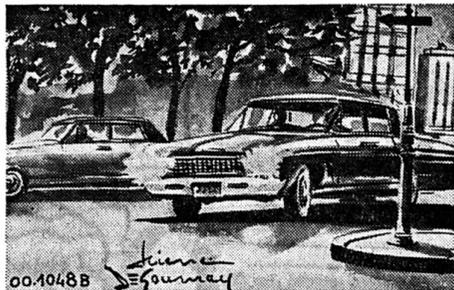
Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ: La belle métisse Rosita Interroge habilement Hubert Bonisseur de la Bath.

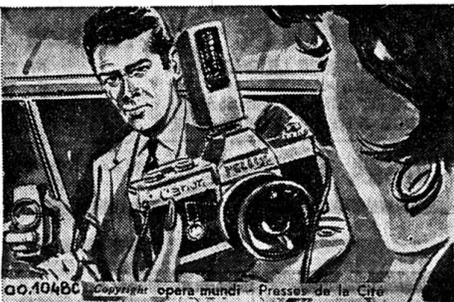
UNE EXCURSION NOCTURNE



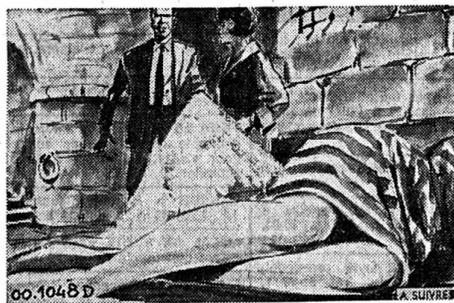
La métisse rejoignit bientôt Hubert. Elle portait un beau manteau de brocart noir et or. «Ma voiture est de l'autre côté de l'avenue,» proposa Hubert.



Sa compagne ouvrit la portière d'une Chevrolet noire, d'un modèle ancien. «Montez près de moi,» dit-elle en prenant le volant.



«Encore un crime des fauteurs de guerre américains!» approuva la jeune femme, qui arrêta sa Chevrolet près des ruines du fort.



Précédant Hubert dans l'escalier, elle l'attendit au bas des marches et lui prit le bras. «Tout droit,» indiqua-t-elle.

Demain: La photographie

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie Diltshelm: A. Manessier, lithographies et livres illustrés.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Fermeture hebdomadaire.

COLOMBIER

Cinéma Lux: Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Retour de Sabata.



L'annonce reflète vivement du marché dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte. S. Marx, Cortaillod, tél. 42 18 44.

HOROSCOPE

Peu d'aspects notables pour l'ensemble de cette journée. Les entreprises nouvelles seront favorisées.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront peu attirés par les études, optimistes et ardents.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Surélevez le pied de votre lit. Amour: Tous vos projets ne seront pas bien accueillis. Affaires: Retournez la situation en votre faveur.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Essayez un traitement homéopathe. Amour: L'attrait que vous ressentez est superficiel. Affaires: Vous traiterez une affaire importante.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Remplacez le vin par des jus de fruits. Amour: Tenez les promesses que vous avez faites. Affaires: Étudiez une proposition intéressante.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Stimulez vos fonctions rénales. Amour: Ne désespérez pas de trouver le bonheur. Affaires: Ne vous laissez pas abuser par des paroles flatteuses.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne gaspillez pas vos forces. Amour: Faites une sélection parmi vos relations. Affaires: Il vous faut des appuis et recommandations.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Marchez plus souvent. Amour: Attachez-vous aux valeurs morales. Affaires: Ne vous laissez pas distancer par la concurrence.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Consommez moins de potage. Amour: Ne parlez pas de vos affaires personnelles. Affaires: Essayez de stabiliser votre situation.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne vous fiez pas trop à vos réflexes. Amour: Profitez des heures heureuses. Affaires: Ne confiez pas trop vos idées.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Entorses ou foulures à craindre. Amour: Une confiance mutuelle est indispensable. Affaires: Affirmez-vous dans votre nouvel emploi.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Voyez un spécialiste pour votre eczéma. Amour: Vous êtes responsable de la situation actuelle. Affaires: Dispensez moins vos efforts.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Songez à faire enlever vos amygdales. Amour: Une nouvelle amitié durable se nouera. Affaires: Vos collaborateurs sont très efficaces.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Soyez encore très prudent. Amour: Ne traînez pas des regrets derrière vous. Affaires: Ne vous perdez pas en hésitations.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de carottes Jarret de veau à l'italienne Riz Charlotte aux pommes

LE PLAT DU JOUR:

Jarret de veau à l'italienne

Faites dorer à la cocotte dans un mélange d'huile et de beurre 4 carottes et 4 oignons émincés. Mettez alors 1 kilo de jarret en morceaux et laissez prendre couleur.

Le pâté de foie de volaille

Ingrédients: 600 g de foie de volaille, 300 g d'oignons, 4 cuillerées à soupe de graisse d'oie (ou de saindoux), du sel, du poivre, une grosse pincée de thym en poudre.

Le saviez-vous?

— La plus petite prothèse articulaire du monde pèse 15 grammes seulement et sera capable de supporter une traction de 80 kilos.

— Le marché des infusions croît de 15% environ par an. C'est le tilleul et la verveine qui sont les plus demandés et la vente en sachet est la plus appréciée.

Suggestions

— Une cuiller d'ammoniaque ajoutée à la dernière eau de rinçage de vos laines leur gardera leur souplesse.

La tapisserie: une façon de s'exprimer

La tapisserie fut, au siècle dernier, le délassé des bourgeois oisives, et l'unique gagne-pain de milliers d'ouvrières aux yeux usés par les petits points.

Les loisirs d'une femme pendant la journée, c'est surtout l'addition de petits moments successifs de liberté, avant la sortie de l'école des enfants, entre le goûter et le bain du soir.

A méditer

Si l'amour exclusif n'est pas possible pour toute la vie (ce qui n'est pas prouvé) qu'au moins il y ait de belles années où on le croit possible.

George SAND

De tout pour faire un monde

Une nouvelle utilisation du venin de serpents

Pour la première fois dans l'histoire de la médecine, le Dr Herbert Ehringer a utilisé du venin de serpents pour le traitement de thromboses ainsi que de troubles de l'irrigation artérielle.

Ce venin particulier a pour effet d'éliminer du sang le facteur de fibrinogène, qui contribue à la coagulation.

Vénus: des traces d'acide sulfurique

Le niveau supérieur de l'épaisse couche de nuages qui entoure la planète Vénus serait constitué de gouttelettes d'acide sulfurique plus concentré que celui qui est utilisé comme électrolyte dans les batteries des automobiles.

Ils ont réalisé les mesures dans l'infrarouge en visant Vénus depuis un avion laboratoire volant à haute altitude.

de corps dans les conditions de la haute atmosphère vénusienne grâce à une simulation par ordinateur (ACI)

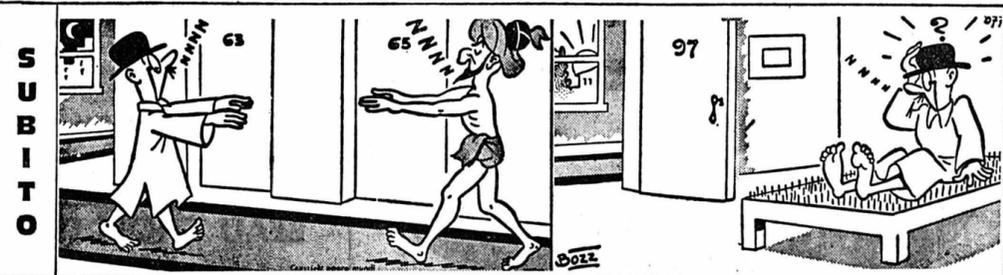
La duchesse ne s'en console pas

La duchesse de Windsor qui, pour ses réceptions, utilise plus de 5000 bougies, ne se console pas de la mise en chômage technique de l'usine qui les fabrique, à Alençon.

Mais le directeur, qui fournit aussi le roi du Maroc, pense obtenir suffisamment de paraffine par l'intermédiaire de son prestigieux client. (ACI)

Nouveau produit contre le rhume

Un nouveau médicament pour traiter les rhumes fait l'objet de expériences effectuées par une équipe de chercheurs britanniques des Imperial Chemical Industries.



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.00 Cyclisme 16.45 (C) Taxibulle 17.05 (C) La boîte à surprises 18.00 (C) Téléjournal 18.05 (C) Rendez-vous 18.25 (C) Sous la loupe 18.50 (C) Colargol perd sa noix 18.55 (C) La Foie des bêtes 19.15 (C) Un jour, une heure 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure 20.20 (C) Archives 21.45 (C) Pot-bouille 22.45 (C) A témoin 23.00 (C) Téléjournal

22.35 (C) Actuel 2 21.45 (C) Le défilé 22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3 18.35 (C) Enfants sur la trois (65) 18.50 (C) La main verte 19.20 (C) Actualités régionales 19.40 (C) Vivre en France 20.05 (C) Les 20 premières années du cinéma américain (13) 20.40 (C) Le Scandale 22.25 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

15.00 Ciclismo 17.00 (C) Telescuola 18.00 (C) Per i piccoli 18.55 (C) Off we go 19.30 (C) Telegiornale 19.45 Obiettivo sport 20.10 (C) Lo sparaparola 20.45 (C) Telegiornale 21.00 (C) Enciclopedia TV 22.00 Oggi alle camere federali 22.05 (C) Pierre Fournier 22.45 (C) Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Cyclisme à San Remo 17.30 L'Homme des enfants 18.10 TV culturelle pour adultes 18.40 Fin de Journée 18.50 Téléjournal 19.00 L'Affaire d'à-côté 19.30 L'antenne 20.00 Téléjournal 21.20 (C) Collège Bindelmann 21.30 Rue de la Télévision 1-4 22.15 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la une 14.30 L'Homme à la Buick 16.05 Cyclisme 18.20 Au-delà des faits 18.40 Pour petite et grande 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une 20.20 A dossiers ouverts 20.35 Schulmeister, espion de l'empereur 21.30 Ouvrez les guillemets 22.40 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres 19.20 (C) Actualités régionales 19.45 (C) Les Enfants des autres 20.00 (C) I.N.F. 2

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, chaise à bascule. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, un cœur et une âme. 21.45, Freud. 22.30, téléjournal. 22.45, une heure avec vous. 0.10, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, ballade en romanche. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, le grand public et les mass media. 20.15, sciences et technique. 21 h, téléjournal. 21.15, Le Verdict. 23.10, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations, 6 h, bonjour à tous, miroir-primière. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, spécial-salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, semaine tessinoise, réalités. 15.05, paris perdus, paris tenus.

16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures, Les Epaves, une pièce polémique de Val Gielgud, d'après S. Maugham. 21.25, disco-auboi. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, centre d'intérêt du mois, la forêt. 10.45, english by air. 11 h, idées de demain. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, sciences et techniques. 20.30, le

Chœur de la Radio suisse romande. 21 h: ouvrages lyriques contemporains. L'heure sicilienne, opéra bouffe de C. Prior. 22 h, une page de Serge Rachmaninov. 22.30, entre vos mains. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Emil Stern, piano et André Blot, accordéon. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertissement. 15.05, orchestre Helmut Wust et Fanfare Alfred Kluten. 15.30, musique champêtre.

16.05, théâtre. 16.55, salutations musicales de Paris. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Tania. 23.30, musique dans la nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 256

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 in rows and columns.

HORIZONTALEMENT

1. Endroit dangereux, mal famé. 2. Epingle. — Rivière de France. 3. On y bat le grain. — Un peu d'argent de poche pour Bidasse. 4. Pronom. — Une partie de la corde. 5. Elle va droit au cœur. — Humaniste hollandais. 6. Drot du chef des Argonautes. — Conjonction. — Lettre à l'envers. 7. Gros palan à bord d'un navire. 8. Unité. — Il a reçu une charge électrique. — Possède. 9. Nom de papes. — Délivré. 10. Qui ne durent qu'un temps.

VERTICALEMENT

1. Adverbe. — Changeante. 2. Relatives à la bouche. — Le soc s'y emboîte. 3. Canton de Suisse. — Voile établie le plus à l'avant d'un navire. — Interjection. 4. Tels les yeux de Minerve. — Elle n'est pas de taille. 5. Dont on a rasé la cime. — Saint. 6. Symbole. — Critiqué sans ménagement. 7. Ville d'Italie. — Désinence verbale. 8. Qui ont un mérite exceptionnel. — Peu fourni. 9. Maréchal de France. — Pourvus. 10. Entre le fromage et la poire.

Solution du No 255

Solved crossword puzzle grid with words filled in.

Invitation

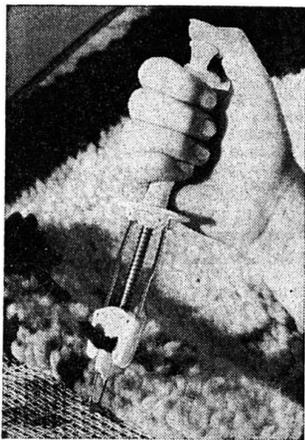
Grande démonstration

(sans obligation d'achat)

NEUCHÂTEL Hôtel City

Mardi 19 et mercredi 20 mars, de 14 à 21 heures

de l'appareil Smyrna Presto Médaille d'or « Vienne 1970 »



qui vous permet de faire vous-même le tapis de vos rêves par le procédé le plus rapide, le plus pratique, le plus agréable.

Canevas écrus ou peints point par point de style ou modernes — différentes grandeurs — Haute laine 50 coloris grand teint.

Vente : **Alphonse AMMANN S.A. - 1636 BROC**  
Fabrique d'appareils et vente de tapis Tél. (029) 6 14 14

Prêts

immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038-24'63'63



Je désire Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

BERLIN IST EINE REISE WERT

Berlin, Brandenburger Tor, le Tiergarten, la Gedächtniskirche, sont là. Déambulez le long du Kurfürstendamm et dégustez le délicieux Käsekuchen chez Kranzler puis revenez dans le XXe siècle à l'Europa Center d'où vous aurez une vue sur tout Berlin.  
**SÉJOURS A BERLIN** dès Fr. 325.—  
chambres à 3 lits

Hôtel 1re catégorie: BRISTOL, KEMPISKI Fr. 398.— y compris vol par Jet - transfert - hôtel - petit-déjeuner et tour de ville.

Une exclusivité  
**BLUE BIRD TOURS**  
**LONDON AIR TOURS**  
Suivez l'oiseau bleu vers Berlin!



64-66, rue de Lausanne 1202 Genève  
Tél. 31 74 66-31 44 96

Vous trouverez également nos programmes chez votre agent de voyages habituel.

VACANCES HORLOGÈRES

Toutes les destinations vous sont encore ouvertes. Même pendant les mois de juillet et août, lesquels, l'expérience le démontre cependant, seront complets rapidement.

Le programme Airtour, riche et varié, vous offre de nombreuses nouvelles possibilités.

*Inactivez-vous maintenant déjà.*  
Par exemple :  
Grèce 1 semaine dès Fr. 826.—  
Yougoslavie 1 semaine dès Fr. 465.—  
Majorque/Ibiza 1 semaine dès Fr. 583.—

Suppléments pour carburant réservés.

**airtour suisse**

Demandez le programme Vacances en 74  
M./Mme/Mlle  
Rue .....  
No postal ..... Domicile .....

**Marti**  
Agence de voyages Marti Faubourg de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel Tél. 038 25 80 44

A remplir et à envoyer à:

VOYAGES DE PRINTEMPS  
**WITTWER** EN FRANCE

4-6 mai	CROISIÈRE SUR LE RHONE	Fr. 320.—
12-19 mai	BRETAGNE - LOIRE	Fr. 750.—
13-18 mai	COTE-D'AZUR - MARINELAND	Fr. 540.—
20-25 mai	ILE DE JERSEY - NORMANDIE	Fr. 590.—

VOYAGES WITTWER NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82  
COUVET, Saint-Gervais 1, tél. (038) 63 27 37

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

UN GRANUM No 2 à charbon, 130 fr.; une porte en cuivre martelé, à 2 battants, 86 x 56 cm, 170 fr. Tél. 25 30 02.

CUISINIÈRE (broche et infrarouge) et frigo (150 litres + congélateur) à l'état de neuf. Machine à laver le linge, 5 kg, pour cause de départ. Tél. 41 34 19.

SALLE A MANGER, meubles divers, bon état. Bas prix. Tél. 31 23 96.

DEUX LITS NOYER pyramide, matelas à ressorts, sans literie, 350 fr. Tél. 51 16 84, après 20 heures.

CHAMBRE A COUCHER, style provençal, état de neuf. Prix à discuter. Tél. 31 69 71, heures des repas.

JOLI BERCEAU en fer forgé, blanc, avec garniture à fleurs couleur pastel. Téléphone 31 51 74.

SALON 3 PIECES, velours dralon mauve. Tél. 31 43 38.

TABLE RONDE pied central, diamètre 100 cm; un corps de secrétaire-bureau, tiroirs, noyer; pare-étincelles cheminée laiton; balance de marché, plateau à chaînes; malle d'officier; 4 tabourets, grosse vis bois; 4 tables de nuit, séchoir, bidet; 3 tonnelets en verre avec gâchette; potager à bois 3 trous, four, bouilloire. Le tout 2200 fr. comptant. Tél. 25 30 02.

CHAMBRE A COUCHER, salle à manger, fauteuils, cuisinière électrique FAEL, très bas prix. Tél. 25 86 17, heures des repas.

1 PORTE à 2 battants, cadre métallique et bois, hauteur 3 m 15, largeur 3 m 50, bon état. Tél. (038) 51 14 47.

HABIT de communion, état de neuf, pour jeune homme grand et mince. Tél. 41 20 46.

DIVAN-LIT avec coffre à literie, en bon état. Téléphoner au 25 99 67, heures des repas.

Demandes à louer

DAME d'une soixantaine d'années serait heureuse de trouver, à Neuchâtel ou banlieue immédiate, chambre et repas dans pension, famille ou chez personne seule. Tél. 24 71 81.

APPARTEMENT OU STUDIO 1 à 2 1/2 pièces, non meublés. Tél. 41 10 21, heures de bureau.

APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces, prix modéré, pour mai ou juin. Tél. (038) 31 68 95.

Divers

BATEAUX: réparations, transformation, peintures, bois moulé. Tél. (038) 41 28 45.

LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT de Neuchâtel a un urgent besoin d'aides ménagères pour dépanner des familles en difficultés. Téléphoner au 25 11 55.

JEUNE HOMME, 20 ANS, bonne éducation, formation commerciale, désirent suivre des cours de français, cherche chambre et pension dans famille, à Neuchâtel, de juin à septembre 1974. Tél. 25 17 16 (heures de bureau).

A louer

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

APPARTEMENT 3 pièces, loyer modéré, au plus tôt. Tél. (038) 25 89 94.

POUR LE 1er AVRIL, jolie chambre, confort. Tél. 25 68 15.

CHAMBRE MANSARDEE, meublée, indépendante. Dès le 25 mars. Tél. 25 51 15, après 19 heures.

PRES DU CENTRE, chambre avec bains, à demoiselle. Tél. 25 11 86, jusqu'à 13 h et dès 18 heures.

1er MAI, très belle chambre, grand confort, ascenseur. Tél. 25 76 53.

CHAMBRE MEUBLEE, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

POUR LE 24 MARS, chambre meublée indépendante, loyer, charges comprises, 150 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme Fernandez, Gibraltar 20. Tél. 25 06 19.

GARAGE à Hauterive (quartier Marnière). Tél. (038) 33 41 20, dès 18 heures.

LOCAL DE VENTE avec vitrine, au centre, artère commerciale. Tél. 25 16 89.

MARIN: appartement 4 pièces, balcon + loggia, 590 fr., 90 fr. charges + garage sous-terrain, libre immédiatement. Tél. (038) 25 29 65, ou 25 20 06, dès 19 heures.

VAL-DE-RUZ, 20 minutes Neuchâtel, appartement de 1 grande pièce, cuisinette, salle d'eau. Tél. 83 19 86.

STUDIO MEUBLE, au centre. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, avec salle de bains, à monsieur. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

MARIN, bel appartement 3 1/2 pièces, 90 m2, prix modéré, libre le 25 mars. Tél. 33 58 50.

Demandes d'emplois

SOMMELIERE, SOMMELIER extra, vendredi, samedi, service de nuit de préférence. Place de Neuchâtel. Offres sous chiffres EY 761 au bureau du journal.

PEINTRE QUALIFIE romand, actuellement en Suisse alémanique, cherche emploi avec responsabilités pour juin. Adresser offres, avec prestations, sous chiffres CW 759 au bureau du journal.

DAME ferait tous travaux comptables à domicile. Offres détaillées à BV 758 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, Suisse, cherche emploi tout de suite comme aide-livreur, aide-jardinier ou manutentionnaire. Faire offres aux heures de bureau: tél. 24 71 81.

ETUDIANT EN SCIENCES cherche travail temporaire. Téléphoner au (038) 33 34 33.

FOURNITURISTE HORLOGERIE monsieur 41 ans, avec famille, cherche changement d'emploi, de préférence région Neuchâtel, branches désirées économat d'entreprise ou banque; surveillance de stocks, archives. Adresser offres écrites à ME 741 au bureau du journal.

BONNE COIFFEUSE pour dames cherche place à Neuchâtel. Tél. (038) 33 17 49.

Offres d'emplois

DAME DE MENAGE pour trois matins, par semaine. Tél. 25 66 15.

Demandes à acheter

TOUTES LES POUPES ET TOUS LES JOUETS de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalon  
Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4, Neuchâtel.  
Tél. 26 41 23.

Canton de Thurgovie

Emprunt de 6 3/4 % 1974-89

But Financement de construction d'hôpitaux, d'établissements pour malades chroniques et d'asiles de vieillesse; du développement de l'infrastructure ainsi que de l'augmentation du capital de cotation de la Banque cantonale

Montant Fr. 25.000.000.—  
Prix d'émission 99,00 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres  
Durée 15/10 ans.  
Cotation aux Bourses de Bâle et Zurich.  
Souscription 18 au 22 mars 1974, à midi.  
Libération 1er au 8 avril 1974.

Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques, où prospectus et bulletins de souscription sont tenus à disposition. 15 mars 1974.

BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE

CARTEL UNION DES BANQUES  
DE BANQUES SUISSES CANTONALES SUISSES



Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse

Soleure, Zurich, Schaffhouse, Genève et Neuchâtel

Dividende 1973

Le dividende pour l'exercice 1973 de  
fr. 50.— brut par action au porteur et par action nominative ancienne sous déduction de l'impôt anticipé de 30 %, soit par fr. 35.— net  
fr. 25.— brut par action nominative nouvelle (droit au dividende pour 6 mois) sous déduction de l'impôt anticipé de 30 %, soit par fr. 17.50 net  
est payable, sans frais, contre remise du coupon no 13, dès le 18 mars 1974, auprès de notre siège central de Soleure et de nos sièges de Zurich, Schaffhouse, Genève et Neuchâtel.  
Soleure, le 18 mars 1974

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE  
à l'imprimerie de ce journal



Chaises  
genre Louis XIII

exécution très soignée,  
en hêtre teinté noyer,  
siège jallé

la pièce 100.—

Do it yourself  
**MIGROS**

av. des Portes-Rouges

**Jet** VOYAGES SA  
6, rue des Poteaux  
Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation!

SARDAIGNE

SICILE

Départs hebdomadaires  
Séjours  
de 1, 2 ou 3 semaines  
avec avion dès Zurich

Départs hebdomadaires  
Séjours  
de 1, 2 ou 3 semaines  
avec avion dès Genève

A partir de Fr. 430.—

A partir de Fr. 579.—

038 25 44 25

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Les objectifs économiques du gouvernement français

NOGENT-SUR-MARNE (AP). — Répondant à M. Michel Debré qui s'était inquiété samedi de la hausse des prix aux Journées parlementaires de l'U.D.R. à Nogent-sur-Marne, le premier ministre, M. Pierre Messmer, a défini dimanche devant les parlementaires, les trois objectifs essentiels qui seront donnés au plan intérimaire dont l'action doit s'étendre sur les années 1974, 1975 et 1976.

A propos de l'énergie, il a rappelé que l'objectif était d'assurer une moindre dépendance de la France, d'abord en économisant, puis en produisant davantage d'énergie.

Le discours du premier ministre avait été précédé d'une intervention de M. Jobert, ministre français des affaires étrangères qui, tout en estimant qu'une renégociation des contions de l'entrée des la Grande-Bretagne dans le Marché commun paraissait « juridiquement impossible », s'était déclaré favorable à des aménagements concertés pour faciliter l'intégration de Londres dans la CEE.

Kurdes : les conditions de Barzani

BEYROUTH (DPA). — Mustapha Barzani, « leader » de l'insurrection kurde, serait prêt à conclure un accord de paix avec le gouvernement central irakien, si les riches provinces pétrolières de Kirkouk et Mossul entraient aussi en jouissance de l'autonomie interne accordée au Kurdistan, indique-t-on de source kurde.

des règnent sur la région de Mossul et de la frontière turque. Dans la région de Sacho, les garde-frontière arabes et les fonctionnaires de l'administration ont pris la fuite devant les Kurdes armés. Barzani se trouve à son quartier général à Hadsch-Umran, non loin de la frontière turque.

Le nouveau conflit a éclaté 24 heures après l'annonce, lundi dernier, de l'autonomie interne pour les régions kurdes. Le « parti démocratique kurde » de M. Barzani a qualifié l'autonomie accordée d'insuffisante.

BEYROUTH (Reuter). — Un petit groupe arabe peu connu qui s'intitule « Organisation de la jeunesse nationale arabe pour la libération de la Palestine », a revendiqué dimanche la responsabilité de la tentative de détournement d'un appareil de la compagnie néerlandaise KLM jeudi dernier à Beyrouth.

Selon un communiqué publié par plusieurs journaux libanais, le détournement projeté avait pour but de protester contre les propositions en faveur d'une levée de l'embargo pétrolier frappant les Etats-Unis et les Pays-Bas.

L'organisation réclame la libération des six suspects arrêtés à Beyrouth — un porteur et cinq passagers — et celle de deux de ses membres arrêtés à l'aéroport d'Amsterdam après avoir mis le feu à un « VC 10 » de la « British Airways » le 3 mars.

« DC 10 » turc en difficulté

ISTANBUL (AP). — Un mauvais fonctionnement d'un des moteurs d'un « DC 10 » de la compagnie aérienne turque est la raison principale de son retour, samedi, sur l'aéroport de Yesilov peu après son décollage, a confirmé dimanche un technicien de la compagnie.

Cinq minutes après le décollage, le moteur numéro trois, situé à l'arrière de l'appareil, a déclenché un signal d'alerte à l'incendie. L'avion, qui transportait 339 passagers, est identique à celui qui s'est écrasé dans la forêt d'Ermenonville faisant 346 morts.

Informations suisses

VALAIS : LES RESCAPÉS DE L'AVALANCHE ONT DÛ DORMIR SUR LES LIEUX DU DRAME

De notre correspondant : Comme nous l'annonçons en première page, des skieurs et des skieuses ont été victimes de l'avalanche dimanche après-midi, dans les Alpes valaisannes, faisant trois morts. Dans la nuit, les secours se sont organisés pour venir en aide aux rescapés qui ont passé la nuit sur les lieux du drame.

les circonstances, si ce n'est que pour mettre en garde d'autres skieurs. Avant la nuit, Bagnoud a descendu les jeunes filles du groupe pour éviter de leur faire affronter la nuit à 3000 mètres dans cette avalanche qui avait emporté trois des leurs.

Les trois victimes sont Philippe Balmer, fils de Céline, 1956, de Sierre, ténancier du buffet de la gare et promoteur du tourisme en Anniviers, Viviane Barras, 1955, fille de Vincent d'Ollon-Chermignon et Evelyne Salamin, 1955, fille de Rémy, de Saint-Luc.

« Selon les renseignements que nous avons pu obtenir dans la nuit par liaison radio, nous a déclaré l'un des sauveteurs, cela va normalement sur les lieux du drame. Les rescapés accompagnés des sauveteurs ont construit un igloo sous les ordres du colonel Galluser, de Salins, grand spécialiste en la matière puisqu'il a fait le grand Nord.

Lors du dernier voyage, Bagnoud a dû faire demi-tour, contrarié qu'il fut par la nuit et les mauvaises conditions atmosphériques.

Le groupe était accompagné d'un guide mais fut surpris par le mauvais temps.

Canton de Zurich: non massif au droit de vote à 18 ans...

De notre correspondant : Le souverain zuricois a rejeté par 213.045 non contre 69.564 oui une modification de la constitution cantonale abaissant la majorité civique à l'âge de 18 ans, au lieu de 20 ans.

La part à la population des plus de 50 ans a passé, entre 1910 et 1970, de 18 à 28 %. Le nombre des septuagénaires a même triplé. De plus, il faut chercher à surmonter le conflit des générations en permettant aux différentes catégories d'âge de confronter leur comportement sur la scène civique.

« C'est une neige extrêmement lourde, du vrai béton, nous a confié l'un des sauveteurs. Jamais ces jeunes skieurs n'auraient dû s'aventurer dans ce secteur avec le temps que l'on avait ce week-end.

De toute façon, comme l'a prouvé en son temps la progression du suffrage féminin, où il fallut s'y prendre à plusieurs reprises, il semble que le plaidoyer en faveur de l'abaissement de la majorité civique ne parviendra à ses fins qu'en laissant le temps faire les choses. Et le fait que le plus grand canton suisse ait repoussé le projet n'est pas pour accélérer le processus sur le plan fédéral, où deux motions ont déjà été déposées...

D'ailleurs, le danger avait été signalé par les services spécialisés, mais il est inutile de revenir là-dessus dans de tel.

Les électeurs de la ville de Zurich ont accepté deux des quatre objets qui leur étaient soumis. Par 49.637 voix contre 37.314, ils ont rejeté la nouvelle ordonnance sur les taxis de la ville et par 49.332 voix contre 36.985, une acquisition d'immeubles dans le quartier d'Affoltern. En revanche, la création d'une école de musique a recueilli 63.009 voix contre 28.875 et la prolongation de la ligne de tram No 4 50.432 voix contre 40.620.

Sur le pont de la Broye Collision: un mort, deux blessés

(c) Hier, vers 17 h 30, une collision entre deux autos est survenue entre Dommidier et Saint-Aubin, sur le pont de la Broye où, en raison de l'étroitesse de la chaussée, les croisements sont interdits. L'un des automobilistes, M. Maurice Corninbueuf, âgé de 36 ans, domicilié à Estavayer-le-Lac, fut tué sur le coup.

Les deux occupants de l'autre auto, M. Bernard Bonjour, domicilié à Nods (Be), et Mlle Chantal Sapin, de Dommidier, blessés, ont été hospitalisés à Estavayer-le-Lac. Dégâts: 10.000 francs.

VIGNOBLE

Collision à Rochefort

Dimanche à 14 h 50, à Rochefort, au volant d'une auto, M. J. M. de Travers, circulait sur la route Rochefort-Travers. Dans un virage à droite, il perdit le contrôle de sa machine, laquelle heurta la voiture conduite par Mlle C. F. de Couvet, arrivant en sens inverse. Dégâts matériels.

Collision à Cressier

Samedi à 17 h, à Cressier, au volant d'une auto, M. A.G. de Cressier, circulait rue Jeanneret, s'est engagé sur la RN 5 où il est entré en collision avec l'auto conduite par M. E.M. de Neuchâtel, qui circulait sur la route précitée en direction est-ouest. Dégâts.

LE LOCLE

Deux appartements inondés

(c) Samedi vers 22 h 15, les premiers secours du Locle ont dû intervenir au numéro 47 de la rue du Progrès. Une machine à laver étant défectueuse, une inondation se produisit, touchant deux appartements. Les dégâts sont peu importants.

TRAGIQUE IMPRUDENCE

Quelques membres de la colonne de secours transportés par hélicoptère, MM. Gilbert Bornet, de Nendaz, Camille Pitteloud, de Vex et Freddy Rudaz, de Vex, sont restés également sur place. Le groupe était accompagné de quatre chiens. Il appartenait à M. Maurice Carrupt d'assurer les liaisons à Sion.

Notons qu'il a suffi d'une demi-heure pour couvrir les victimes.

« C'est une neige extrêmement lourde, du vrai béton, nous a confié l'un des sauveteurs. Jamais ces jeunes skieurs n'auraient dû s'aventurer dans ce secteur avec le temps que l'on avait ce week-end.

D'ailleurs, le danger avait été signalé par les services spécialisés, mais il est inutile de revenir là-dessus dans de tel.

Cyclomotoriste tué

(c) Dans la soirée de dimanche un cyclomotoriste M. Jules Gaillard, né en 1920, d'Ardon sortait d'un garage à hauteur du « Comte Vert » à Comthey pour gagner la route cantonale lorsqu'il fut happé par une auto conduite par M. Ernest Hause, de Sierre qui roulait de Vetroz en direction de Sion.

De son côté, le Conseil d'Etat, face aux premières réticences du Grand conseil, avait tenu à soumettre un projet modéré qui maintenait donc l'âge limite de 20 ans révolus pour être éligible.

Le projet avait été approuvé à la majorité des deux tiers par le Grand conseil et tous les radicaux qui laissaient la liberté de vote et le mouvement républicain, qui en recommandait le rejet.

Cet échec n'est pas unique. Car avant Zurich, les cantons de Bâle-Ville et le Tessin en ont fait l'expérience. Partout, le souverain rejeta le principe de la réduction de l'âge de voter. Jusqu'ici, seuls de tous les cantons, Schwytz, Obwald et Zoug — donc une partie importante de la Suisse centrale — ont introduit le droit de vote à 19 ans, respectivement 18 ans pour les deux derniers, mais seulement dans les affaires cantonales. Fait curieux à relever, le nombre des jeunes à s'être engagé dans la lutte a été insignifiant.

De son côté, le Conseil d'Etat, face aux premières réticences du Grand conseil, avait tenu à soumettre un projet modéré qui maintenait donc l'âge limite de 20 ans révolus pour être éligible. Les arguments de l'autorité portaient principalement de l'idée que le vieillissement croissant de l'électorat a besoin d'être compensé par la participation d'un plus grand nombre de jeunes

Vacances outre-mer: les plus belles destinations Kuoni

L'Afrique orientale, Ceylan, Bangkok, le Brésil... Autant de destinations idéales pour un voyage hors saison. Juste avant l'hiver de juste après. Heureux celui qui découvre cette vérité première qui veut qu'il fasse beau là-bas quand ce n'est plus ou pas encore le cas ici. Et que le gros des touristes n'y est plus quand on décide d'y aller à ce moment-là. Tous ceux qui vous ont précédé ont décidé de y aller. Si vous souhaitez, venez simplement nous trouver.

- Bangkok 10 jours, dès Fr. 1395.-
Brésil 16 jours dès Fr. 1790.-
Ceylan 9 jours, dès Fr. 1295.-
Afrique orientale 9 jours, dès Fr. 990.-

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

Vols spéciaux à bord d'un DC-8 BALAIR - la filiale de SWISSAIR (entretien des machines et formation des pilotes assurés par SWISSAIR).



Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 244500 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22

La panique est un mauvais moyen de faire face à la pénurie d'énergie, ce qu'il faut avant tout, c'est améliorer l'isolation!

Les exemples qui suivent montrent les améliorations qu'une meilleure isolation permet de réaliser à peu de frais supplémentaires. Avec une isolation renforcée, le passage de la chaleur de K 1,0 kcal/m²h °C est réduit à K 0,5 kcal/m²h °C. C'est facile à réaliser:

il suffit d'utiliser des panneaux isolants en liège de 6cm d'épaisseur (au lieu de 3 cm seulement)

Table with 3 columns: Maison à Zurich, Maison à St-Gall, Maison à St-Moritz. Rows include: Coût supplémentaire pour une isolation de liège renforcée, Diminution des frais pour l'installation du chauffage, Investissement supplémentaire unique effectif, Economie annuelle de mazout, Durée d'amortissement de l'isolation de liège renforcée.

M. A. P. Weber, Ingénieur-conseil S.I.A., Erlbach, expert reconnu en matière de chauffage, a examiné les incidences financières du mode de construction de trois villas de grandeur moyenne et de construction courante à Zurich, St-Gall et St-Moritz.

En 1972, les importations suisses de mazout se sont chiffrées à 1 milliard de francs, dont la moitié — soit un demi milliard de francs — était destinée au chauffage. L'on a de bonnes raisons d'estimer que le prix du mazout triplera par rapport à 1972 et que le chauffage à lui seul engloutira 1,5 milliard de francs suisses.

une isolation thermique renforcée permettrait de réduire d'un tiers environ la consommation de mazout en Suisse et de réaliser annuellement une économie d'au moins 500 millions de francs suisses.

Les avantages d'une isolation thermique améliorée ne sont-ils pas étonnants? C'est donc un point majeur à considérer lors de nouvelles constructions, réfections ou rénovations d'anciens bâtiments.

Industrie suisse du liège

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

# Mutinerie avortée au Portugal où l'armée paraît avoir la situation bien en main

LISBONNE (AP). — Les forces armées loyales paraissent dimanche maintenir l'ordre établi au Portugal après la tentative manquée d'un groupe d'officiers et sous-officiers rebelles de marcher sur Lisbonne et d'annoncer, dimanche matin, de l'arrestation d'un officier supérieur, le lieutenant-colonel Joao Almeida Bruno, proche collaborateur du général Antonio de Spínola, ex-chef d'état-major adjoint, qui a été limogé la semaine dernière.

Le lieutenant-colonel Almeida Bruno a été appréhendé samedi matin à peu près au moment du début de la révolte, a précisé un porte-parole du gouvernement.

Un porte-parole officiel a confirmé d'autre part que 20 à 30 officiers dont un commandant, ont été arrêtés à la suite de la tentative de mutinerie.

Dimanche, le pays semblait calme. D'importantes forces militaires étaient installées auprès des installations défensives et des centres de communication. Aucune précision officielle n'a été donnée à la suite de la réunion d'urgence du cabinet portugais qui s'est tenue samedi soir.

## SOUS BONNE GARDE

Les membres du gouvernement ont regagné leurs domiciles — qu'ils avaient

## Brouille entre l'Iran et les Pays-Bas

LA HAYE (AFP). — L'ambassadeur d'Iran aux Pays-Bas, M. Abbas Farzegan, quatre de ses cinq collaborateurs et leurs familles, ont quitté les Pays-Bas dimanche.

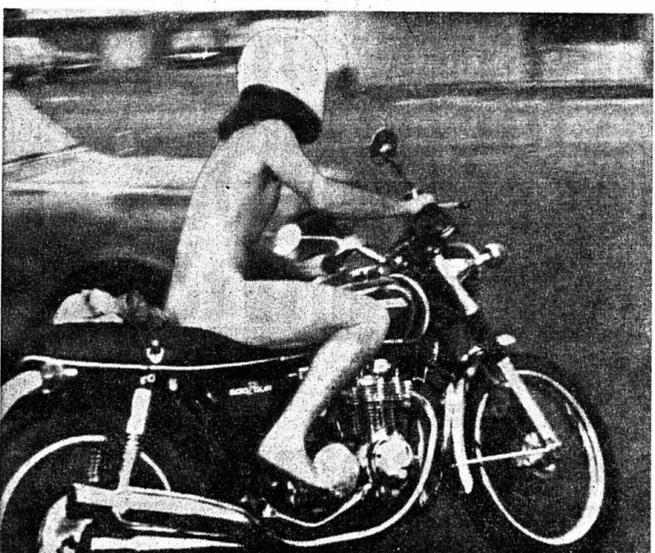
La mission diplomatique iranienne à La Haye avait été rappelée samedi par son gouvernement en signe de protestation contre l'insuffisance, selon elle, des moyens de protection de l'ambassade d'Iran aux Pays-Bas mis en œuvre par la police néerlandaise lors de l'occupation de l'ambassade le 8 mars par un groupe d'étudiants iraniens.

Au cours de deux entrevues avec le premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, l'ambassadeur d'Iran s'était également « indigné » contre la clémence dont avait fait montre, disait-il, le tribunal de La Haye envers les étudiants contestataires.

La Haye et Téhéran ont tenu à souligner que ce départ ne constituait pas une rupture diplomatique entre les deux pays.

Un membre du personnel de l'ambassade est resté à La Haye pour assurer la garde de l'immeuble.

## Le casque réglementaire



Lancée aux Etats-Unis, la mode du « streaking » a gagné des adeptes dans de nombreux pays. On peut le pratiquer à pied ou bien à moto, comme le prouve ce jeune Australien traversant la ville de Perth dans le plus simple appareil mais avec le casque réglementaire. Les Thaïlandais, en revanche, sont peu disposés à tolérer ce genre d'exhibition. Les autorités ont en effet annoncé que de sévères mesures seraient prises contre la nouvelle fantaisie occidentale des coureurs nus. (Téléphoto AP)

## Le calvaire irlandais

BELFAST (ATS-AP). — La violence a fait une réapparition en force en fin de semaine en Irlande du Nord. En effet, ce n'est pas moins de quatre personnes qui ont trouvé la mort vendredi en divers points de l'Ulster. Samedi, la série noire se poursuivait et deux soldats britanniques étaient tués lors d'une embuscade tendue par des tireurs isolés dans le comté d'Armagh, à la frontière des deux Irlandes.

Un autre militaire a été grièvement blessé. De plus, un policier d'Irlande du Nord, atteint de plusieurs balles la veille lors d'une fusillade à Belfast est décédé dimanche.

### MINI-AVIONS

D'autre part, selon le « Sunday Telegraph », l'IRA provisoire pourrait bientôt être équipée d'avions modèles-réduits téléguidés susceptibles de transporter des charges d'explosifs jusqu'à 6 kg. Ces engins sont construits par une entreprise britannique qui a passé récemment un contrat de vente de 20 de ces appareils avec le gouvernement libyen. Certains d'entre eux auraient pu être achetés par l'IRA, affirme le journal. Le ministère de la défense accueille avec la plus grande réserve cette information.

Quatre maquisards armés ont effectué dimanche un raid contre un centre de communications américain dans la banlieue de Londonderry pour s'emparer des armes.

quitté samedi matin de bonne heure — après confirmation que le gouvernement avait la situation en main.

Les quelque 200 rebelles étaient consignés sous bonne garde dans leur caserne à Caldas-da-Rainha, à 80 km au nord de la capitale. Leur colonne blindée avait été interceptée par des éléments loyalistes près de Lisbonne aux premières heures de la matinée de samedi. Il semble qu'ils aient rebrousse chemin sans avoir tiré un seul coup de feu.

Selon le journal « O Seculo », les officiers rebelles ont été menacés de « bombardement » alors que, de retour à leur caserne, ils semblaient désireux de reconsidérer leur reddition.

Des mortiers étaient effectivement braqués vers les rebelles, ont confirmé des journalistes qui se trouvaient à Caldas-da-Rainha.

Une explosion inexplicable a fait deux morts et 14 blessés dans un camp militaire à Lamego. Le gouvernement a affirmé que l'incident n'a rien à voir avec les remous dans l'armée.

La presse a abondamment commenté la tentative de rébellion, sans doute pour inciter le public à soutenir sa politique et mettre les rebelles sur la défensive.

### LAS DE LA GUERRE

En ce qui concerne ces derniers, ils avaient annoncé aux habitants qu'ils renonceraient qu'ils se révoltaient pour sou-

## Le désengagement israélo-syrien

JÉRUSALEM (AP). — Le général Dayan, ministre de la défense, a été chargé d'entamer les négociations à Washington sur le désengagement israélo-syrien.

La décision a été prise au cours d'un Conseil des ministres qui a discuté pendant deux heures des propositions que ferait le ministre de la défense à M. Kissinger. Aucune date n'a été annoncée officiellement pour le départ du général Dayan.

Cependant, Mme Meir s'était engagée devant la Knesset à envoyer dans un délai de deux semaines un représentant à Washington.

D'autre part, alors que les forces israéliennes et syriennes s'étaient déjà affrontées samedi durant quatre heures sur les hauteurs du Golan, Damas a signalé de nouveaux tirs d'artillerie et de blindés qui ont opposé, dimanche pendant près de 3 heures, les deux adversaires dans la même région. Selon Damas, quatre soldats israéliens auraient été tués.

tenir le général de Spínola, limogé quelques jours auparavant. Le général a critiqué la politique officielle pour son attitude à l'égard des territoires portugais d'outre-mer. Spínola et les jeunes rebelles sont d'avis qu'il est impossible d'obtenir par les armes une victoire contre les Africains en lutte pour l'indépendance.

Le général de Spínola a quitté dimanche matin sa résidence de Lisbonne, en compagnie de sa femme et de son frère, pour ce qui semblait être une sortie dominicale.

Son frère a assuré aux journalistes que le général n'a aucun lien avec la tentative de révolte. Il a dépeint les

jeunes officiers qui l'ont commise comme des hommes « las de la guerre ». Le général, lui, s'est refusé à tout commentaire.

Le premier ministre, M. Marcello Caetano, partagerait, dit-on, quelques-uns des points de vue du général de Spínola, mais il a cependant limogé le chef d'état-major et son adjoint sous la pression des militaires conservateurs et du président Americo Thomaz, qui est âgé de 79 ans. Le président Thomaz a tout pouvoir pour remplacer M. Caetano par un autre homme politique.

Les rebelles avaient l'intention d'encercler la résidence du président Thomaz.

# Vives réactions en Europe après le coup de semonce du président Nixon

BRUXELLES (ATS). — Après les propos sévères tenus la semaine dernière par le secrétaire d'Etat Kissinger sur le manque de « légitimité » des gouvernements européens et ses regrets exprimés plus tard au sujet de ces affirmations, les milieux diplomatiques de Bruxelles ont ressenti comme un choc l'avertissement que le président Nixon a adressé, vendredi soir, à l'Europe occidentale. Les paroles précises de retrait de troupes américaines du vieux continent proférées par le chef de la Maison-Blanche ne permettent désormais plus de douter de la profondeur de l'irritation et du ressentiment de Washington.

### MENACE INTOLÉRABLE

Selon certains observateurs à Bruxelles, le coup de semonce du président vise de toute évidence la proposition de conférence euro-arabe, formulée le 4 mars dernier par les Neuf à la Ligue arabe. Les perspectives d'un solide et radical renforcement de la coopération entre Européens et Arabes pourraient, estime-t-on encore, constituer une menace intolérable pour l'hégémonie américaine sur le monde occidental.

De plus, les milieux diplomatiques de la Communauté qualifiaient, samedi et dimanche, les accusations de M. Nixon d'« insultantes », « menaçantes », « négatives » ou d'« hypocrites ». Tout en soulignant que son attitude est pour le moins inopportune, quels qu'en soient les motifs, certains diplomates de la Communauté, estiment que le discours a peut-être été dicté par le souci de faire passer au second plan l'affaire du Watergate et la procédure de mise en accusation de M. Nixon. De toutes manières, précise-t-on à Bruxelles, une chose ne fait pas de doute : ces propos ont

gravement hypothéqué les relations euro-américaines.

### BONN NUANCE

En RFA, on est plus nuancé. Le chef de la diplomatie de Bonn, M. Walter Scheel — qui est également le président en exercice du conseil des ministres de la CEE — s'est en effet refusé à interpréter le discours du président Nixon comme une attaque contre la Communauté. Pour lui, le chef de l'exécutif américain n'a fait qu'évoquer à nouveau des problèmes existants et restés sans solution. Il a toutefois souligné que les conversations directes valaient mieux que des déclarations transmises au-dessus de l'Atlantique par les agences de presse. Il a également proposé de poursuivre le dialogue entre Américains et Européens afin « de trouver des solutions meilleures ».

A la Haye, les milieux autorisés affirment, pour leur part, que le gouvernement des Pays-Bas ne « voit aucune contradiction entre l'intégration européenne et la coopération atlantique ».

Du côté français, on note une déclaration du ministre des affaires étrangères, M. Jobert, faite dimanche matin au retour de son voyage à Bari : « Ce qui me frappe dans les propos du président Nixon, c'est le souci de globaliser les choses. Nos vues sont différentes. Nous considérons qu'il y a une alliance qui a fait ses preuves et j'espère qu'on pourra en fêter bientôt l'anniversaire », a dit le ministre français. « Cette alliance a deux piliers, les Etats-Unis et l'Europe. Je pense qu'il vaut mieux être bipède qu'unijambiste. Je plaide pour les bipèdes européens », a conclu M. Jobert.

Au « Foreign Office », en revanche, on se refuse à tout commentaire pour le moment. Néanmoins, dans les milieux autorisés, les déclarations américaines ont provoqué une profonde consternation.

### DURETÉ

Dans son ensemble, la presse américaine s'accorde pour estimer que les propos de M. Nixon constituent le langage le plus dur jamais employé par

## L'affrontement irako-kurde

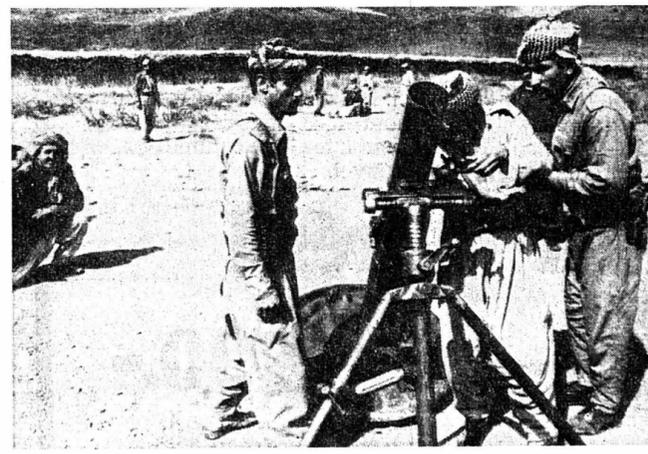
TÉHÉRAN (AFP). — La « Radio-Kurde libre » captée à Kermanschah, dans l'ouest de l'Irak, a annoncé que presque tous les bâtiments officiels du nord de l'Irak, en particulier les stations de radio-diffusion, sont sous le contrôle des forces du « parti démocratique kurde du mollah Moustapha Al-Barzani », rapporte le « Téhéran Journal » en langue anglaise, dans une dépêche d'un de ses envoyés spéciaux dans la région de la frontière.

« Les forces baasistes irakiennes ont évacué les positions qu'elles occupaient à Sangsar, Zakhou, Ravandouz et Ali-gebi », aurait annoncé d'autre part « Radio-Kurde libre ».

Les localités mentionnées se trouvent dans le nord du Kurdistan irakien, près des frontières turque et iranienne.

Les forces du mollah Al-Barzani comprennent des unités féminines « qui participent aux combats à côté des volontaires hommes », a encore annoncé la « Radio-Kurde libre ». Huit soldats irakiens auraient été tués et 14 faits prisonniers au cours de combats qui auraient opposé vendredi près de Kirkouk, des troupes régulières irakiennes au « Peshmergas » de Barzani.

La « Radio-Kurde libre » a enfin revendiqué la destruction de deux avions gouvernementaux.



Guerilleros kurdes à l'entraînement. (Téléphoto AP)

## Les impôts de Nixon

SACRAMENTO (Californie), (AFP). — L'acte original établissant la donation en 1969 par le président Nixon de documents datant de sa vice-présidence aux archives nationales a été jeté, a annoncé à Sacramento (Californie) M. Frank Demarco, conseiller fiscal du chef de l'exécutif américain.

« C'est pour cette raison qu'un nouvel acte notarial a été établi et signé », a-t-il précisé. M. Demarco avait précédemment affirmé que l'acte original avait été signé en Californie le 21 avril 1969. Mais la Maison-Blanche, selon une source à Washington, n'a pas pu le retrouver.

Cet acte serait, selon des sources à Washington, le « document clé » de « l'affaire » de la déclaration d'impôts controversée du président Nixon. On rappelle que le chef de la Maison-Blanche a déduit de ses revenus de 1969, 576.000 dollars pour avoir fait don de dossiers personnels aux archives nationales. En 1970, une copie antidatée aurait été faite de cet acte aujourd'hui disparu.

L'importance de la date de signature, souligne-t-on, réside dans l'abolition en juillet 1969 de la possibilité de pouvoir déduire de ses revenus de tels dons.

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

### EUROPE

#### Ancien ministre grec déporté

ATHÈNES (AFP). — M. Georges Mavros, ancien ministre et « leader » centriste de l'ancien régime parlementaire grec, arrêté samedi matin à Athènes, sera déporté, annonce un communiqué officiel.

M. Mavros avait approuvé dans ses déclarations faites jeudi soir la décision du « Foreign Office » d'annuler la visite en Grèce de deux navires de guerre britanniques « tant que la démocratie ne serait pas restaurée dans ce pays ». Le gouvernement grec a protesté officiellement contre l'annulation de cette visite.

#### Industriels européens menacés d'enlèvement

LONDRES (Reuter). — Scotland Yard et Interpol ont ouvert une enquête sur les menaces d'enlèvement qui pèseraient sur 31 industriels européens dont les sociétés sont engagées en Namibie (sud-ouest africain), territoire sur lequel l'Afrique du Sud exerce une juridiction contestée par les Nations unies, écrit l'« Observer ».

L'hebdomadaire londonien précise que cette menace, émanant d'une nouvelle organisation clandestine, se nommant « Les amis de l'exécutif des Nations unies », concerne 22 industriels anglais, six industriels ouest-allemands et trois français.

### Londres et la CEE

ROME (AFP). — La France et l'Italie estiment qu'il n'y a pas lieu de renégocier avec le gouvernement travailliste anglais les conditions de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, ont déclaré à la presse les deux ministres des affaires étrangères français et italien, MM. Jobert et Moro à l'issue de l'entretien qu'ils ont eu samedi à Bari.

#### Manifestations féminines en RFA

BONN (AFP). — Plusieurs milliers de personnes ont défilé, samedi, dans diverses villes de RFA pour réclamer l'avortement libre et gratuit. Répondant à l'appel d'organisations féminines — une semaine avant que les députés ouest-allemands ne votent en dernière lecture une motion s'y rapportant — les manifestants demandaient également la gratuité et l'inscription sur ordonnance médicale des moyens anticonceptionnels.

### AFRIQUE

#### Les femmes manifestent en Ethiopie

ADDIS-ABEBA (Reuter). — Quelques 3000 femmes ont manifesté dimanche à Addis-Abéba, réclamant salaire égal à travail égal et de meilleures conditions de travail.

Les manifestantes, qui scandaient des slogans et arboraient des banderoles, venaient d'usines voisines où les femmes

reçoivent généralement un salaire très inférieur à celui des hommes. Cette manifestation de femmes est la première de son genre en Ethiopie.

### AMÉRIQUE

#### Etat de siège prorogé au Chili

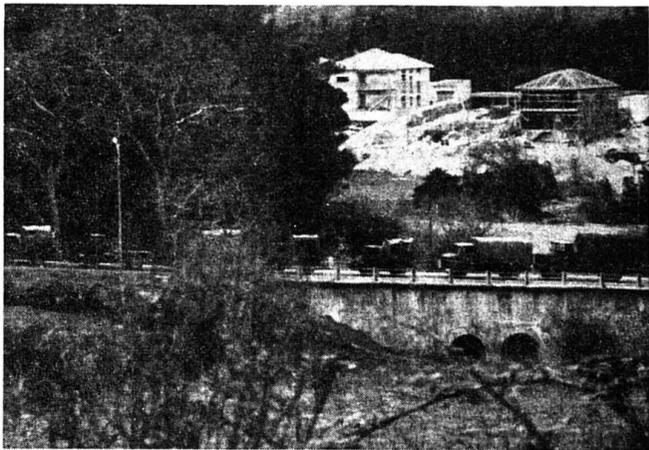
SANTIAGO-DU-CHILI (ATS). — L'état de siège, décrété le 11 mars dernier par la junte chilienne, a été officiellement prorogé samedi, jusqu'au 11 septembre prochain, le pays ne « connaissant pas encore une situation normale ».

D'autre part, les autorités ont annoncé que l'ancien ministre de la défense dans le gouvernement d'Allende, M. Jose Toha, 49 ans, s'était donné la mort vendredi à l'hôpital militaire de Santiago. Il avait été arrêté peu après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

#### Quatre chefs d'Etat à Brasilia

BRASILIA (Reuter). — Les présidents du Brésil, de l'Uruguay, du Chili et de la Bolivie se sont engagés samedi à accroître la coopération économique entre leurs pays.

Réunis à Brasilia pour l'investiture du nouveau chef de l'Etat brésilien, le président Ernesto Geisel, les quatre hommes ont annoncé un resserrement des liens économiques entre leurs pays et ont souligné leur intention de régler rapidement leurs différends.



La colonne rebelle sur le chemin du retour à Caldas da Rainha. (Téléphoto AP)

## UN FAIT PAR JOUR

### R.F.A. : la série noire continue...

1974 commence décidément bien mal pour le chancelier Willy Brandt. Aux élections hambourgeoises, son parti vient de subir sa plus cuisante défaite depuis un quart de siècle, perdant en quatre ans plus de 10 % de ses effectifs (de 55,3 à 44,9 %) et, du même coup, sa majorité absolue à la Diète. Le nombre de ses élus tombe de 70 à 56, alors que celui de l'allié libéral passe de 9 à 13 et celui de l'opposition démocrate-chrétienne de 41 à 51. Il suffira dorénavant que le FDP (libéral) change une nouvelle fois son fusil d'épaule pour que la « citadelle rouge » vire au noir...

Un autre symptôme de la crise de direction que traverse actuellement le parti socialiste est l'incident qui vient d'opposer le chancelier à son ministre des sciences, M. Klaus von Dohnanyi. Ce dernier, dans une interview télévisée, avait en effet proposé la création d'un poste de « chancelier adjoint pour les problèmes de politique intérieure », cela dans le but fort louable en soi de décharger M. Brandt de son surcroît de travail... Mais le chancelier n'a pas été dupe et a aussitôt réagi : ne tenant pas à voir son champ d'action limité aux affaires étrangères, il vient de déclarer devant le groupe parlementaire de son parti qu'il ne tenait nullement à être déchargé d'une partie de ses attributions et que le seul moyen de lui venir en aide, pour ses amis politiques, était de se montrer disciplinés et d'éviter à l'avenir les écarts de langage. Il a en outre répété qu'il choisirait lui-même la date de la modification de son cabinet, sans préciser si elle aurait lieu avant ou après la nomination attendue de M. Walter Scheel à la présidence de la R.F.A.

Le chancelier vient enfin de subir une défaite qui, pour être moins douloureuse que celle des élections hambourgeoises, n'en est pas moins significative. Le Bundesrat (Chambre des Laender) a repoussé sa proposition de « relever » que de 100 à 130 km/h la vitesse autorisée sur les autoroutes. Les « sénateurs » se sont contentés de « recommander » aux automobilistes de ne pas dépasser cette vitesse, mais sans prévoir de sanctions contre les conducteurs plus pressés. La seule menace qui pèse sur eux, s'ils roulent à plus de 130 à l'heure et provoquent un accident, est qu'ils devront se passer de tout soutien de leur compagnie d'assurance. Le gouvernement, ici encore, ne pourra que s'incliner, la Chambre des Laender ne paraissant pas disposée à revenir sur sa décision dans les circonstances actuelles.

Les premiers bénéficiaires de cette nouvelle défaite gouvernementale seront naturellement les fabricants de grosses voitures, qui avaient vu les commandes baisser de plus de 50 % depuis le début de la crise pétrolière. Leurs ventes pourront reprendre un rythme ascendant dans la mesure où le prix de l'essence — 1,02 franc suisse pour la « normale » et 1,12 pour la « super » — n'engagera pas les modus de la vitesse à se battre malgré tout sur les petites voitures.